

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

80 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAÎSSANT À LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Elections législatives françaises Majorité absolue pour les socialistes



Des électeurs originaux à Montmartre. (Bélino AP).

«C'est une victoire historique, une nouvelle victoire», a déclaré hier soir M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste (PS), dès que les résultats du second tour des législatives françaises ont été annoncés.

Soulignant que le parti socialiste avait remporté la majorité absolue, M. Jospin a également relevé que le parti communiste avait fait un nombre maximum de voix grâce au bon report des suffrages socialistes.

Le premier secrétaire du PS a déclaré que cette victoire de la gauche était une grande joie pour tout le monde.

Enfin, il a remercié les millions d'hommes et de femmes de tout âge et de toute condition, qui ont résisté à la campagne de peur menée par l'ancienne majorité ces derniers temps.

La participation communiste à l'exécutif

Pour sa part, le secrétaire général du Parti communiste français, M. Georges Marchais, a affirmé à l'issue des élec-

tions législatives, que le PC s'engageait à appliquer la solidarité gouvernementale si des ministres communistes entraient au gouvernement.

M. Marchais, sans cacher qu'il existait des positions divergentes entre son parti et le parti socialiste, a cependant estimé que «dans les domaines essentiels, qui sont ceux du gouvernement, de la politique économique, sociale, même de la politique extérieure», il existe suffisamment de convergences pour «gouverner ensemble et pour, au sein du gouvernement, avoir une attitude de solidarité, c'est-à-dire être solidaire».

«Je serais très déçu s'il n'y avait pas de communistes au gouvernement», a déclaré M. Georges Marchais.

«Des millions et des millions de Français seraient déçus comme moi, car ces quatre millions et demi de voix communistes ont permis à la gauche d'arriver au pouvoir».

♦ Suite en dernière page

Pologne: Bonn craint une intervention russe

Le gouvernement ouest-allemand est «profondément préoccupé» par la possibilité d'une intervention soviétique en Pologne avant le Congrès du Parti ouvrier unifié polonais, a déclaré dans une interview que publiait hier le journal «Bild am Sonntag» M. Jurgen Moellermann, chargé des problèmes de sécurité au sein du Parti libéral démocrate (FDP).

«On a le sentiment que le Pacte de Varsovie pourrait intervenir en Pologne avant le congrès du parti, le 14 juillet», a-t-il dit. Selon lui, Moscou craindrait que ce congrès n'institue des réformes démocratiques en Pologne et ne désigne de nouveaux dirigeants de tendance libérale.

«Les dirigeants soviétiques, a-t-il ajouté, craignent que le succès du mouvement ouvrier polonais ne fasse tache d'huile» dans d'autres pays d'Europe de l'Est.

Un appel de Walesa

Le président du syndicat Solidarité M. Lech Walesa a déclaré, d'autre part, samedi au cours d'une interview à la Télé-

vision polonaise qu'il était temps de cesser de «se plaindre», et de donner «au gouvernement la possibilité de gouverner».

«Nous devons apprécier le gouvernement, le respecter, pendant que nous lui demandons de nous servir», a déclaré le leader de Solidarité.

Cependant, l'agence officielle polonaise PAP a estimé que la presse «bourgeoise n'est pas intéressée» par ce type de déclaration de M. Walesa.

Sous la plume de M. Eugeniusz Guz, qui a signé ce commentaire, l'agence PAP a affirmé que «les pays capitalistes continuent à s'intéresser avidement aux affaires de la Pologne... Ceci est un fait vraiment exceptionnel. Les historiens auraient du mal à rappeler un exemple similaire d'un pays dont les problèmes sont un thème quotidien depuis presque un an».

Au cours de l'émission télévisée, M. Walesa a déclaré: «Laissons le gouvernement en paix. Laissons-le respirer un moment, laissons-le commencer à gouverner... Arrêtons de nous plaindre et occupons-nous de nos propres affaires... Le gouvernement doit gouverner et il doit être fort. Bien sûr, nous avons une influence sur les opinions, mais donnons au gouvernement la possibilité de gouverner».

Le message de M. Walesa s'adressait apparemment aux militants de Solidarité, dont le nombre est estimé à dix millions. (ap)

Téhéran: M. Bani-Sadr banni

Tandis que la tension restait vive à Téhéran après les affrontements sanglants de samedi entre partisans et opposants du président Abolhasan Bani-Sadr, le Majlis a voté hier par 177 voix pour, une voix contre et 11 abstentions une motion déclarant l'incompétence politique du chef de l'Etat.

Une majorité des deux tiers était nécessaire pour l'adoption de cette motion, mais c'est à présent à l'ayatollah Khomeiny qu'il appartient de prononcer la destitution de M. Bani-Sadr.

Dans cette hypothèse, en attendant l'élection au suffrage universel de son successeur, dans les 50 jours, la Constitution prévoyait que l'interim serait assuré par un triumvirat composé de l'ayatollah Behechti, chef des tribunaux révolutionnaires, du président du Majlis, M. Rafsanjani, et du premier ministre, M. Ali Radjai. Tous trois sont des dirigeants du Parti révolutionnaire islamique qui a mené campagne contre M.

Bani-Sadr depuis son élection, il y a 18 mois.

Le vote du Parlement s'est exécuté à scrutin ouvert: les parlementaires favorables à la motion d'incompétence votaient au moyen de bulletins de couleur blanche, le rouge étant dévolu aux parti-

sans de M. Bani-Sadr et le jaune aux abstentionnistes.

Devant le Parlement, des milliers d'Iraniens s'étaient rassemblés aux cris de «A mort Bani-Sadr».

♦ Suite en dernière page



Tandis que le Parlement iranien prend des mesures contre M. Bani-Sadr, M. Olof Palme (quatrième depuis la gauche), envoyé spécial des Nations Unies à Téhéran, s'efforce de trouver une solution au conflit irano-irakien. Notre béliño AP le montre en discussion avec de hautes personnalités du gouvernement de Téhéran.

OPINION

Un chèque en rose

Le temps des passions électorales est terminé. La France est entrée dans une législature historique, celle de la grande confrontation entre deux pouvoirs légitimes.

Durant la dernière législature, la France s'est trouvée coupée en deux entre une petite majorité de droite et une grande minorité de gauche. Aujourd'hui la césure est différente. Deux pouvoirs s'affrontent: le pouvoir établi, puissant, de l'économie d'une part, le nouveau pouvoir politique, frais émoulu des urnes, d'autre part.

L'ancienne majorité et l'économie avaient partie liée s'agissant de l'essentiel. Les deux pouvoirs n'étaient guère distincts quant au fond. On pouvait l'observer lors de troubles sociaux notamment.

La nouvelle majorité politique de gauche va affronter l'économie de nouvelles données. La balance politique a changé de contre-poids: on ne pèse plus le travail, la fiscalité, le bilan social avec les mêmes arguments.

L'ancienne majorité a conduit sa campagne électorale dans la division, mais plaidant d'une même voix les malheurs à venir si la gauche l'emportait. Un replâtrage de dernière semaine n'a de loin pas ravivé la crédibilité nécessaire pour endiguer la vague socialiste.

On ne gagne pas une élection en traitant d'hérétiques ceux qui ont une autre conception de la conduite des affaires. Une victoire électorale se bâtit avec patience, Mitterrand vient d'en faire la démonstration.

«Les socialistes dépensent, la nation trotte à la ruine», l'argument a beaucoup servi à ceux

qui, minorisés, se retrouvent dans l'opposition.

Les socialistes dépenseront, ils dépenseront beaucoup, c'est très probable, s'ils veulent appliquer l'essentiel de leur programme.

Mais quel argent dépenseront-ils? De l'argent gagné durant la dernière législature, celui des réserves accumulées. Ces moyens sont d'abord le fruit d'un effort du peuple sous l'égide d'une politique. On change de politique en France, on ne change pas de peuple. L'effort accumulé sera administré autrement: la majorité du corps électoral en a décidé ainsi en signant un chèque en rose.

Que cet «autrement» présente un certain nombre de risques pour le pouvoir économique, c'est une évidence. Que ces risques concernent tout le pays est un fait certain aussi. Mais précisément la majorité des Françaises et des Français se sont prononcés en faveur de ces risques. Implicitement ils acceptent d'en assumer les conséquences.

Le pouvoir économique, lui, a pour vocation de tenir constamment la mesure entre risques et conséquences et ses bases de calcul diffèrent fondamentalement de celles du pouvoir politique mis en place hier.

D'où les perspectives d'une dure confrontation.

Des marchands de peurs dans une situation de crainte aux marchands d'espérances dans un héritage de crise, la marge où l'on comptabilise les différences n'est peut-être pas aussi large qu'on la dessine.

Les nouveaux gérants de la France vont en faire et l'expérience et la démonstration!

Gil BAILLOD

Le Pape contraint de retourner à l'hôpital

Saluant de la main une petite foule, Jean Paul II est revenu, samedi, à la Polyclinique Gemelli, où il avait été transporté et opéré après l'attentat du 13 mai, sur la place Saint-Pierre. Il doit y subir des examens destinés à établir la cause d'une fièvre persistante qui a ralenti sa guérison.

L'air amaigri et pâle, vêtu de sa soutane blanche, le Pape est arrivé à l'hôpital à 17 h. 04, à bord de sa Mercedes décapotable, précédée d'une escorte de police et qui s'est arrêtée à l'entrée des urgences. A ses côtés, se tenait son secrétaire particulier polonais, le père Stanislaw Dzwisz.

Jean Paul II s'est mis debout à l'arrière, a salué un groupe de curieux et de journalistes puis a pénétré à pied dans l'immeuble de l'hôpital.

FIÈVRE PERSISTANTE

«Au cours des derniers jours, le Pape a eu une fièvre persistante qui a altéré le cours post-opératoire régulier, rendant sa guérison plus lente et moins satisfaisante», déclare un communiqué publié par le Vatican.

«Cela a amené ses médecins à proposer que certains tests-diagnostic soient pratiqués à l'hôpital. Pour cette raison, à 16 h. 30, samedi 20 juin, Jean Paul II a de nouveau été conduit à la Polyclinique Gemelli».

Le père Romeo Panciroli, porte-parole du Vatican, a déclaré que l'état du souverain pontife «suscite le souci normal pour une personne qui est sous surveillance médicale de déterminer la cause d'une fièvre».

Il a ajouté que Jean Paul II étant dans le même appartement du 11e étage de la

clinique où il avait été installé après son opération et son passage au service des soins intensifs. Cette fois, a dit le père Panciroli, il ne sera pas nécessaire de l'hospitaliser aux soins intensifs.

Un autre porte-parole du Vatican, le père Pierfranco Pastore, a précisé que ce serait la même équipe de six médecins qui s'occuperait du Pape.

Peu après être arrivé à la clinique, Jean Paul II s'est entretenu avec le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican, Mgr Martiez Somalo, substitut à la secrétairerie d'Etat, et mgr Silvestrini, secrétaire pour les affaires publiques de l'Eglise.

COMPLICATIONS PULMONAIRES

Samedi matin, l'hebdomadaire catholique à fort tirage «Famiglia Critisna» avait rapporté que des complications pulmonaires et de la fièvre s'étaient manifestées une semaine après que le Pape fut sorti de l'hôpital, le 3 juin, après qu'il

eut enregistré deux longues déclarations et fut apparu à deux reprises en public le 7 juin, jour de la Pentecôte - la première fois à la loggia intérieure de la basilique Saint-Pierre, la seconde à la loggia extérieure donnant sur la place Saint-Pierre.

«Les médecins du Pape, selon l'hebdomadaire, sont intervenus rapidement et ont recommandé certaines restrictions: beaucoup de repos, de préférence au lit, des promenades dans sa chambre et limitation au maximum des entretiens avec ses proches collaborateurs».

«L'avis des médecins est que le Pape doit avoir une activité très réduite pour tout le mois de juin».

En tout état de cause, Jean Paul II doit être opéré à nouveau. Il s'agira cette fois de supprimer le système d'évacuation artificiel mis en place lors de l'opération qui a suivi l'attentat et de rétablir le transit normal. Mais aucune date n'a été fixée jusqu'à présent pour cette intervention. (ap)



Jean Paul II sur le chemin de l'hôpital. (Bélino AP).

Sports

● CYCLISME: Mutter, champion suisse des pros.

● AUTOMOBILISME: Gilles Villeneuve remporte le Grand Prix d'Espagne.

● FOOTBALL: Aurore-Bienne promu en ligue nationale B.

● ATHLÉTISME: saut à la perche: nouveau champion du monde. - Décathlon et heptathlon: records suisses battus.

● GYMNASIQUE: le Neuchâtelois Jaquet se distingue à Genève.

Lire en pages 13, 14, 17, et 18.

QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE L'Oeuvre suisse des Lectures pour la Jeunesse en Suisse romande

«Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui que l'on doit avoir dans sa vie contre des heures délicieuses».

Montesquieu

Il est parfois utile, voire nécessaire, de jeter un regard en arrière sur le chemin parcouru. On prend ainsi mieux conscience du travail accompli.

Notre regard se portera sur 40 années en arrière. C'est en effet en automne 1942 que fut réorganisée en Suisse romande l'OSL. Dès ce moment, aidé par

M. Jean Pochon, inspecteur d'école et chef du Centre de vente OSL de Lausanne, M. François Rostan, président de l'œuvre, a accepté de participer de toutes ses forces à la tâche essentiellement éducative que poursuit l'OSL dans toutes les régions de notre pays.

Son effort s'est toujours porté sur trois plans essentiels: obtention de belles brochures, bien illustrées; propagande; organisation de vente.

OBTENTION DE BELLES BROCHURES, BIEN ILLUSTRÉES

La jeunesse actuelle continue d'être vivement attirée par une quantité de petits journaux abondamment illustrés. Certaines de ces publications sont franchement nocives. D'autres ne visent qu'à distraire les enfants, le plus souvent par des niaiseries. Toutes présentent le grave inconvénient, par les textes très courts accompagnant chaque illustration, de détourner les jeunes de la lecture suivie. Il importe donc de réveiller et de fortifier chez eux le goût de la lecture qu'ils sont en train de perdre.

Et ce goût ne peut se manifester que grâce à des récits où se révèle à lui, sous un aspect tantôt familial, tantôt imprévu, tantôt merveilleux, le milieu dans lequel il évolue, le monde qu'il sent vaguement s'agiter autour de lui, ou l'univers que son imagination embellit avant même de le connaître. Oui, la tâche essentielle est de découvrir des œuvres attachantes pour les jeunes lecteurs. Dans cet ordre d'idées, ne sont-elles pas significatives ces lignes d'un grand romancier français A. t'Serstevens: «La grande ambition de toute ma vie a été d'écrire non pas un roman-fleuve, ni un traité philosophique, ni une tragédie en six actes, ni une épopée de 12.000 vers, mais un livre d'enfants, un livre écrit et pensé pour les enfants, pour les très jeunes enfants de 5 à 10 ans avec les mots de leur langage, avec leur tournure d'esprit, ce mélange de rêve et de réalité qui leur est propre.»

Ce livre a été écrit et plus est, a fait l'objet d'une ravissante brochure OSL: «Marie Doudou et sa Blanchette».

Durant ces quarante dernières années, l'OSL a édité 372 titres en langue française. Un tel résultat n'a été possible que par la création de «Prix littéraires» tous les deux ans. A l'occasion du 50^e anniversaire de l'OSL, on a organisé le 19^e Prix littéraire, ouvert jusqu'au 31 mai 1981. Il permet de choisir les 7 à 9 meilleurs récits parmi 70 à 90 textes présentés et provenant de tous les pays francophones.

Initiation littéraire oui, mais aussi initiation artistique. En plus de deux commissions romandes de rédaction, une commission artistique a pour tâche d'examiner toutes les illustrations proposées.

Si la lecture d'un livre est une conversation, selon le mot de Descartes, elle crée un contact avec le monde. Or l'enfant, très particulièrement, est sensible à ce contact. Très vite il s'identifie aux héros de ses lectures, il vit leurs aventures, passe tout naturellement du réel au fictif. Mais il y a conversation et conversation. Se rend-on compte assez de l'importance qu'il y a à choisir ou laisser choisir le «vrai» livre pour l'enfant «vrai», c'est-à-dire tel qu'il est, avec ses besoins affectifs, son degré de compréhension, les tendances actives qui le pénètrent et le font agir. Ce livre «vrai» enrichira sa personnalité.

La tâche ne doit-elle pas être de guider avec beaucoup de tact l'enfant dans le choix de ses lectures et d'être ainsi un instrument dans la formation du «petit d'homme»?

PROPAGANDE

Que les brochures OSL soient connues des villages les plus reculés, tel est le but

que l'on s'est fixé il y a 40 ans. Comment parvenir à ce résultat? Un effort particulier a été fait chaque année dans ce sens: organisation de ventes spéciales dans des régions où les brochures sont encore peu connues, conférences, articles dans divers journaux. Enfin et surtout un stand au Comptoir suisse chaque année. L'occasion est ainsi donnée de faire connaître à de nombreux parents les buts visés comme aussi de présenter la collection complète des publications françaises de l'OSL.

Cette tâche n'est jamais terminée. On la poursuit sans relâche, persuadés de l'enrichissement qu'apporte la lecture de ces brochures à tous les enfants de tous nos villages romands. Les parents de ces enfants doivent être persuadés que les modestes dépenses qu'ils font pour l'achat des brochures OSL représentent un placement sûr et qui contribuera à la santé de l'âme et de l'esprit de la génération montante.

ORGANISATION DE VENTE

Une plus grande diffusion des brochures augmente nécessairement la vente. Encore faut-il que cette dernière soit bien organisée. C'est à cet effort que l'on s'est attaché depuis 40 années. L'ambition des responsables est que chaque district romand ait son dépositaire de vente de brochures OSL et un dépositaire enthousiaste. Ce point est primordial. Tout en respectant l'autonomie de chaque canton, on a veillé à ce que la vente soit particulièrement bien organisée.

L'OSL publie en sept langues: allemand, français, italien et quatre idiomes romanches. Chaque année sont édités 45 titres différents. Depuis sa fondation en 1931, l'OSL a édité plus de 37 millions d'exemplaires de brochures, soit plus de 1573 titres.

M. F. Rostan, à la fin de ce bref aperçu tient à exprimer sa très vive reconnaissance à tous les enseignants qui collaborent avec l'OSL. Ils ont compris le rôle éducatif de l'OSL. Qu'ils sachent bien que c'est dans la mesure où l'on vendra le plus de brochures que l'on pourra aussi éditer de nouveaux titres et par là même enrichir la collection pour la plus grande joie des jeunes lecteurs.

Puisse l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse poursuivre en terre romande en particulier et sans relâche son activité en faveur de la formation spirituelle de la jeunesse. L'influence exercée par le mot, l'image et la parole sur cette dernière est particulièrement forte. L'OSL souhaite avant tout d'être en mesure d'éveiller et d'encourager chez les jeunes, le sens de la liberté, de la beauté et de la vérité.

Ce qui lui tient le plus à cœur, c'est sans doute de procurer de la joie à d'innombrables jeunes. Celui qui sait quel enrichissement peut apporter, aux années de jeunesse, la lecture de textes bien illustrés, doit désirer que tous les enfants de nos écoles puissent en bénéficier. J. P. Stahl a dit:

«Le livre est après la pensée la chose la plus intime de la vie, c'est-à-dire ce qu'il y a de pire s'il ne vaut rien, ce qu'il y a de meilleur, s'il est bon.» (sp)

FRIBOURG

On attend plus de 50.000 personnes au cortège officiel

A l'occasion de la Journée officielle du 500^e anniversaire de l'entrée du canton de Fribourg dans la Confédération, un immense cortège parcourra les rues de la capitale fribourgeoise dimanche après-midi 28 juin. On attend 50 à 60.000 spectateurs de toute la Suisse, pour autant que le soleil soit de la partie. Mais «le so-

impar-ci

Prix Architecture Béton 81 à Claude Paillard

L'architecte Claude Paillard, de Zurich, a reçu à Soleure le Prix Architecture Béton 81, d'un montant de 20.000 francs, pour l'Ecole d'Ingénieurs de l'Etat de Vaud à Yverdon. Ce prix est attribué pour «une réalisation exemplaire, où le béton joue un rôle prépondérant dans l'expression architecturale».

Zurich: exposition d'un ordinateur du temps des pionniers

L'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich organise une exposition sur l'époque des pionniers de l'électronique. Ainsi, le tout premier ordinateur utilisé par l'école de 1950 à 1955 - il s'agissait en fait plutôt d'un calculateur - est présenté au public. Cet appareil appelé «ZA», construit par le professeur Konrad Zuse, fut le premier à fonctionner en Europe.

L'exposition qui restera ouverte jusqu'au 15 juillet, retrace également l'histoire du développement des ordinateurs jusqu'à nos jours.

L'Annuaire fédéral 1981/82 et l'Annuaire des Autorités fédérales

Deux ouvrages très utiles pour connaître les Autorités fédérales, les hauts fonctionnaires de l'administration et leurs tâches respectives viennent de paraître. Il s'agit du nouvel Annuaire fédéral 1981/82 et de l'Annuaire des Autorités fédérales.

L'Annuaire 1981/82 qui compte cette année trois pages de plus que l'édition 1980/81, soit 568 pages, expose, outre les noms et fonctions des hauts fonctionnaires, la liste des principales commissions permanentes, des délégations et d'autres institutions. Outre ceux concernant l'administration centrale de la Confédération, l'annuaire contient tous les renseignements nécessaires sur les organigrammes d'organismes comme les tribunaux, les écoles polytechniques, les CFF, les PTT, la Banque Nationale et la Caisse Nationale suisse d'assurances en cas d'accident.

L'Annuaire des Autorités fédérales présente par des photographies et de brèves biographies les membres du Conseil fédéral, ceux des deux Chambres, du Tribunal fédéral et les chefs de mission diplomatique suisses à l'étranger. On y trouve encore un résumé des principaux événements de l'année écoulée.

impar-là



SCIENCE

Médicaments pour le troisième âge: quelques précautions

Les médicaments ne doivent pas être choisis et dosés de la même façon chez les personnes âgées et chez les sujets plus jeunes. Pour élaborer des directives allant dans ce sens, la Chaire de gérontologie de l'université d'Erlangen-Nuremberg a lancé un nouveau projet de recherche.

Il s'agit principalement d'observer, pendant leur passage dans l'organisme

Pour madame Un menu

Noix de porc
Pommes de terre vapeur
Chou-fleur provençal
Tarte aux pommes

CHOU-FLEUR PROVENÇAL

Un chou-fleur de 800 g environ; sauce: 1 noix de beurre, 100 g de champignons hachés; sel et poivre; 1 verre de vin blanc; jus de viande; 2 tomates concassées; 1 gousse d'ail émincée; 1 cuillère à soupe de persil; 50 g de jambon émincé; fromage râpé, chapelure.

Diviser le chou-fleur en bouquets, le laver et le cuire à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit encore croquant. L'égoutter et le placer dans un plat à gratin beurré. Faire revenir l'oignon, les champignons, assaisonner; ajouter le vin, le jus de viande, les tomates, le persil. Laisser évaporer et ajouter le jambon. Napper le chou-fleur de cette préparation. Parsemer de fromage râpé et gratiner à four chaud.

A Lourdes

La scène se passe à Lourdes. C'est un jour faste. Un aveugle vient de plonger dans la piscine miraculeuse et il en ressort en criant:

- Je vois, je vois!

Une sourde s'est baignée au même endroit et elle se met à crier:

- J'entends! J'entends!

Alors un paralytique se précipite dans le bassin avec sa petite voiture, et quand on l'en retire, eh bien, il a des pneus neufs...

Les libraires proposent

Dame suisse sur un canapé de reps vert

par Catherine Paysan

Assise sur un canapé de reps vert qu'elle affectionne, dans le salon d'une paisible pension helvétique où elle passe l'été, aux environs de La Chaux-de-Fonds, Marguerite Droz songe à son existence. Du passé surgit son enfance à Neuchâtel, entre un père calviniste et une mère catholique et sarthoise, que l'amour a transplantée dans le Jura suisse, non sans malentendus ni homériques disputes qui ont marqué la petite fille qu'elle était, les amours adolescentes, une passion romantique, l'éveil aux idées, à l'histoire d'une jeune fille dans son flot suisse au cœur d'une Europe à feu et à sang. Plus tard, le bonheur des vacances à la campagne dans la Sarthe des années trente, deux mariages, deux veuvages... A présent de retour en Suisse, à la mi-temps d'une vie pleine, peuplée de visages et d'émotions, Marguerite Droz suit sa quête des autres et d'elle-même... elle est peut-être en train d'apprendre ce qu'on appelle le détachement.

Superbe, ce portrait nourri de vérité, rejoint en profondeur la grande tradition du récit, sans jamais lui sacrifier ce style chaleureux, ni cette fraîche vision des êtres, des paysages, des choses, qui ont fait de Catherine Paysan, depuis «Nous autres les Sanchez» et «Les feux de la Chandeleur»,

- Livres sélectionnés pour nos lecteurs par la Librairie Reymond -

vieillissant, les médicaments que prennent surtout les personnes âgées - somnifères, tranquillisants, analgésiques, remèdes pour la circulation, préparations contre les rhumatismes, etc. - et de mesurer les quantités de substances actives dans le sang ainsi que les produits d'élimination dans l'urine.

UN JUSTE MILIEU

L'organisme vieillissant étant moins réceptif que le jeune organisme à de nombreuses substances - comme par exemple le fer, le calcium et certaines vitamines - il faudrait, en fait, souvent prescrire les médicaments en quantités plus importantes; mais, comme, d'un autre côté, le foie et le rein d'une personne âgée ont besoin de plus de temps pour procéder respectivement à la détoxification et à l'élimination des déchets, une dose réduite serait souvent indiquée. Trouver le juste milieu pour chaque patient et pour chaque médicament n'est pas chose facile et il faut pour cela des directives se fondant sur des observations scientifiquement contrôlées.

RECHERCHE FONDAMENTALE

De telles directives doivent être élaborées par les gérontologues et appliquées par les gériatres. Le terme de gérontologie désigne la recherche fondamentale, qui porte sur les causes et les processus du vieillissement; par gériatrie, on entend le diagnostic et le traitement des manifestations et des maladies liées au vieillissement, ainsi que, sur un plan général, l'assistance médicale aux personnes âgées. Les deux domaines sont associés dans le projet de recherche mentionné plus haut. Puisque les personnes âgées consomment naturellement plus de médicaments que les plus jeunes, toute amélioration dans l'effet de ceux-ci pour cette branche d'âge importante est d'une grande actualité.

En fait d'ailleurs, la mise au point et le respect de dosages précis ne sont pas nécessaires pour les personnes âgées seulement. De façon moins aiguë, le problème se pose à tout âge et tous les patients devraient l'entretenir avec exactitude aux doses prescrites par le médecin ou mentionnées sur le prospectus d'emballage. (ds)

l'une des plus justes, l'une des plus authentiques romancières d'aujourd'hui. (Grasset)

Anne Marie par Lucien Bodard

Entre les deux guerres, la France est au zénith de sa gloire. Lucien, le héros de «Monsieur le consul» et du «Fils du consul», a dix ans et c'est le moment que choisit la famille Bonnard pour décider qu'il est temps de donner au petit Lulu une bonne et solide instruction française, qu'il ne pourrait trouver dans les lointaines provinces de la Chine du Sud. De plus, Mme Bonnard, Anne Marie, a envie de mener enfin à Paris la vie qu'elle juge digne de son destin. Anne Marie et son fils débarquent à Paris, couple étrange formé d'une mère infiniment séduisante et d'un petit garçon habitué à être, en Chine, le petit prince.

Anne Marie va lutter pour parvenir à régner parmi les puissants. Tout de suite, elle frappe au plus haut. Elle séduit, elle envahit l'univers de l'homme qui gouverne le Quai d'Orsay. Elle devient l'amie du couple, la conseillère, l'amie des amis. Elle est des fêtes comme de l'intimité.

Le petit Lucien guette les mouvements de sa mère qu'il voudrait garder pour lui seul, en même temps qu'il est fier de son éclat et de ses succès. «Anne Marie» est probablement un des plus beaux romans d'amour entre un fils et une mère. (Grasset)

Centre de Sornetan

Une exposition de collages

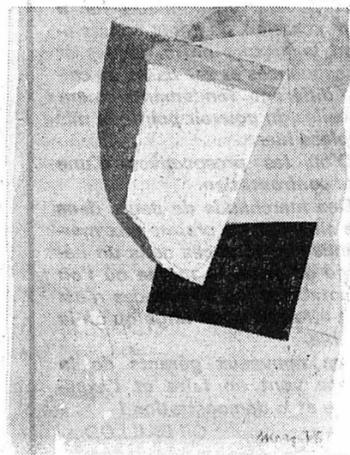
Le collage est né avec notre siècle. Même si l'historien de l'art connaît des exemples plus anciens, l'exploration du vaste terrain qu'offre la colle - permettant d'assembler du papier, du bois, du verre, de la toile, du cuir, bref tout ce qui ravit l'artiste - cette exploration-là n'a commencé qu'en 1912 avec Picasso et Braque.

En préparant cette exposition, qui comprend des collages de 23 artistes bernois, les organisateurs ont voulu rassembler des œuvres de bonne qualité, certes, mais aussi des œuvres qui donnent un aperçu de la très grande richesse qu'offre à l'inspiration artistique l'élément d'assemblage qu'est la colle.

Certains des artistes invités avaient dépassé ou étaient proches de la cinquantaine lorsque les derniers venaient de naître - c'est dire toute la diversité dans la gamme de sensibilité artistique des œuvres présentées.

L'exposition est organisée par le «Comité du Salon blanc» du Musée des Beaux-Arts de Berne. Le Centre de Sornetan l'accueille en premier; cet automne, elle aura lieu à Berne. C'est grâce à la collaboration de M. Sandor

Kuthy, conservateur au Musée des Beaux-Arts et ami du Centre, que cette exposition est présentée à Sornetan. Elle durera jusqu'au 16 août. Samedi eut lieu le vernissage. Les artistes et l'exposition furent introduits par M. Sandor Kuthy. (sp)



Assemblée générale du Service d'aide familiale (SAF)

10.000 heures de plus en 1980

Le Service d'aide familiale, (SAF) s'il se porte bien côté travail - les aides familiales ont effectué 10.000 heures de plus que l'an dernier auprès des familles et des personnes âgées - a plus de difficultés à se maintenir côté financier. En effet, la perte de l'exercice 1980 s'élève à près de 49.000 francs. Elle est comblée par le fond de roulement mais, malgré cela, ce déficit pose des problèmes aux responsables.

Les membres de la SAF étaient réunis mardi dernier en assemblée générale sous la présidence de M. Auguste Lebet. Ce dernier, dans son rapport d'activités a relevé que le travail accompli en 1980 avait donc augmenté de 26,79% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation a été assurée par une équipe de collaboratrices assez semblable à celle de 1979.

D'autre part, le SAF assure maintenant un travail pendant les week-end, en collaboration avec le Service médical de soins à domicile. Une convention signée en automne fait entrer dans l'officialité les rapports du SAF avec le service de la commune. Il faudra pourtant attendre jusqu'à fin 1981 pour évaluer les fruits de cette collaboration.

M. Lebet a souligné aussi que le nombre des membres cotisants a augmenté de 530 en 1980 pour atteindre au total le chiffre de 3073.

Mme Erna Wegmuller, responsable du service local, a de son côté expliqué les diverses facettes du travail des aides auprès de la population - travail très varié, mais ingrat et souvent mal compris par les usagers - en soulignant notamment que l'aide familiale dans ses actes journaliers doit prendre la peine d'être à l'écoute des besoins de ceux qu'elle aide, de s'adapter à chaque milieu, à chaque personne, de faire abstraction de ses désirs, de ses habitudes, pour mieux aider.

UNE MOTIVATION PROFONDE

La considérable augmentation des heures de travail effectuées dans les

foyers a exigé de toutes les aides une motivation profonde et une très grande disponibilité au service des autres puisqu'elles ont été accomplies par le même effectif qu'en 1979, a poursuivi Mme Wegmuller. Face à ce bilan, a précisé la responsable du service local, il est impossible de travailler à ce rythme sans augmenter le nombre des aides. En raison également des bas tarifs appliqués, plus les heures de travail augmentent plus le déficit croît. Pour continuer le travail mais également pour augmenter le salaire des aides, trop modeste par rapport à l'ampleur de l'ouvrage et aux responsabilités qu'elles assument, le SAF a un urgent besoin d'argent. M. Triponez, président cantonal de l'Association du SAF, a parlé, lors de l'assemblée, des subventions versées par l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) en précisant que dorénavant le canton accorderait des subventions en fonction des charges réelles, soit 18% des charges pour 1981. Cet apport est important pour le SAF mais malgré cela les responsables ont besoin de l'aide de chacun et lancent un appel à tous les donateurs qui par leur participation à ce service de continuer à œuvrer

Collision

Samedi à 9 h. 30, au volant d'une automobile, M. D. P. circulait rue de la Place-d'Armes en direction nord. A la hauteur de la rue de l'Est, une collision s'est produite avec la voiture de M. P.-A. M. qui circulait sur cette dernière rue en direction ouest. Dégâts.

auprès des familles et personnes âgées et à terminer l'année avec un bilan moins négatif.

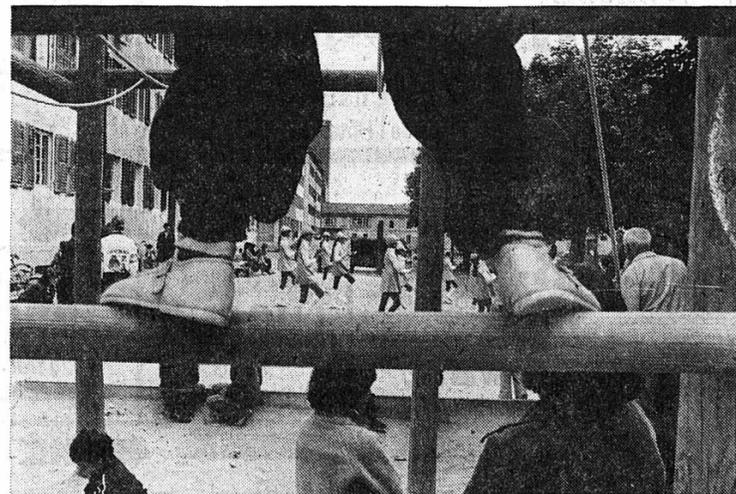
M. André Kubler, comptable du SAF a également fait un petit bilan, du nombre des heures facturées ces dernières années. En 1975, elles se montaient à 26.116 et en 1980 à 46.072, une augmentation considérable.

Enfin soulignons aussi que plus de 60 personnes participaient à cette assemblée, un chiffre qui montre bien l'intérêt porté par la population au SAF. M. Maurice Marthaler, chef des services sociaux a, au nom de la commune, remercié le SAF pour le travail qu'il accomplit dans notre ville.

Mme Kuhn a été nommée à la vice-présidence en remplacement de M. Jean Donzé qui quitte ce poste après 25 ans d'activité. Il reste toutefois membre du comité. Mme Alexandrine Mayoraz fêtera également cette année ses 25 ans d'activité comme aide familiale.

Au terme de l'assemblée, deux aides familiales et une aide au foyer ont, pour illustrer leur travail, parlé d'une de leur journée, relatant l'ampleur de l'ouvrage accompli et les circonstances dans lesquelles elle se déroule. C. M.

Marché aux puces des majorettes



Samedi, les majorettes de La Chaux-de-Fonds avaient installé leurs bancs, place du Bois, et proposaient aux passants les objets qui composaient leur marché aux puces. Outre les traditionnels articles que l'on peut trouver lors de tels étalages, les majorettes avaient confectionné des petites poupées, des écharpes et des pâtisseries «maison».

Pour animer également la place, les minis majorettes ont le matin déployé leurs talents pour présenter un petit spectacle, plein de fraîcheur alors que l'après-midi, les aînées ont fait montre de leur savoir. Les bénéficiaires de ce marché aux puces contribueront à financer les équipements des majorettes.

(Imp - photo Bernard)

tribune libre

tribune libre

Une classe de Frauenfeld fait la connaissance du Jura neuchâtelois

Avec le but de connaître une nouvelle région de notre patrie, de pratiquer la langue française pour nous si difficile et de faire des courses d'orientation, une classe du type scientifique s'est établie pour une semaine aux Vieux-Près sur Cernier.

On s'était bien préparé à cette expérience par la lecture régulière de «L'Impartial» (...) qui nous a beaucoup aidé à connaître et à comprendre les problèmes de la politique et de la vie toute générale de la région. Nous remercions aussi M. Gil Baillod, le rédacteur en chef, de ses prises de position souvent très personnelles et courageuses et première page. La lecture des colonnes locales de La Chaux-de-Fonds et du canton de Neuchâtel a trouvé notre vif intérêt.

L'hospitalité spontanée de la population a facilité beaucoup notre tâche et a contribué considérablement à ce que cette semaine ait pu devenir une expérience riche et précieuse. Expérience de genre très divers.

On était bien logé chez Mme J. Nyffenegger à «La Primevère» aux Vieux-Près, dans une ferme jurassienne au milieu de beaux pâturages et de cerisiers en fleurs. Evidemment la saison était particulièrement favorable, mais les marques de niveau de neige près de l'école de Derrière-Pertuis nous ont rappelé les longs mois pendant lesquels la région reste couverte chaque année.

La foire de Dombresson nous a offert le spectacle d'une fête locale mouvementée et joyeuse avec toute la population du Val-de-Ruz endimanchée. Nos élèves enviaient seulement leurs camarades de la région qui jouissaient d'une journée entière de congé pour la foire.

Un jour on avait prévu une rencontre avec une classe du même niveau du Gymnase de La Chaux-de-Fonds. Comme on avait amené les bicyclettes, on était assez mobiles pour arriver à temps par la Montagne de Cernier et La Vue-des-Alpes à la métropole des Montagnes neuchâteloises. Vers 10 heures nous étions très cordialement accueillis par M. A. Jeanneret, professeur et par sa classe. Ils avaient préparé un programme varié et fort intéressant. D'abord on nous présentait le laboratoire audiovisuel de l'école, où M. F. Jeannin nous expliquait en vrai expert et pourtant d'une façon si modeste et sympathique les secrets de son royaume technique. Les Thurgoviens, peu habitués à des installations aussi modernes et riches, restaient bouche bée.

Ensuite nos élèves étaient invités à suivre en petits groupes des cours réguliers dans de différentes classes ce qui leur donnait une petite idée de l'enseignement dans une autre région.

A midi la classe chaux-de-fonnière nous régala d'un véritable déjeuner sur l'herbe dans un magnifique jardin. C'est là où les contacts entre les deux classes commençaient à se faire, où les craintes initiales de s'exprimer dans la langue de l'autre peu à peu tombaient, en d'autres termes où un pas important vers le but de notre semaine se réalisait.

Dans l'après-midi on se promenait ensemble dans les rues caractéristiques de La Chaux-de-Fonds et visitait le grandiose Musée d'horlogerie.

Après un match de football sur le terrain du Gymnase la journée se terminait par une fondue excellente et joyeuse au réfectoire. Peu après 19 heures la colonne des quinze vélos thurgoviens quittait la ville et remontait vers La Vue-des-Alpes.

Enrichis d'une expérience culturelle et humaine nous tenons à remercier chaleureusement M. Tripet, directeur du

Gymnase, d'avoir consenti à libérer une classe de ses cours réguliers, et M. André Jeanneret de nous avoir consacré une journée entière. Même si ses premiers contacts restent souvent superficiels, ils nous paraissent extrêmement importants et utiles, de petits pas modestes à faciliter le dialogue entre les éléments romands et alémaniques.

Un autre jour on avait pu organiser une nouvelle rencontre: l'instituteur du collège de La Joux-du-Plâne, M. Gilbert Hirschi, avait invité notre groupe à visiter son école qui consiste actuellement en neuf élèves répartis sur les différentes classes de la première jusqu'à la quatrième secondaire. Inoubliable accueil: ces enfants dans ce coin perdu du canton nous reçoivent avec une interprétation vivante de plusieurs menus pour flûtes de Téléman, accompagnés de leur maître sur un harmonium de la génération de nos grands-pères. Les contacts étaient vite établis. Les enfants se présentaient, nos lycéens se présentaient, la différence d'âge s'oubliait facilement. On chantait à la guitare, ou jouait au ballon, on organisait une course d'orientation qui menait nos garçons devant toutes les fermes où habitent les élèves du collège, et on préparait ensemble une excellente raclette dans la cours de l'école.

Cette journée nous ouvrait d'une façon directe et sympathique des aspects nouveaux et intéressants sur la vie quotidienne de cette région. Merci, Gilbert Hirschi, pour cette journée, merci les frè-

res Ducommun pour la présentation de votre nouvelle ferme qui nous a tant impressionné, merci les Roth et les Boss et les Christen pour l'accueil si cordial que vous avez fait à ces intrus thurgoviens.

Les autres jours étaient occupés d'une part par des courses d'orientation dans la région des Vieux-Près qui s'y prête à merveille, et de l'autre par la préparation de petites scènes radiophoniques en français, toujours avec le but de pratiquer autant que possible la langue parlée. Les élèves avaient choisi trois sujets tout à fait différents qu'ils développaient d'après leur propre initiative:

- «Le Tunnel», adaptation de la nouvelle de Dürrenmatt, dans le train de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds;

- une leçon de trompette;

- table ronde politique entre les autorités communales et les habitants des Vieux-Près et des experts scientifiques sur la construction d'une centrale nucléaire aux Vieux-Près.

Les résultats remarquables de ces efforts étaient présentés à toute la classe (le dernier jour) à la grange de «La Primevère».

Nous avons vécu une semaine intense et riche, nous avons fait la connaissance d'un très beau coin de notre pays et nous avons trouvé une population extrêmement ouverte et cordiale. Nous tenons à remercier une fois de plus tous ceux qui ont contribué d'une manière ou l'autre à la réussite de cette expérience.

H. Munz
Frauenfeld

Traitement antirabique: l'enfant ou le chien?

Dimanche dernier, ma fille de deux ans s'est fait mordre au visage par un gentil petit chien «paissant» librement au bout d'une longe de quelque cinq mètres, laquelle longe était fixée au tronc d'un arbuste. Je ne me lancerai pas dans une bien difficile recherche de responsabilité. Toujours est-il que la personne mordue, c'est ma fille et non le chien, c'est donc le chien qui a eu un comportement agressif et non ma fille, qui a une grande habitude de ces animaux, du moins ceux que l'on peut caresser. De plus, le brave toutou ne portait pas d'étiquette «chien méchant» au cou, et son comportement, personne ne le connaissait, sauf peut-être l'autre petit enfant qui avait failli y laisser une cuisse l'an dernier et sa propriétaire. Bref, là n'est pas la question première, le mal étant fait. Mal bénin d'ailleurs, puisque, par chance, un seul point de suture suffira à guérir le mal apparent.

Surgit alors la question importante: le chien est-il vacciné? L'hôpital exige, à juste titre, un certificat de vaccination attestant que l'animal a bien subi le rappel exigé. Jusque-là, pas de problème, ou presque, puisque j'obtiens ledit certificat 24 heures plus tard. Il était temps tout de même, car si un traitement s'imposait, il devrait commencer immédiatement. Et il s'imposera, car, malheureusement, le certificat révèle qu'aucun rappel antirabique n'est intervenu en 1980. Par conséquent, même en tenant compte d'une immunité de un à deux ans, le risque ne peut être couru, selon les dires des personnes compétentes à l'hôpital. Et je suis également de cet avis... Il me serait d'ailleurs difficile de ne pas l'être. Le traitement doit donc commencer immédiatement par la première des six injections.

La durée du traitement, les effets secondaires probables et les autres désagréments affectifs causés chez une petite fille de deux ans me poussent à prendre d'autres renseignements encore. Ce que je fais, auprès d'un vétérinaire de la

place qui m'indique fort courtoisement qu'il existe une possibilité d'interrompre sans risque le traitement en cours à condition de placer le chien en observation quelques jours afin de déterminer si le comportement dudit chien n'indique rien d'anormal. C'est alors que le chien... ou plutôt le chat a mal à la patte! Car une mise en observation, ça coûte, et il faut apporter l'animal et aller le rechercher et d'abord y'avait qu'à pas... etc...

Bref, c'est une grave entorse dans le train-train quotidien, par rapport à la petite fille et à sa série de six injections. Ne vous étonnez guère, c'est bien la réponse que nous avons obtenue, de la part de la propriétaire de ce brave petit animal.

Alors la question que je pose, dans quel monde vivons-nous? Est-ce vraiment le monde de l'ignorance du voisin, dans lequel le mot solidarité n'existe plus, et surtout dans lequel le bonheur et le bien-être d'un enfant ne font plus le poids face à la bêtise humaine? C'est la question que je voulais poser en écrivant ces quelques lignes. Alors, nous parents, non seulement il nous faut parler à nos enfants des dangers qu'ils courent dans la rue, mais il nous faut encore leur apprendre à flatter ces braves petites bêtes dans le sens du poil, non pas, surtout pas, au risque d'être lacéré, mais au risque de dépeigner la pauvre bête et de mécontenter sa propriétaire!

Claude-Alain Kleiner
La Chaux-de-Fonds

Les Armes-Réunies, place du Marché



Malgré la suppression d'Estiville en 1981, il subsiste toutefois au programme, comme nous l'avions dit, les concerts américains en collaboration avec Musica-Théâtre et les concerts des sociétés de musique de la ville, le samedi matin, place du Marché. Samedi donc, ont fait leurs emplettes au son de la musique militaire Les Armes-Réunies, qui ouvrait ainsi ce mini programme estival, de manière fort entraînante. (imp - photo Bernard)

mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.
Centre de Rencontre: expos. photos Venise, 16-18, 20-22 h. 30.
Club 44: expos. Nelly Rudin, 18-20 h.
Les musées sont fermés le lundi, excepté le Musée paysan: 14-17 h., expos. architecture paysanne.
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13.30 - 18 h.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine Numa-Droz: fermée.
Minigolf: tous les jours jusqu'à 22 h.
La Boule-d'Or: Bar-dancing.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Consultations pour nourrissons: Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30, tél. 22 22 89.
Baby-sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 à 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Ludothèque: mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.
Pro Infirmités: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
Centre de rencontre: 16-18, 20-22 h. 30.
Ecoles des parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
Boutique 3e âge (Temple All. 23): 14-17 h.
SOS alcool.: tél. (039) 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30-12 h., - 14-17 h. 30.

Information allaitement: tél. 23 01 68 ou 23 14 16.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Centrale L-Robert 57. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignements.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs-Informations: (Grenier 22), 14-17 h., tél. 23 37 09.

Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

Corso: 21 h., Fantôme d'amour.

Eden: 20 h. 45, Vivre vite; 18 h. 30, Anna l'obsédée.

Plaza: 21 h., Psychose phase 3.

Scala: 20 h. 45, Bilitis.

avis urgents

Ce soir 20 h. 30
Channe Valaisanne
1er étage

Assemblée ordinaire

du Parti radical 15906

Mardi 23 juin 20 heures
Café des Alpes

Assemblée générale

FC Floria

Présence indispensable 15747

JURAIL
P 15788 La Chaux-de-Fonds
PRODUITS PÉTROLIERS
Tél. (039) 23 44 06
PRIX CHOC

POUR VOS VACANCES !

... des vêtements frais, pour tous les temps et pour vous, l'avantage des prix «NET»

TRAITEMENTS SPÉCIAUX DAIM - TAPIS - RIDEAUX



PRESSING 87-32

La Chaux-de-Fonds
Place de l'Hôtel-de-Ville et Serre 61

Le Locle
Angle Côte/ Henry-Grandjean

Saint-Imier
Place du Marché

Peseux
Cap 2000



PRESSING

VACANCES-SÉJOURS
EN CAR DE GRAND CONFORT
VOYAGES
WITTWER
A toutes les agences de voyages

AU TESSIN: LUGANO 7 jours dès Fr. 376.-	LAC DE GARDE: RIVA 7 jours dès Fr. 486.-	RIVIERA DES FLEURS ALASSIO 7 jours dès Fr. 438.-	ADRIATIQUE: RIMINI Torre-Pedrerà 8 jours dès Fr. 422.-	CÔTE DU ROUSSILLON: CANET-PLAGE 8 jours dès Fr. 634.-
--	---	---	--	--

Appartements à louer

LE LOCLE, Gentianes 2, à louer pour le 1er octobre éven. 1er novembre 1981

APPARTEMENT
DE 2 1/2 PIÈCES, au 2e étage, avec confort moderne, balcon, TV Coditel, salon 28 m². Loyer Fr. 402.- charges comprises.

Pour visiter: tél. 039/31 69 29

IMMOTEST SA, Bienne, téléphone 032/22 50 24 06-1783

studio
meublé, cuisine agencée.

Tél. (039) 31 67 65. 91-60307

VOYAGES hertzeisen

22 au 29 juillet (8 jours) PÈLERINAGE À LOURDES Fr. 870.- tout compris

13 au 16 juillet (4 jours) PÈLERINAGE JURASSIEN À EINSIEDELN Fr. 295.- tout compris

Inscriptions - Programmes:
Av. Gare 50, 2800 Delémont, tél. 066/22 95 22 D 14-216

VALAIS Val d'Hérens
Quelques locations en chalet pour vacances d'été. A la semaine. Prix raisonnables. Tél. (021) 22 23 43 Logement City 18-1404

Vente de cerises
tous les jours.
O. Schwander
Agriculteur
1400 Cheseaux sur Yverdon
Tél. (024) 21 27 16 22-471806

Un vrai régal!

Rôtisserie Hôtel Bar Dancing
Le Grenier
Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 038 57 17 87

BLUES AND BOOGIE
Après le grand succès de «Basie Alumni» Serge Suter présente un autre de ses vieux amis jazzmen:

CLARENCE «Gatemouth» BROWN

Un des pères du rock and roll vocal - guitare - harmonica avec son orchestre de la Nouvelle-Orléans et du Texas jazz - blues - country - rocking blues

A participé à de nombreux Jazz Festivals:
Berlin - Newport - Nice Montreux - Berne

A joué avec les grandes vedettes internationales du jazz: Count Basie, Lionel Hampton, Dizzy Gillespie, etc...

JEUDI 25 JUIN à 20 h. 45
Fr. 15.- par personne + drink offert
Fr. 25.- par couple

Restauration dès 19 h.
Réservation: tél. (038) 57 17 87
Location: tél. (038) 25 42 43
Office du Tourisme - Neuchâtel 28-323

Publicité intensive - Publicité par annonces

A vendre **fourgon Citroën**
pour 1 à 2 chevaux, 45 600 km., prix à discuter.
Tél. (039) 31 86 26. heures de bureau. 91-60306

Gilbert Cosandey
artisan-bijoutier
LE LOCLE - Tél. (039) 31 42 57

DÉPÔT PROVIMI
G.-Chr. Siber
2314 LA SAGNE, tél. 039/31 51 02
FERMETURE ANNUELLE
DU 6 AU 25 JUILLET 91-30718

annonces Suisses Schweizer Annoncen
assa
Lecteurs, annonceurs, éditeurs... tous solidaires via Assa

Assa Annonces Suisses SA
2301 La Chaux-de-Fonds
31, av. Léopold-Robert
Tél. 039/23 22 14

Faites plaisir à vos enfants. Offrez-leur des gobelets Pierrot sur lesquels ils trouveront, maintenant, des autocollants avec des personnages de Walt Disney.

Pierrot
Naturel - c'est meilleur.

Pierrot-Friola, CH-3000 Berne 6. 54.387.417

X

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

60-155.245

makrolon plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51 60-382888

Cours de planche à voile tous les jours

ECOLE WINDSURFING
MOEL BELLERIVE CHEZ LE BART NE

Mercredi cours juniors dès 11 ans
Tél. 038 55 29 30 87-59

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli 97, 6004 Lucerne 62-169.843

Publicité intensive - Publicité par annonces.

Actuel Fust Actuel Fust

Actuel Fust Actuel Fust

- Réfrigérateurs,
- Congélateurs armoires
- Bahuts de congélation

vous sont aussi accessibles, en effet les prix **Fust** les plus avantageux sont à peine croyables.

Garantie de prix Fust: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

- Location avec droit d'achat en tout temps
- Le plus grand choix en marques de qualité
- Livraison gratuite
- Importante remise à l'emporter
- Constamment des modèles d'exposition à prix bas
- Le meilleur prix de reprise de votre ancien appareil.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 succursales

05-2569

FUST

Votre spécialiste pour cuisine

Votre spécialiste pour électro-ménager

TOM and JERRY

QU'EST-CE QU'IL FABRIQUE ?

BANG BANG BANG

QUE CONSTRUISEZ-VOUS LÀ-DEDANS ?

SLAM!

UNE PORTE!

© COSMOPRESS, GENÈVE © METRO-GOLDMANN-MAYER, INC. DIST. EDITORS PRESS SERVICE, INC. 622

A l'occasion du centième anniversaire de la section locale Fête cantonale de la Croix-Bleue aux Ponts-de-Martel

La Croix-Bleue neuchâteloise était hier en fête. C'était en effet le jour de sa réunion cantonale annuelle qui s'est tenue aux Ponts-de-Martel. Réunions, témoignages, moments de recueillement, de prière et de louanges du Seigneur ont constitué l'essentiel du programme de cette journée largement agrémentée par des intermèdes musicaux apportés par les fanfares ou des groupes d'Espoir.



Les jeunes des groupes de l'Espoir étaient aussi de la fête

C'est par une réunion de prière suivie du culte que la Fête cantonale 1981 de la Croix-Bleue neuchâteloise a débuté.

Ce culte, aux Ponts-de-Martel, fut présidé par le président cantonal, le pasteur Francis Kubler. Les membres de plusieurs fanfares s'en allèrent à La Brévine pour participer au culte.

Aux Ponts-de-Martel également, les cuivres retentirent dans l'enceinte du temple tout d'abord avant de se faire entendre sur la place du village.

Ce fut ensuite le moment du repas de midi, pris sous la forme d'un pique-nique servi à la maison de paroisse auquel prirent part plus de trois cents personnes, réparties sur les deux étages. Plusieurs orateurs prirent la parole.

SOUVENIRS ET ANECDOTES

Dès 14 heures une rencontre au temple réunit tous les participants à cette fête, les musiciens de toutes les fanfares placés sous la baguette du directeur de la formation des Ponts-de-Martel, M. André Scheurer ouvrant les feux. Si la fête cantonale se déroulait cette année aux Ponts-de-Martel, c'est parce que la section de ce village célèbre précisément son centième anniversaire. Dans ce contexte, il appartient à M. Georges-Ali Maire, ancien enfant du village, de rappeler les principales étapes de la création de la section de la Croix-Bleue du lieu.

Ce qu'il fit de manière anecdotique et non dépourvue d'humour après deux lectures bibliques.

C'est à l'aide d'anciens procès-verbaux, de journaux de la Croix-Bleue et de l'almanach de cette association que l'orateur a pu retracer un historique.

GRAND NOMBRE DE BISTROTS

Il rappela qu'il y a un siècle, les gens vivaient dans des conditions d'habitat beaucoup plus précaires qu'aujourd'hui. Que le village des Ponts-de-Martel, en 1910 par exemple, comptait 2000 habitants (soit plus que de nos jours) et que les maisons étaient moins nombreuses.



Pour le cortège, tous les musiciens des diverses fanfares étaient rassemblés (Photos Impar-Perrin)

Quant aux bistrotts, on en comptait en Suisse, en moyenne, un pour 40 à 80 habitants.

Il évoqua alors les difficiles conditions de travail de l'époque, peu de congés accordés aux ouvriers et le cours de l'argent. En 1901, l'expédition d'une lettre coûtait, pour la Suisse, cinq centimes et l'almanach de la Croix-Bleue revenait à quelques dizaines de centimes seulement.

Toutes ces conditions, selon l'orateur, pouvaient favoriser l'alcoolisme. Une espèce d'alcoolisme destiné à oublier les difficiles conditions du moment.

HUIT MEMBRES FONDATEURS

C'est dans ce contexte que la Croix-Bleue fut créée en 1877 et qu'elle rencontra rapidement des adeptes, tels ces Ponliers qui en janvier 1881 déjà fondèrent une section aux Ponts-de-Martel. Dans un chalet non loin du temple, ils furent huit membres fondateurs. Et M. Maire de rappeler les noms de quelques pionniers: MM. Charles Ducommun, Ulysse Perrenoud, Fritz Emile Huguenin, comme celui du premier président, M. Ulysse Grezet. Avec enthousiasme, animé d'une foi inébranlable, ces fondateurs, en quelque sorte cobayes, voulaient démontrer qu'il était possible de vivre sans alcool, malgré les conditions difficiles de l'époque.

Pas toujours compris, parfois persécutés, ils firent preuve d'un beau courage en développant leur action, puisqu'en 1883 la section des Ponts-de-Martel comptait déjà 22 membres.

Tous sont fidèles à la même doctrine: la délivrance par Dieu, l'abstinence totale et recommander la modération.

OUVERTURE D'UN CAFÉ DE TEMPÉRANCE

A l'aide de moyens spirituels tels que la prière, la foi, l'espérance en Dieu et de moyens pratiques, réunions, organisation administrative de la section, ces pionniers font progresser leur cause. Ils sont persuadés que leur action répond à un réel besoin.

En 1882 on compte en Suisse romande 40 cafés de tempérance et 80 en 1885. C'est le 15 mai 1883 que celui des Ponts-de-Martel - aujourd'hui disparu - fut inauguré officiellement. Son ouverture ne fut pas très simple et les membres d'alors durent beaucoup travailler à sa réalisation. La tasse de café coûtait 10 centimes. Le même prix que l'amende d'absence à une assemblée.

De manière indépendante, la section des Ponts-de-Martel créa ensuite un fond de caisse d'épargne appelé l'Economie. En 1886 eut déjà lieu la fête cantonale dans ce même village. Son bénéfice fut de 65 centimes alors que les dépenses s'élevaient à 196 francs.

UN MESSAGE TOUJOURS VALABLE

En 1909 fut érigée une grande tentecantine pour une nouvelle fête cantonale, précédée le samedi d'une imposante assemblée de délégués.

La Croix-Bleue ne cesse de se développer et réussit de mieux en mieux à remplir sa mission. Ainsi, en 1909 le pasteur Borel déclara que 600 personnes sont membres de la Croix-Bleue dans le Jura bernois. Parmi celles-ci, la moitié sont des buveurs relevés.

Aux Ponts-de-Martel, il en va de même et la section organise même des réunions à La Chaux-du-Milieu et au Quartier. Après avoir rappelé ce que furent les débuts de la Croix-Bleue aux Ponts, M. Borel se pencha sur le présent. Les conditions d'existence, de travail ont bien changé, déclare-t-il. L'alcoolisme n'est plus le même qu'il y a cent ans, mais il subsiste toujours, prend d'autres formes, se présente sous d'autres visages.

Le message délivré il y a cent ans déjà reste valable aujourd'hui et toujours le même conclut-il. Des groupes d'Espoir, accompagnés à la guitare chantèrent.

TOUJOURS SA RAISON D'ÊTRE

Ce furent ensuite MM. Bertrand Nussbaumer et Jean-Marc Rey, tous deux directeurs de maisons pour alcooliques qui livrèrent leurs joies, leurs tristesses et interrogations sur leur travail.

Sur la place du village, le pasteur Kubler, après la rencontre au temple reprit la parole pour s'interroger sur la raison d'être de la Croix-Bleue.

Elle a toutes les raisons de subsister releva-t-il. L'alcoolisme féminin et chez les jeunes est en développement. «Voilà nos nouveaux chantiers de travail».

Les fanfares interprétèrent deux partitions avant de conduire un cortège dans le village qui se termina à la Maison de paroisse où fut servi une collation.

(jcp)

ACO théâtre demain soir au collège Jehan-Droz Sept jeunes filles, un monologue et une infirmière



Une vue des jeunes actrices. (photo Impar-Perrin)

Depuis plusieurs années déjà, Anne-Marie Jan du Théâtre populaire est responsable des ACO théâtre à l'École secondaire du Locle. Et c'est demain mardi, à 20 heures, que ses élèves présenteront le fruit de leur année de travail. Dans la salle polyvalente du collège Jehan-Droz, les membres du groupe ACO théâtre interpréteront «Véronique la vie commence à 5 h. 30». Une pièce adaptée d'après l'œuvre d'Armand Gatti qui s'intitulait alors «La journée d'une infirmière ou pourquoi les animaux domestiques».

Cette année, seules des jeunes filles se sont inscrites pour les ACO théâtre. Elles sont sept de 2e et 3e année secondaire.

Le choix de la pièce a été fait par les participantes aux ACO théâtre elles-mêmes.

Il y a environ six mois qu'a débuté le travail autour de cette pièce. «Mais, précise Anne-Marie Jan à ce propos, l'intérêt de l'animation créée dans le cadre du travail des ACO théâtre est encore plus fort que le résultat, soit le spectacle».

Effectivement, en rapport avec le thème de la pièce, l'animatrice du TPR a pu mener avec ces jeunes filles une réflexion sur la condition féminine, la profession d'infirmière, l'avenir vu à travers le mariage, le choix d'un métier, etc...

LA JOURNÉE D'UNE INFIRMIÈRE

Afin de permettre aux jeunes comédiennes en herbe de mieux saisir l'ambiance de la pièce, toutes, individuellement, ont passé un après-midi à l'Hôpital de Landeyeux. Ce qui constitue pour chacune d'elle une expérience remarquable. Pour laquelle elles étaient en fait très motivées grâce à l'approche théâtrale préalable.

Car précisons que cette pièce est un long monologue écrit par Gatti en mai 1968 après l'interview d'une infirmière. Monologue qui fait découvrir aux spectateurs le vécu quotidien d'une infirmière, l'espace d'une journée, prise aussi bien sous l'angle de la vie privée que professionnelle.

Et à tour de rôle, les jeunes filles endossent le personnage de Véronique. Chacune d'elles, selon un découpage bien précis, interprète une ou plusieurs scènes. Ceci pour le thème. Voici pour la forme. Anne-Marie Jan s'explique: «La dimension forte du spectacle est constituée par le fait qu'il ne se joue pas sur une scène. Mais au milieu du public ce qui favorise les rapports directs avec les individus et qui permet aux jeunes filles de mieux dominer leur timidité».

Il serait heureux qu'un nombreux public assiste à ce spectacle. (jcp)

Organisé par Huguenin-Médailleurs SA Très belle réussite du tournoi de football inter-fabriques



Les meilleurs du jour avec à gauche l'équipe vainqueur, celle de Girard-Perregaux et celle de Walther à droite. (Photo Impar-Perrin)

Malgré un temps assez frais, surtout en fin d'après-midi, et la présence constante et menaçante de lourds nuages qui assombrissaient le ciel, le tournoi inter-fabriques organisé samedi dernier par le Club sportif Huguenin Médailleurs SA, section football s'est fort bien déroulé.

Neuf équipes y prirent part et les organisateurs, au terme de ce tournoi disputé sur le terrain du Marais, se plurent à relever le bel esprit de sportivité qui durant toute la journée anima les joueurs.

C'est finalement l'équipe de Girard-Perregaux qui a remporté la victoire finale, battant lors du dernier match les joueurs de Walther, vainqueurs il y a deux ans et qui remportèrent l'an dernier la coupe Fair-Play. Le matin déjà, dès 7 h. 30, les équipes réparties en deux groupes s'affrontèrent. Ces matchs éliminatoires étaient d'une durée de deux fois dix minutes.

Au bord du terrain de football avait été amené le camion du «jury», tandis que la cantine, au-dessus, marcha à un bon rythme toute la journée. Car amis des joueurs, parenté, épouses furent nombreux à assister à ces rencontres.

Dans le groupe 1, ce fut donc Girard-Perregaux qui s'imposa devant Voumard-Machines, et Walther, dans le groupe 2 prit le meilleur sur Dixi 1.

MATCH PASSIONNANT

La finale pour la 3e et 4e place débuta à 17 heures. Elle mit donc aux prises les équipes de Voumard et de Dixi. Le match fut passionnant et âprement disputé. En effet, au terme du temps réglementaire de deux fois vingt minutes, le score était nul de 0 à 0.

Au terme des prolongations il était de 1 à 1.

Il fallut avoir recours aux pénalités. Au terme de la première série de cinq tirs pour chaque équipe, le score était encore égal: 4 à 4.

C'est dire l'ambiance tendue et nerveuse qui régnait alors autour du stade.

Ce fut ensuite la deuxième série de

pénalités, tirés un à un. La première équipe ratant son tir perdant la partie.

Finalement, sept pénalités furent tirées de part et d'autre, avant que le sort ne favorise Voumard. Quant au match opposant les finalistes, il fut sans histoire, les équipes faisant souvent jeu égal.

Toutefois, avec plus de technique, d'aisance et de sûreté, ceux de Girard-Perregaux parvinrent à maintenir l'accrochage au milieu de la première mi-temps, s'imposant sur le score de 1 à 0 face à Walther.

Classement: 1. Girard-Perregaux; 2. Walther; 3. Voumard-Machines; 4. Dixi 1 SA; 5. Seitz; 6. Huguenin-Gasser; 7. Longines; 8. Union Carbide Europe; 9. Aciera (vainqueur en 1980) et 10. Tissot qui a déclaré forfait ne présentant pas d'équipe.

Coupe Fair-Play: 1. Seitz; 2. Girard-Perregaux; 3. Walther.

(jcp)

mémento

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque de la ville: 14 h. 30-18 h. 30.

Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.

Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19.
Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.

La Main-Tendue: tél. No 143.
Le Grand-Cachot-de-Vent: Expos. tapisseries Robert Wogensky, 14 h. 30-17 h. 30.

LE MEILLEUR DE L'AUTOMOBILE



Mazda 323 1300 GL
3 portes: 10'700.-

LA TOUTE NOUVELLE MAZDA 323

UNE CONCEPTION NOUVELLE, SANS COMPROMIS

Une bonne traction avant, ça tient la route. Evident. Mais ça ne suffit pas. La nouvelle Mazda 323 est une traction avant douce à conduire, qui braque très court. Sa boîte de vitesses est précise.

L'INDÉPENDANCE DANS LA STABILITÉ

Une suspension indépendante sur les 4 roues, c'est stable. Exact. Mais elle est parfois trop... indépendante à l'arrière. La géométrie auto-stabilisatrice de la nouvelle Mazda supprime cet inconvénient.

L'ÉCONOMIE DANS LA PERFORMANCE

Une voiture moyenne, c'est économique. Vrai. Mais son moteur manque souvent de tempérament. La nouvelle Mazda 323 a un moteur transversal, robuste, sobre, et performant à tous les régimes. Consommation ECE/DIN à 90 km/h: 5,3 à 5,6 l/100 km.

UN CONFORT GRAND COMME ÇA!

Une compacte, c'est pratique. D'accord. Mais à l'intérieur, on manque un petit peu d'espace et de confort. La nouvelle Mazda

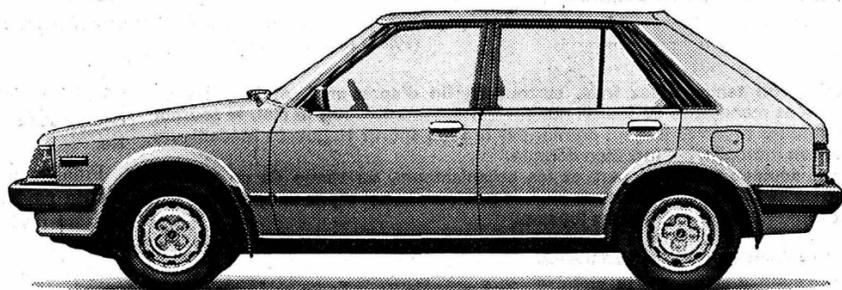
323 est très spacieuse. Les sièges sont enveloppants et bien dessinés. A l'arrière, les dossiers sont rabattables séparément pour augmenter encore, à volonté, le volume du coffre. Le tableau de bord, esthétique et fonctionnel, est très complet.

... ET UNE CLASSE IRRÉSISTIBLE

Quand une voiture réunit toutes ces qualités, elle n'est pas forcément belle. Oui. Mais la carrosserie de la nouvelle Mazda 323 prouve qu'une voiture techniquement parfaite peut aussi être une réussite esthétique.

1100, 1300 OU 1500 CM³, À VOUS DE CHOISIR ENTRE 7 MODÈLES

1100 GL 3 portes	9'990.-	1300 GL 3 portes	10'700.-	1500 GLS 3 portes 5 vitesses	12'750.-
Transmission automatique: Fr. 1.000.-		1300 GLS 3 portes 5 vitesses	11'650.-	1500 GLS 5 portes 5 vitesses*	13'300.-
Toit ouvrant (modèles 1500) Fr. 500.-		1300 GLS 5 portes 5 vitesses	12'200.-	1500 GT 3 portes 5 vitesses	14'350.-



MAZDA 323

L'AVENIR VOUS DONNERA RAISON

82-1480

CSWH Univas

Mazda (Suisse) SA, 1217 Meyrin 1 (Groupe Blanc & Paiche)

La Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir,
rue du Progrès 90-92, 039/22 18 01
Les Ponts-de-Martal Garage de la Prairie, 039/37 16 22
Colombier Garage du Vieux Moulin, 038/41 35 70

Le Locle Garage des Eroges,
Giovanni Rustico, 039/31 10 90
Hauterive-Neuchâtel
Garage Schenker + Cie, 038/33 13 45
Moutier Garage B. Zaccagni, 032/93 16 77

Reconvilier Garage et Carrosserie Langiano, 032/91 23 51
St-Martin Garage Michel Javet, 038/53 27 07
Buttes Garage J.-M. Vaucher, 038/61 25 22
Saignelégier Maurice Schluchter, 039/51 21 18

148d10

OFFRES D'EMPLOIS

AMANN & Cie SA

désire engager un

mécanicien d'entretien général

Nous demandons:

- bonne formation de base (niveau CFC)
- connaissances sur poids lourds
- quelques années de pratique

Nous offrons:

- activité variée et à responsabilité
- poste stable
- prestations sociales d'une entreprise moderne

Faire offres à la direction de Amann & Cie SA,
16, Crêt-Taconnet, 2002 Neuchâtel. 87-182

FAVRE & PERRET SA.

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 19 83

cherche

UN POLISSEUR

connaissant le feutrage.

UN JEUNE HOMME

conscientieux à former.

Prendre rendez-vous par téléphone.

28-12101

MIKRON

Vu l'extension constante de l'entreprise, nous cherchons

fraiseurs

Mikron Haesler SA, fabrique des machines d'usinage et d'assemblage de renommée mondiale et vend dans des secteurs très divers: automobile, appareillage, robinetterie, serrurerie, etc. La haute technicité de nos produits offre un très large éventail de travaux intéressants et variés.

Veillez téléphoner à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenaux.

28-78

MIKRON HAESLER S.A.
2017 Boudry - Tél. 038/44 21 41



SEMA

A Oensingen (SO), nous construisons une usine de conception ultra-moderne pour la fabrication de garages en béton, avec une capacité annuelle de livraison de 1500 garages, clés en main. La production débutera au printemps 1982. Nous cherchons pour entrée immédiate:

chef de vente/ conseiller technique

pour la région Suisse Romande

ainsi que des représentants régionaux extra-professionnels pour les cantons du Jura et de Neuchâtel.

Cette activité requiert beaucoup d'initiative et une grande indépendance. Les architectes et autres personnes intéressées dans le génie civil devront être conseillés sur le plan technique. Des connaissances dans le bâtiment (dessinateurs, chefs de chantier) ou dans la vente seraient un avantage certain.

Nous offrons une caisse de retraite et tous les avantages d'une grande entreprise. Une voiture de fonction est à disposition. Les salaires sont élevés.

Nous attendons volontiers votre offre écrite avec photo et certificats.

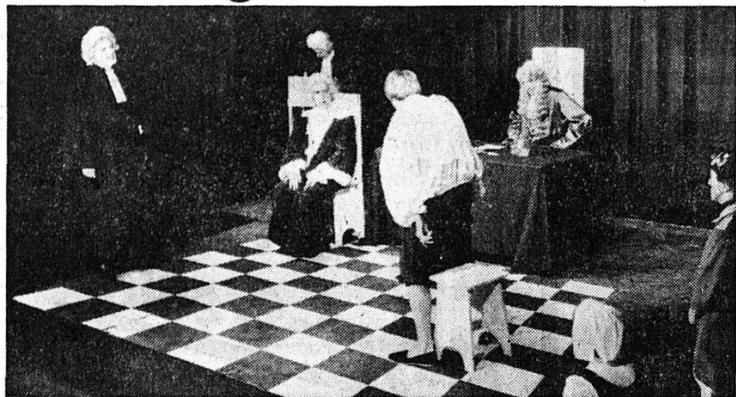
09-1544

SEMA AG Personelles
W.Trösch Ringstrasse 44
4900 Langenthal 063 22 48 29

• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

Journées des avocats suisses à Neuchâtel

Des magistrats font d'étranges aveux...



Un pauvre boulanger accusé de meurtre crie en vain son innocence. C'était à Malte, en 1681. (Photo Impar-RWS)

On se demande si le barreau neuchâtelois pourra se remettre du coup de théâtre survenu samedi soir: un juge cantonal a avoué publiquement être l'auteur d'un trafic de fausse monnaie et avoir froidement poignardé un complice; un avocat a prouvé qu'il était un bien bizarre homme de loi, quelques-uns de ses confrères n'ont pas hésité à soumettre un pauvre boulanger innocent à la torture, un jeune juge d'instruction a utilisé des termes orduriers...

Tous ces aveux ont pourtant été pleinement approuvés par une assistance composée, il est vrai, de «copains» de ces étranges magistrats qui n'ont pas hésité à les applaudir follement.

Le rideau a été baissé discrètement sur ces révélations. Un rideau de théâtre cela va sans dire. Les avocats neuchâtelois n'ont pas craint de monter et de jouer une pièce en trois actes écrite par

un de leurs confrères belges, M. Denis Marion. Un spectateur non averti aurait pu penser que des artistes professionnels étaient sur scène et nous ne formulerons qu'une seule critique: le travail fourni par chacun pour présenter cette pièce, l'effort constant pendant deux mois pour tout mettre au point mériteraient que ce spectacle soit donné quelques fois encore. Il suffirait d'avertir le public que la justice d'aujourd'hui n'a que de très lointains rapports avec celle appliquée en 1681 dans l'Ile de Malte...

Donnons une palme à tous les avocats-notaires-comédiens qui ont interprété

District de Neuchâtel

SAINT-BLAISE

Motards blessés

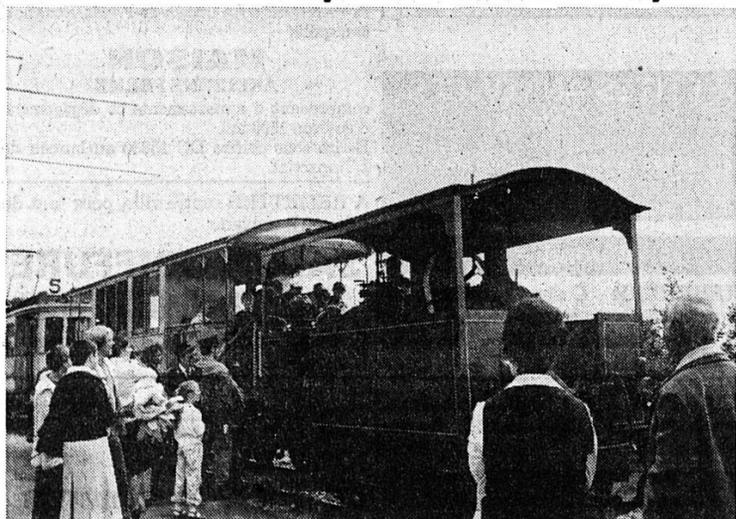
Vendredi à 22 h. 45, M. E. G., de Bevaix, circulait en voiture, de Marin à Saint-Blaise. Au carrefour de la poste, une collision s'est produite avec la moto de M. Jean-Pierre Holzeauer, 19 ans, de Cressier, qui circulait en direction de Cornaux. Blessés, le motocycliste et son passager, M. François Montavon, 18 ans, ont été transportés à l'Hôpital de la Providence par l'ambulance.

Appel aux témoins

Samedi entre 16 h. et 17 h. 15, lors d'une marche arrière, une automobile bleue a endommagé une voiture en stationnement à la rue de la Côte, devant l'immeuble No 113. Le conducteur responsable - qui a poursuivi sa route - ainsi que les témoins éventuels sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel. (Tél: (038) 24.24.24.

• **DISTRICT DE BOUDRY** •

Santé retrouvée pour le tram à vapeur



- Ralliez-vous à mon panache blanc... Il n'a pas été nécessaire, samedi et dimanche, d'appeler les gens pour occuper la remorque tirée par un tram à vapeur qui reliait Auvernier à Boudry. Chacun a voulu apprécier les joies du «rétro», vivre pendant quelques minutes comme le faisaient nos parents «au bon vieux temps».

Mais le «clou» a été le tram à vapeur et sa remorque qui, à grandes traînées de fumée grise et blanche, ont roulé sans interruption, histoire de se faire pardonner leur défection la semaine précédente. Ils ont trouvé heureusement un excellent médecin-mécanicien pour se remettre sur rail.

Comme dans les autres localités, les Amis du tram se sont associés à la manifestation, offrant des cartes postales, des enveloppes spécialement affranchies, des médailles commémoratives ainsi qu'une plaquette fort bien conçue.

(Photo Impar-RWS)

OUVERTURE
Une autre entreprise Service Portes PORTAS

Ne peignez plus jamais vos portes!

Nous transformons les portes quel que soit leur état (fissurées, trouées, écaillées) ou leur vétusté, en l'espace de 8 heures (prises le matin, livrées le soir), en portes PORTAS modernes, sans entretien, peu coûteuses. Comme neuves! En différents décors aspect bois ou en couleurs unies - exposition permanente - téléphonez-nous!

Information gratuite! Profitez de nos prix spéciaux d'ouverture.

PORTAS®

AGENT EXCLUSIF POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL, ET LES DISTRICTS COURTELARY, ET LA NEUVEVILLE

A. Wälti S.A.
32 a, rue du Grenier, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tel. (039) 23.79.00

Services Portes PORTAS partout en Suisse et dans de nombreux pays d'Europe

Offres spéciales d'ouverture!

avant après

OT 110-F

PORTAS®

46-4245

Journée officielle du Tir du centenaire
La bannière cantonale a été remise samedi à Peseux



M. Yann Richter, président d'organisation du Tir cantonal neuchâtelois qui s'est déroulé à Neuchâtel en 1973 a tendu, samedi matin, la bannière cantonale à M. Alphonse Roussy, son successeur, de Peseux.

La fête 1981 revêt une importance inhabituelle puisqu'elle marque le centenaire de la Société cantonale neuchâteloise. Au cours de la journée officielle, plusieurs orateurs ont tenu à marquer cet événement par des rappels du passé ou des regards vers l'avenir. On notait la présence de nombreuses personnalités:

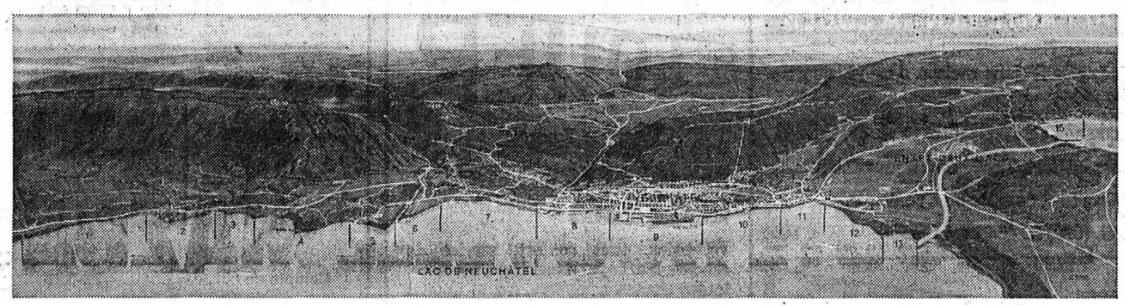
MM. Jean-Claude Barbezat, président du Grand Conseil, MM. André Brandt et Jean Cavadini, conseillers d'Etat, les représentants de l'armée, des sociétés, des autorités communales.

Les tirs se dérouleront jusqu'au 5 juillet. La participation est excellente: plus de 600 inscriptions, ce qui récompense les organisateurs qui œuvrent depuis deux ans pour que ce tir cantonal soit un complet succès. Le temps est clément, ce qui contribue aussi aux résultats remarquables obtenus jusqu'à ce jour.

(Photo-Impar-RWS)

• **PAYS NEUCHÂTELOIS** •

Une enquête publique de l'Institut de géographie de l'Université
Comment les Neuchâtelois vivent-ils leur lac?



Un panorama du Littoral pour «jouer à l'aménageur».

Quatre mille questionnaires viennent d'être envoyés dans des familles neuchâteloises prises au hasard pour savoir comment la population du canton envisage, perçoit, comprend et souhaite les rives du lac. Rien à voir avec les Jeunes Rives du chef-lieu qui ont animé l'actualité ces derniers temps. Il s'agit cette fois-ci d'une grande enquête effectuée par l'Institut de géographie de l'Université, à la demande du chef du Département cantonal des travaux publics, le conseiller d'Etat André Brandt, en collaboration avec le service de l'aménagement du territoire. Le but n'est pas seulement de prendre le pouls du public, de mesurer son indice de satisfaction ou d'enregistrer ses doléances et ses suggestions. En second plan en effet, cette enquête devrait également permettre aux autorités de disposer d'une orientation plus nette dans ses travaux d'élaboration de la future loi sur la protection des rives qui en est au niveau - très laborieux - des études de commission.

Sous la direction du professeur Frédéric Chiffelle, directeur de l'Institut de

géographie, deux chercheurs, MM. Didier Delaleu et Tiziano Gianoni, ont donc élaboré ce questionnaire de huit pages dans une forme qui permette ensuite le traitement des données par l'informatique. Les questions, précises, directes et pratiques, permettent d'apprécier le souci de l'Institut d'effectuer des recherches de déboucher sur des applications dans le terrain.

Les responsables de cette consultation n'ont pas choisi la méthode de l'échantillonnage de population, toujours arbitraire et aléatoire. Ils ont opté pour la loi des grands nombres. Le canton compte plus de 80.000 ménages. 5 % d'entre eux, pris dans toutes les communes - du Haut comme du Bas - vont donc ou ont déjà reçu ces formulaires. Les réponses resteront anonymes, la mention de l'identité étant facultative. Après une première page permettant de situer socialement (propriétaire de bateau, de caravane, de chalet, profession, etc.), et géographiquement le «sondés» (habite-t-il au bord du lac, voit-il le lac depuis son lieu de domicile), l'enquête tente de cerner les affinités du public avec le lac de Neuchâtel. Elle devrait permettre de recueillir d'in-

téressantes statistiques sur la façon dont les Neuchâtelois «vivent» le lac, comment ils utilisent les rives, ce qu'ils apprécient ou ce qu'ils déplorent. Une troisième partie, baptisée «jeu de l'aménageur» permet aux personnes consultées de faire des suggestions pour l'aménagement des rives à partir d'un catalogue de propositions et d'un panorama du littoral découpé en zones.

L'ÉPINEUX PROBLÈME DU DROIT DE PASSAGE

Les dernières questions portent sur le «droit de marche-pied» qui fait sporadiquement l'objet de certaines polémiques. En principe - mais cela reste très théorique - une jurisprudence assez ancienne garantit le libre passage des piétons le long des rives, y compris à travers les propriétés privées.

La nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire garantit également ce principe puisqu'elle stipule que les bords des lacs et des cours d'eau doivent être tenus libres à l'accès du public dont le passage doit être favorisé le long des rives. C'est là toutefois une question épineuse qui n'est pas réglée à satisfaction et que la législation cantonale, à terme, devra préciser.

Parallèlement au sondage en cours, l'Institut de géographie a effectué une recherche historique sur ce droit de passage qui viendra s'ajouter aux constatations recueillies grâce aux 4000 questionnaires. L'Institut de géographie, après traitement et analyse du matériel recueilli, pourra alors rédiger un rapport qui comprendra également les résultats d'une précédente enquête menée voici quelques mois sur la personnalité des propriétaires de bateaux. Ce sera notamment l'occasion de découvrir que, contrairement à une idée préconçue, les Neuchâtelois représentent l'immense majorité des usagers du lac sur cette rive-ci, et non pas les Suisses allemands comme on l'entend souvent dire.

L'ensemble de ces études permettra d'avoir enfin une idée précise des rapports entre le lac, ses rives et la population. Le but sera d'autant mieux atteint que les réponses au questionnaire seront nombreuses. Le lac étant l'affaire de tous, la population doit profiter de l'occasion qui lui est donnée de s'exprimer.

JAL

mémento

- Neuchâtel**
Jazzland: Liz Mc Comb et Big Miller.
Galerie des Amis des Arts: expos. femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, 10-12 h., 14-17 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.
- CINÉMAS**
Apollo: 17 h. 30, Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été; 15 h., 20 h. 30, La barque est pleine.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le jeu de la puissance.
Bio: 18 h. 15, Iphigénie; 20 h. 30, Tess.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Les uns et les autres.
Rex: 20 h. 45, Comment se débarrasser de son patron.
Studio: 15 h., 21 h., Les surperdoués.
- Val-de-Ruz**
Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56 non réponse 53 22 87.
- Main-Tendue:** tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.
- Val-de-Travers**
Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Racing Bull.
Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.
La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117...
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Voir autres informations neuchâteloises en page 22

Promotion du 23 au 27 juin

Offre «Spécial-Vacances» STENDHAL

Pour vous permettre d'essayer pendant vos vacances ses produits au ginseng et au collagène, Stendhal propose, dans une présentation facile à emporter, un gel démaquillant, un tonique et sa crème fluide pour le corps, idéale pour conserver une peau parfaite malgré le dessèchement dû au soleil. Vous pouvez obtenir ces trois flacons de 150 ml. au prix «spécial-vacances» de Fr. 49.- au lieu de Fr. 69.-. Stendhal vous offre en plus ce sac «mode» qui vous sera très utile pour la plage.



En plus notre cadeau vacances et double chèques fidélité

PARFUMERIE BOUTIQUE
UMONT INSTITUT DE BEAUTÉ

LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 53, Daniel-JeanRichard - Tél. 039/22 44 55

15745

Le video enregistreur

à la portée de chacun
Notre offre :
SHARP VHS-VC 7700
seulement 15885

Fr. 1990.-

Démonstration gratuite chez votre spécialiste en video

TÉLÉVISION HI-FI RADIO

Frésard

Léopold-Robert 41 Tél. 039 / 23 27 83
La Chaux-de-Fonds

OFFRE D'EMPLOI

ANTIQUORUM, Galerie d'Horlogerie ancienne, cherche d'urgence pour son atelier de restaurations et réparations

DEUX HORLOGERS RHABILLEURS

de préférence avec formation sur horlogerie ancienne.

Les candidats intéressés peuvent téléphoner au (022) 21 51 74 (Mme Ramel), 29-31, Grand-Rue, 1204 Genève. 18-4790

STEHLÉ FLEURS

Très avantageux
Confection DEUIL et DÉCOR
Demandez nos meilleurs prix
Derrière L'Impartial
Tél. 039/22 41 50 - 23 97 13

des bijoux,
de beaux bijoux?

alors...
Mayer-Stehlin

Mayer Stehlin

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 57
HORLOGERIE - BIJOUTERIE - LA CHAUX-DE-FONDS



a choisi
Golf Diesel



15743

APPARTEMENT À LOUER

A LOUER dans maison d'ordre, quartier ouest

appartement de 3 pièces

tout confort. Trolleybus à proximité.

Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. (039) 22 46 91 sauf jeudi. 14329

A LOUER

dans quartier verdoyant, rue Croix-Fédérale, dès le 1er octobre 1981:

BEAUX APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES

WC-bains, tout confort, service de conciergerie. Loyer mensuel dès Fr. 488.-, toutes charges comprises, gaz et Coditel compris. 91-358

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33

LES BOIS, à louer tout de suite ou date à convenir

APPARTEMENT 4 PIÈCES

neuf, possibilité de visiter.

Tél. (039) 61 15 96 heures repas. 15829

A LOUER

quartier ouest, dès le 1er octobre

joli 2 pièces HLM

Fr. 286.-

3 pièces

Fr. 381.-

Toutes charges et Coditel compris.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102 91-358
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33

L'IMPARTIAL

Prix d'abonnement

Franco pour la SUISSE	ÉTRANGER
1 an Fr. 126.-	Selon les pays.
6 mois « 66.50	Se renseigner à notre administration.
3 mois « 35.-	
1 mois « 12.50	

Compte de chèques postaux 23-325
La Chaux-de-Fonds

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura	-62 le mm.
Mortuaires	-87 le mm.
Régie extra-régionale	
Annonces Suisses SA - ASSA	
Suisse	-74 le mm.
Réclames	2.56 le mm.

(Minimum de 25 millimètres)

A louer au Bois-Noir pour le 1.8.81
appartement 4 1/2 pièces
grande loggia. Loyer Fr. 469.-, eau chaude, gaz et chauffage compris.
Tél. (039) 26 68 22 le soir. 15484

A LOUER dès le 1er juillet 1981
appartement 2 1/2 pièces
confort, centre ville. Loyer Fr. 402.- tout compris.
Tél. (039) 22 55 37 heures des repas. 15803

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 60 ct. le mot (minimum 10 mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

CUISINIÈRE Coste transformable nouveau gaz avec tourne-broche. Payée Fr. 645.- laissée à Fr. 200.-. Tél. (039) 23 46 17 15806

CHAMBRE À COUCHER complète, avec literie. Tél. (039) 28 12 21 heures repas. 15798

Demandes à acheter

POUPÉES, POUPONS achetés dès 100 fr. Poussettes, potagers, tous jouets, accessoires, objets même miniatures, avant 1930. Mme Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplacements. 11588

Entreprise de maçonnerie

Lambert & Guyot

Nouvelle adresse:

Jardinière 93

La Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 23 45 19. 14418

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A VENDRE à La Chaux-de-Fonds, situation tranquille

MAISON

ANCIENNE FERME

comprenant 3 appartements et dégagement d'environ 1500 m².
Ecrire sous chiffre DC 15830 au bureau de L'Impartial.

A REMETTRE centre ville, pour tout de suite ou à convenir

SALON COIFFURE DAMES

Ecrire sous chiffre DC 15418 au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons à acheter

maison de 1 à 4 logements

si possible avec jardin.

Ecrire sous chiffre RZ 15226 au bureau de L'Impartial. 15226

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à conserver s.v.p.)

(à expédier sous enveloppe «imprimé» à 20 cts.) L'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____

No postal Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____

No postal Rue _____

Localité _____

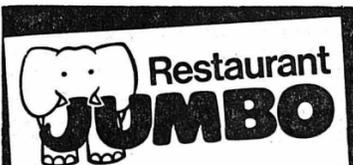
Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.p.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.- par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 5.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 2.50
- AVION: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- PAIEMENTS: à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

Publicité intensive - Publicité par annonces



Quinzaine de la Camargue

Midi et soir :
Steak de cheval à l'ail
Pommes frites
Salade

Fr. 8.50

Steak de cheval au poivre vert
Pommes frites
Salade

Fr. 8.50

Midi et soir :
BUFFET DE SALADES
à Fr. 1.40 les 100 gr.

28-022200

AVANTAGEUX
PRATIQUE
MODERNE
avec les nouveaux systèmes de distribution

SELF-SERVICE DISCOUNT



ENTILLES SA

Garage et Carrosserie

Girardet 33 **LE LOCLE**

15742

DISTRICT DE MOUTIER

Stage de l'Université populaire, à Tavannes

Horaire cadencé des CFF: améliorations dans le Jura bernois

Au moment où le projet d'horaire cadencé des CFF pour 1981 est soumis à l'enquête publique (possibilité de le consulter dans les préfectures), l'Université populaire jurassienne et la Commission d'aménagement de la Fédération des communes du Jura bernois ont estimé nécessaire de renseigner chacun, élu, responsable économique ou citoyen. Samedi dans un établissement public de Tavannes, un représentant du 1er arrondissement des CFF, M. Henri Cornuz et le directeur des Chemins de fer jurassiens, M. Arnold Merlet se sont exprimés devant un auditoire malheureusement fort peu revêtu (environ 15 personnes). La personnalité des CFF a présenté le schéma général des horaires cadencés CFF dont l'entrée en vigueur est prévue le 23 mai 1982 avant de parler des améliorations quantitatives des prestations dans le Jura bernois. Quant au deuxième invité, il a insisté sur les implications des horaires cadencés pour les régions périphériques et plus spécialement pour les Chemins de fer jurassiens. Un débat conduit par le président du collège Jura bernois de l'Université populaire, M. Ivan Gagnebin de Tramelan, a mis un terme à la journée.

En guise d'introduction, M. Ivan Gagnebin a souhaité que cette nouvelle conception du trafic-voyageur (NCTV) ne prêterait plus les régions déjà défavorisées. Selon le président du collège Jura bernois de l'UP, les régions urbaines de Genève à Romanshorn ont jusqu'ici dicté leurs volontés. Les régions périphériques, quant à elles, devant se contenter de s'adapter, donc de plier aux exigences des «nantis».

DIFFÉRENCE FONDAMENTALE

S'exprimant en premier, M. Henri Cornuz du 1er arrondissement des CFF a expliqué la différence fondamentale de l'innovation prévue pour le 23 mai 1982. L'horaire conventionnel a toujours été conçu en fonction de la demande, demeurant donc plus flexible. De son côté, l'horaire cadencé se basera avant tout sur l'offre étant de par nature plus rigide.

Le projet d'horaire cadencé ne date pas d'aujourd'hui. Les responsables des CFF ont parlé, pour la première fois, de son introduction en 1972 à Choisey lors d'une étude présentée par des universitaires. En 1973, un premier groupe de travail a étudié cette innovation. L'impossibilité de prévoir un horaire cadencé intégral a nécessité la nomination d'un second groupe de travail qui a déposé son premier projet en 1978. Une première consultation a permis de recevoir trois préavis négatifs cantonaux seulement. La direction générale des CFF a

donné l'ordre de peaufiner ce projet. Le premier horaire officiel de la nouvelle conception du trafic voyageur vient d'ailleurs d'être soumis à l'enquête publique. Les cantons ont jusqu'au 25 septembre prochain pour apporter d'ultimes remarques.

NOUVEAU SYSTÈME

Pour le Jura bernois, les répercussions de l'introduction de l'horaire cadencé seront une amélioration quantitative des prestations. M. Cornuz a été formel à ce propos. Les trains régionaux dans la vallée de Tavannes et le vallon de Saint-Imier seront plus nombreux. Sonceboz sera un véritable carrefour où les correspondances - notamment vallon - vallée de Tavannes - deviendront intéressantes. D'ailleurs une fois sur deux, les habitants du district de Courtelary ne changeront plus de train pour se rendre du côté de Moutier, voir Delémont. L'inverse sera également valable.

Précisons encore que Bienne fera of-

fer de fenêtre de sortie du Jura bernois en ce qui concerne les correspondances avec les grandes cités romandes ou allemandes.

Avant de conclure, M. Cornuz a développé les conséquences financières de cette innovation. Selon les prévisions, les coûts supplémentaires s'élevaient à 32,2 millions. Mais les recettes supplémentaires passeraient dans le même temps à 67,9 millions au minimum ou à 99,9 millions au maximum soit une moyenne de 83,9 millions. Le bénéfice pourrait ainsi varier entre 36 et 68 millions de francs.

LES REGRETS DES CJ

De son côté, le directeur des Chemins de fer jurassiens, M. Arnold Merlet a précisé que les Chemins de fer privés ou les services d'automobiles postales n'avaient pas l'obligation de suivre l'exemple CFF. Mais par la force des choses, les responsables ont dû prévoir des horaires cadencés ou rythmés.

«Nous regrettons un tout petit peu l'horaire traditionnel» s'est exclamé M. Merlet. Pour un grand réseau de 86 km., les CJ ne desservent qu'une population peu importante. Raison pour laquelle, les Chemins de fer jurassiens n'ont pu instaurer un système cadencé sur une heure. Après bien des recherches, les dirigeants se sont déterminés pour un horaire rythmé à deux heures tout en cherchant à couvrir les besoins supplémentaires suscités par les abonnés et le trafic touristique. En fait, il s'agit d'une solution de compromis entre l'horaire traditionnel et l'horaire cadencé.

Laurent GUYOT

Assemblée de la SRT-BE à Reconvilier Le Jura bernois à la radio et à la TV romande

La Société de radiodiffusion et télévision du canton de Berne (SRT-BE) a tenu samedi à Reconvilier son assemblée générale annuelle. 114 personnes ont assisté à cette assemblée présidée par

Henri-Louis Favre, conseiller d'Etat (elles étaient un millier en mars 1980 lors de l'assemblée constitutive). Dans la discussion qui a suivi un exposé de M. Bernard Béguin directeur adjoint de la Radio-télévision suisse romande (SRTR), les participants se sont montrés très soucieux de la fréquence et de la qualité de l'apparition du Jura bernois à la Radio et à la TV romande.

L'assemblée a approuvé les comptes 1980 (13.800 francs aux recettes et aux dépenses) et les budgets 1981 et 1982 (respectivement 11.000 et 15.000 francs de charges et recettes). Elle a aussi élu un nouveau membre du comité en la personne de Mme Monique Gauchat, secrétaire de Nods, qui succède à M. Gilbert Liengme, de La Neuveville. M. Liengme, représentant d'Unité jurassienne et seul autonomiste au comité de 17 membres, a été considéré comme démissionnaire, ne s'étant pratiquement pas manifesté aux séances du comité. Il y a un mois, les autonomistes membres de la SRT-BE avaient annoncé qu'il se sentaient libres de leurs engagements envers la société, en raison de la faible place qu'on leur y accordait.

Après un exposé de M. Bernard Béguin sur les rapports entre l'organisation institutionnelle et l'organisation professionnelle de la Radio et Télévision romande, de nombreuses personnes ont critiqué la télévision et la radio pour leurs compte-rendus concernant le Jura bernois. «On parle plus du Jura que du Jura bernois», s'est plaint un participant très applaudi. M. Béguin a alors annoncé que dès l'automne prochain il y aurait à la TV une rubrique régulière sur les sept cantons romands.

D'une manière générale, on a estimé que la TV et la radio faisaient la part trop belle aux autonomistes, cela dans de nombreuses émissions sur les sujets les plus divers. A ce propos, une personne a affirmé que le «rôle de la SRT-BE» devait aussi être de protester si nécessaire. A noter qu'aucun autonomiste ne s'est manifesté durant l'assemblée. (ats)

MOUTIER • MOUTIER

Le RJ demande le boycottage des drapeaux bernois et suisse et du 1er Août

Le Rassemblement jurassien demande le boycottage des drapeaux bernois et suisse, ainsi que de la Fête du 1er Août. Ces décisions sont la conséquence du récent jugement du Tribunal fédéral concernant le drapeau jurassien, interdit à Moutier l'an dernier ainsi qu'en cette fin de semaine pour le cortège d'inauguration du fanion du club Montagne Jura. Elles ont été annoncées hier matin au cours d'une conférence de presse par M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien à Moutier.

La sixième Fête de l'unité se déroule en cette fin de semaine à Moutier, à l'occasion de l'inauguration du fanion du

club Montagne-Jura. Tout comme l'an dernier, pour l'inauguration de la bannière de l'Amicale des patoisants, le préfet du district de Moutier a interdit la présence du drapeau jurassien et d'officiels du canton du Jura lors du cortège. Un recours avait été déposé contre la décision de l'an dernier mais le Tribunal fédéral a débouté les plaignants. Un nouveau recours sera déposé cette année.

Le Rassemblement jurassien, qui avait déjà manifesté contre l'interdiction du drapeau jurassien devant le Tribunal fédéral à Lausanne, a décidé des mesures de rétorsion. Son bureau exécutif, réuni lors de la Fête de la jeunesse le week-end dernier, demande «aux Jurassiens, à leurs autorités cantonales et communales, aux sociétés et organisations de toute sorte, de rendre la pareille en n'arborant plus, jusqu'à nouvel avis, ni le drapeau bernois, ni le drapeau suisse». Il est également «demandé aux communes du nouveau canton et aux sociétés de ne pas organiser la Fête du 1er Août, et aux personnalités de n'y pas prononcer de discours, sinon pour adopter comme sujet la Romandie exclusivement, ses intérêts, les dangers qui la menacent et la nécessité d'une solidarité organique entre ses six Etats cantonaux».

De plus, le Rassemblement jurassien lance une souscription qui lui permettra d'offrir aux communes jurassiennes le drapeau de la Romandie que l'Association romande de solidarité francophone présentera le 26 juin à Lausanne et répandra ensuite dans la population. (ats)

BIENNE • BIENNE • BIENNE

La campagne «fair-play» des routiers suisses

A la veille des vacances d'été, les poids-lourds seront à nouveau considérés comme encombrants par la clientèle touristique et les usagers helvétiques. C'est pourquoi les routiers suisses ont mis sur pied une campagne «fair-play» qu'ils ont présentée à la presse hier à Bienne et par laquelle ils engagent les conducteurs de poids-lourds à contribuer à une amélioration du climat sur les routes et ainsi à renforcer la sécurité.

Ainsi que l'a expliqué M. R.-D. Huguenin, chef du Service psychologique du Bureau pour la prévention des accidents, celui qui ne s'en tient pas honnêtement aux règles du jeu est un danger, non seulement pour lui-même, mais aussi pour les autres usagers de la route. Ces derniers se sentent alors défavorisés, frustrés: la frustration engendre l'irritation qui elle-même engendre l'agressivité. Afin d'éviter de telles situations, qui

peuvent conduire à de graves accidents, quelques règles fondamentales doivent être observées:

- conduire de manière défensive, maintenir une distance convenable entre les véhicules;
- essayer de se mettre à la place de l'autre usager, au lieu de se fâcher;
- s'entendre, être flexible, au lieu de vouloir toujours avoir raison;

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Prochainè séance du Conseil général Le rapport de gestion en point de mire

Initialement prévu le 18 juin, l'ultime rendez-vous du Conseil général de Saint-Imier avant la pause estivale est fixé au 2 juillet prochain. Le législatif imérien se penchera sur le rapport de gestion et les comptes municipaux de l'exercice 1980. Un point essentiel qui donnera certainement lieu à des commentaires de la part des partis politiques de la cité d'Erguel en raison de l'excédent de charges s'élevant à près de 400.000 fr. Il sera cependant aussi question de la modification des tarifs pour la fourniture d'électricité. Enfin le comité directeur du 1100e anniversaire de Saint-Imier donnera une information succincte sur l'état d'avancement des travaux en vue des festivités de 1984.

Sous la présidence du socialiste Gilbert Christe, les conseillers généraux décideront de l'opportunité de modifier les tarifs pour la fourniture d'électricité. En effet, dès le 1er octobre 1981, la Société des forces électriques de la Goule augmentera de 0,5 ct-kWh son prix de vente pour l'énergie vendue entre 21 h. et 6 h. sur la base de l'achat d'énergie en 1980, cette augmentation aurait occasionné une dépense supplémentaire de 42.000 fr. environ. A l'unanimité, la Commission du service de l'électricité et des eaux propose une augmentation du prix de vente de l'énergie en période de bas tarif de 0,6 ct-kWh.

ETABLIR UN PLAN D'ACTION

Le rapport de gestion du Conseil municipal au Conseil général sur la gestion et la comptabilité de l'exercice 1980 comprend 95 pages. Dans ses conclusions, le Conseil municipal lance un appel aux suggestions et à la collaboration de chacun afin de pouvoir affronter l'avenir avec confiance. «Un examen approfondi des options à choisir parmi les nombreuses tâches incombant aux pouvoirs publics s'impose et nous permettra d'établir un plan d'action ainsi qu'un plan financier absolument nécessaire et sérieux si nous voulons rester crédibles et inspirer confiance. Pour cela, les autorités comptent sur l'appui et la collaboration de chacun, restant ouvertes à toutes les suggestions afin de préparer et de construire ensemble, dans la limite de nos moyens et un esprit de tolérance, un avenir pouvant être affronté avec confiance».

Laurent GUYOT

TRAMELAN • TRAMELAN

Course d'orientation fort disputée



Le choix du dossard n'est pas une petite affaire.

Mise sur pied par les maîtres de l'Ecole primaire, la course d'orientation destinée aux élèves de 6, 7, 8 et 9e années de Tramelan et des Reussilles a été une belle réussite.

C'est en effet par une journée ensoleillée et des plus favorables que s'est disputée cette course d'orientation qui a permis à plus d'un élève de mettre en évidence sa débrouillardise et ses dons pour la lecture des cartes. Une dizaine de postes sur un parcours très bien étudié étaient offerts aux concurrents répartis en deux catégories, soit une pour les garçons et une pour les filles.

RÉSULTATS

Garçons: 1. Richard Gerber et Didier Sautebin 34'30" (premiers des 9es années). Premiers pour les 8es années Alex Steiner et Yves-Alain Vuilleumier. Pre-

miers des 6es années: Fabrice Chagnat, Stève Kammermann et Florian Schmied. Premiers des Reussilles: Florian Meuwly, Hubert Bailly.

Filles: premières des 9es années: Fabienne Bregy et Isabelle Chagnat 53'17". Premières des Reussilles: Chantal Burgat et Anita Waefler. Premières des 8es années: Corinne Daepf, Michèle Knutti. Premières des 6es années: Sylvie Aellig, Marie-France Châtelain, Florence Chopard. (texte et photo vu)

Chronique horlogère

Une grosse commande pour SSIH Equipment

SSIH Equipment SA, filiale de la Société suisse pour l'industrie horlogère SA, Bienne, vient de signer un important contrat à Athènes, avec le comité responsable des 13es Championnats européens d'athlétisme. Ils auront lieu du 6 au 12 septembre 1982 dans la capitale grecque. Cet accord porte sur la réalisation, la livraison et l'installation de deux tableaux matriciels géants, d'une valeur de six millions de francs destinés au stade de Kologreza. Ces tableaux parmi les plus grands jamais construits jusqu'à présent, indique encore un communiqué de SSIH Equipment dont les produits sont offerts sous la marque Oméga Electronic Equipment.

Par ailleurs, la maison Oméga communie qu'elle vient de se voir confier le chronométrage de ces 13es Championnats européens d'athlétisme de même que celui de la 3e Coupe du monde d'athlétisme qui aura lieu à Rome du 4 au 6 septembre 1981. (ats)

Voir autres informations jurassiennes en page 23

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 22 35 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18 ou 41 36 14.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

HOME «L'ESCALE»

Numa-Droz 145 - Tél. 039/22 53 46
La Chaux-de-Fonds

Mercredi 24 juin 1981
de 11 h. à 21 h.

Grand marché aux puces

vente

ARTISANAT du 3e âge

BAR

Pâtisserie maison
Sandwiches - Grillades
Ramequins - Vol-au-vent
(vente à l'emporter dès 11 h. 45)
Stand pour enfants
MUSIQUE - AMBIANCE

Jeune homme

alerte et d'initiative serait formé dans notre département **IMPRESSION.**

Place stable.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Se présenter à: **HÉLIO COURVOISIER SA,**
149, rue Jardinière, tél. 039/23 34 45,
interne 433.

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département de production, un

contrôleur

qui sera chargé du contrôle de réception de fournitures ainsi que du contrôle en cours de fabrication de pièces mécaniques.

Nous demandons:

- CFC de mécanicien ou formation similaire
- aisance dans les contacts humains.

Une formation spécifique est assurée par nos soins.

Nous offrons:

- travail indépendant
- horaire variable

Faire offres manuscrites au service du personnel ou prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425.

Jeunes filles

qui terminez votre scolarité, apprenez un métier intéressant en devenant

visiteuses

après formation par nos soins

visiteuses

expérimentées

seraient également engagées.

Lamex SA

manufacture de boîtes et de plaqué or galvanique
Alexis-Marie-Piaget 26
La Chaux-de-Fonds.

Téléphone pour rendez-vous (039)
23 13 21.



Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

vendeur-magasinier

pour notre Centre des Forges.

S'adresser à Coop La Chaux-de-Fonds, service du personnel, rue du Commerce 100, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 51.

Belle maculature

à vendre au bureau de L'Impartial

Portescap

Service du personnel



cherche pour son atelier de galvanoplastie, un

passer aux bains

Possibilité d'acquérir de bonnes connaissances professionnelles dans un atelier exécutant une grande variété de traitements.

Une personne ne connaissant pas cette activité serait formée par nos soins.

Salaire mensuel, horaire variable.

Faire offres manuscrites au service du personnel ou prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425.

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département de production, un

agent de méthodes

Profil souhaité:
— technicien d'exploitation, maître mécanicien ou formation équivalente.

Tâche:

- industrialisation de nouveaux produits depuis le développement jusqu'à la production de série.

Cette tâche comprend:

- l'analyse de la valeur pour la recherche des procédés optima.
- la conception et la mise au point d'outillages pour usinage et assemblage.
- l'étude de postes de travail.

Une expérience dans un bureau de méthodes est souhaitée mais non indispensable.

Nous offrons:

- Formation et possibilités réelles de perfectionnement professionnel.
- Travail passionnant pour candidat de valeur concernant des produits industriels en expansion.
- Avantages sociaux d'une grande entreprise.
- Horaire variable.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificat et prétentions de salaire au service du personnel de PORTESCAP, rue Numa-Droz 165, 2300 La Chaux-de-Fonds.

FIAT 132 INJECTION

Nous cherchons à reprendre des voitures toutes marques même anciennes pour garnir notre parc occasions.

Notre offre du mois de juin:

25 Fiat 132 Injection

avec reprise exceptionnelle

Renseignez-vous, tél. 039/23 54 04
Il n'y en aura pas pour tout le monde !

FIAT 132 Injection 2 litres - Système Bosch L - Jectronic 122 CV
DIN 175 km./h. - Boîte à 5 vitesses - Direction assistée - Volant réglable en hauteur - Lève-glaces électrique - Servo-frein et répartiteur de freinage - Pneus surbaissés - Témoins d'usure des freins - Portières renforcées - Habitacle indéformable - Traitement anti-corrosion - Consommation 8,1/10,0/11,8

Agence officielle:

GARAGE DE LA RONDE

Fritz-Courvoisier 55

La Chaux-de-Fonds

Agents locaux:

Garage du Versoix Garage Sporoto Garage du Collège
Tél. 039/22 69 88 Tél. 039/26 08 08 Tél. 039/54 11 64
La Chaux-de-Fonds La Chaux-de-Fonds Les Breuleux

132 INJECTION FIAT

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 65

André Besson

«Les Auvernois»
Tome II

Alexandre le Vannier

Roman

Editions Mon Village S.A., Vuillens (VD)

Il ne les exposait jamais inutilement et savait, lorsqu'il le fallait, prendre des risques à leur place. Dans cette guerre de patrouilles, de coups de mains contre les lignes ennemies, il était l'un des meilleurs sous-officiers du 7e Bataillon. Les réminiscences des nuits passées dans les montagnes jurassiennes à jouer à cache-cache avec les gabelous lui servaient souvent à déjouer les pièges et les embuscades allemandes.

«Auvernois, il y a la baraka. Quand ça bombarde, il vaut mieux être à côté de lui qu'au fond d'un abri bétonné. Les obus et les balles font un détour pour ne pas le déranger.» C'est le capitaine Chauvy qui avait répandu cette légende. A présent, tous les Sénégalais y croyaient et se disputaient pour faire partie de sa section.

Cette fois encore, effectivement, Alexandre

parvint, au terme d'une journée meurtrière, à ramener sains et saufs dans les lignes françaises le plus gros de son effectif. Le reste du 7e Bataillon était en si mauvais état, décimé par l'implacable riposte ennemie, qu'il reçut vers le soir l'ordre de se replier à l'arrière, tandis qu'un régiment de zouaves venait prendre sa place.

Pour les hommes harassés, démoralisés par l'énormité des pertes subies, encore terrorisés par les visions apocalyptiques de cette effroyable journée, le retour au cantonnement fut une nouvelle épreuve. Beaucoup de combattants avaient été touchés, certains très gravement. L'état-major ayant mis au départ sur un effondrement rapide du front ennemi, on avait prévu de diriger les victimes de l'offensive vers des hôpitaux allemands, notamment à Laon (4000 lits étaient prévus... à Laon. C'est à juste titre qu'on parla, plus tard, à propos de cette affaire désastreuse, d'un «Charleroi sanitaire»). A présent que l'attaque avait échoué, le soutien sanitaire se révélait incapable d'accueillir les dizaines de milliers de blessés français.

C'est donc de longues et misérables colonnes où les vaillants soutenaient les pas vacillants de leurs camarades éclopés qui refluaient à présent vers l'arrière. Dans un concert de plaintes, de lamentations, d'imprécations, tout ce monde cheminaut au gré des méandres des tranchées, sur des sentiers détrempés par les pluies incessantes, dans un crépuscule toujours secoué par le pilonnage de l'artillerie.

Pour les plus atteints de la section, Alexandre Auvernois avait fait confectionner en hâte des civières de fortune. Infatigable, il courait de l'un à l'autre, essayant de remonter le moral de ses hommes par des propos encourageants:

— Encore un peu de patience les gars. On va bientôt arriver au cantonnement. Vous pourrez vous reposer et casser la croûte.

En effet, depuis six heures du matin, personne n'avait mangé. Pour ne pas alourdir les sacs à dos, les vivres n'avaient pas été distribués aux hommes. On leur avait seulement fait ingurgiter l'habituel quart de gnôle. Dopés par cet alcool et par la propagande de l'état-major, les pauvres types étaient partis pour le front, persuadés qu'ils ripailleraient le soir même de l'autre côté des lignes adverses, grâce aux réserves des entrepôts de l'intendance allemande.

A présent, les malheureux déchantaient et les efforts déployés par le sergent Auvernois ne servaient à rien. A bout de forces, au bord de l'épuisement, véritables loques flottant dans des uniformes déchirés et boueux, les hommes se traînaient lamentablement. Les noirs surtout faisaient peine à voir. Certains pleuraient comme des enfants, d'autres grelottaient sous l'effet d'une peur rétrospective, mais aussi de froid. Les blancs, quant à eux, avançaient en silence, les mâchoires serrées, les yeux hagards en se demandant s'il n'aurait pas mieux valu qu'ils restent

sur le champ de bataille, comme les milliers de camarades morts, plutôt que de poursuivre cette route désespérée.

Après dix kilomètres d'une marche interminable à travers un paysage de désolation, de clopinements, d'arrêts sans ordre, de rencontres avec d'autres colonnes aussi exténuées, le 7e Bataillon d'Afrique arriva à l'orée d'un bois et découvrit dans la plaine noyée de brume, quelques lumières avares signalant la présence d'un village. C'était Chavindrey, la localité où se trouvait le cantonnement. Il allait être bientôt vingt heures. Ça faisait exactement dix-sept heures que les hommes avaient quitté cet endroit pour rejoindre le front, la nuit précédente. Depuis, ils n'avaient pas cessé de marcher et de se battre, l'estomac vide, la peur au ventre.

Comme tous les villages proches des premières lignes, celui-ci n'était plus qu'un amas de ruines. Seule, la mairie était à peu près intacte. Quand à l'église, il n'en restait que des monceaux de gravats et de poutres enchevêtrées. La plupart des maisons n'avaient plus de portes, ni de fenêtres et certaines plus de toitures. Il n'y demeurait pas un seul civil, les habitants ayant été évacués de force vers l'arrière. Pris, perdu, puis repris à plusieurs reprises par les belligérants, Chavindrey avait été occupé tour à tour par des Bavarois, des dragons, des Wurtembourgeois et finalement par le 7e Bataillon d'Afrique.

(à suivre)

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

La 27e Fête fédérale de musique à Lausanne

Une cérémonie de clôture impressionnante

Plus de 7000 musiciens et un très nombreux public ont assisté au stade olympique, hier après-midi, à la clôture de la 27e Fête fédérale de musique, présidée par M. Jean-Pascal Delamuraz, conseiller national, conseiller d'Etat et ancien syndic de Lausanne.

Cérémonie impressionnante: les musiciens ont joué en commun la marche «Lausanne 81» de G. Anklin et l'hymne national. MM. Paul-René Martin, syndic de Lausanne, Romain Berberat, vice-président du comité d'organisation, Ernest Muller et Norbert Girard, président et vice-président du comité central de l'Association fédérale de musique, ont remercié les musiciens et proclamé les résultats du deuxième week-end, en relevant la qualité des interprétations.

Samedi, un cortège a parcouru les rues du centre de Lausanne avec les bannières cantonales, celles des vétérans, dont

c'était la journée officielle, et la bannière fédérale.

M. Pierre Aubert, président du



Voici une vue de la cérémonie à la place Saint-François à Lausanne avec la réception des bannières cantonales et des vétérans à droite. A gauche le banneret de la Fanfare de la police cantonale vaudoise avec la bannière fédérale. (Photo ASL)

Conseil d'Etat vaudois, s'est adressé au public à cette occasion et les prix des musiciens suisses ont été décernés par la Fondation Stephan Jaeggi. Les lauréats sont MM. Remo Boggio, difecteur et chef d'orchestre soleurois et Roger Volet, responsable de la musique folklorique et populaire de la Radio romande.

Roger Volet, né en 1919, a fondé la «Perce-Oreille» en 1941, puis le prestigieux Ensemble romand de musique de cuivre, en 1952.

Remo Boggio a dirigé de nombreuses fanfares, et il est actuellement professeur de musique dans les écoles de Soleure. On lui doit de nombreuses partitions pour fanfares.

Les concours (concerts et défilés) et le concert de gala de la Jugendmusik Zurich 11, ont été suivis par un public passionné. On évalue à quelque 30.000 personnes, la fréquentation globale de toutes les manifestations de ce deuxième week-end.

LES LAURÉATS

Voici les premiers classés au palmarès du second week-end de la Fête fédérale de musique de Lausanne:

Classe d'excellence (œuvres extrêmement difficiles): a) Brass band: Brass Band Imperial, Lenzbourg (AG); b) Harmonie-fanfare: Harmonie d'Oerlikon-Seebach (ZH).

Première catégorie (œuvres très difficiles): a) Brass band: Musikverein Konkordia, Buesserach (SO); b) Harmonie-fanfare: Feldmusik Grosswangen (LU).

Deuxième catégorie (œuvres difficiles): a) Brass band: Musikgesellschaft Reiden (LU); b) Harmonie-fanfare: Feldmusik Eschenbach (LU).

Troisième catégorie (œuvres de difficulté moyenne): Musikgesellschaft Schupfart (AG).

Quatrième catégorie (œuvres faciles): Fanfare de l'Isle-Montricher (VD). (ats)

Après un hold-up chez Rolex à Genève

Six personnes condamnées

Six personnes ont été condamnées vendredi soir par la Cour d'assises de Genève à la suite d'un hold-up commis le 3 septembre 1980 aux dépens de l'entreprise Rolex SA.

Cette attaque à main armée avait rapporté à ses auteurs l'équivalent de 3.400.000 francs en objets d'or.

En fait, aucun des condamnés n'a participé à l'agression proprement dite. Une fois leur coup accompli, les bandits ont quitté la Suisse où ils étaient venus tout

expres. Deux d'entre eux ont été arrêtés en France où ils seront jugés.

La justice genevoise a dû se rabattre sur ceux qui, à Genève, avaient préparé l'agression et aidé à la réaliser.

Les peines prononcées par les assises de Genève varient entre six ans de réclusion et trois mois d'emprisonnement avec sursis.

Un Vaudois de 34 ans qui a fait venir, hébergé et aidé les exécutants du hold-up a été condamné comme auteur d'un brigandage commis par des auteurs particulièrement dangereux à une peine de six ans de réclusion.

Deux autres personnes ont été également considérées comme responsables à part entière du brigandage, mais sans que la circonstance aggravante du caractère particulièrement dangereux soit retenue à leur encontre. Il s'agit d'un joaillier genevois âgé de 50 ans qui a fourni aux bandits diverses indications sur le fonctionnement de Rolex SA, et d'un Bernois de 33 ans qui a aidé au transport des armes et du butin. Ils ont été condamnés à des peines de cinq ans pour le premier et quatre ans de réclusion pour le second.

Une employée de Rolex SA âgée de 44 ans qui a également fourni diverses indications aux gangsters a été considérée comme une simple complice. Elle a été également reconnue coupable de vol commis aux dépens de son entreprise ainsi que de diffamation et de calomnies pour avoir accusé faussement ses supérieurs hiérarchiques dans le cadre de l'instruction. Elle a été condamnée à une peine de vingt mois de prison.

Enfin, deux comparses ont été condamnés pour recel à des peines de trois mois d'emprisonnement. L'un d'eux a été mis au bénéfice du sursis. (ats)

En Italie

Un trafiquant suisse lourdement condamné

Un Suisse romand, arrêté récemment dans le train du Simplon, vient d'être condamné à trois ans de réclusion par le Tribunal italien de Verbania. C'est ce qu'on a appris hier à Brigue. Le jeune homme, Thierry S., 23 ans, domicilié à Lausanne, avait pris place dans le train international Milan-Paris et tentait de gagner Brigue lorsqu'il fut arrêté par les hommes de la brigade antidrogue. Le jeune Suisse transportait quarante grammes d'héroïne pure dans ses bagages. Il a été arrêté sur-le-champ et a passé aussitôt en justice. Il a été condamné non seulement à trois ans de réclusion mais à plus de deux millions de lires d'amende, soit 4000 francs suisses environ. Il avait acheté pour 2000 dollars de drogue à Istanbul et regagnait la Suisse ou la France pour l'écouler. Il n'est pas exclu selon les enquêteurs italiens qu'il fasse partie d'une bande organisée. Les interrogatoires se poursuivent. (ats)

A Interlaken

Les samaritains tiennent leurs assises

L'Alliance suisse des samaritains (ASS) a tenu ses assises, les 21 et 22 juin, à Interlaken, en présence d'environ 700 délégués et invités et sous la présidence de M. Kurt Bloechlinger, président central.

Hôte de l'assemblée, le Dr A. Huber, médecin-chef de l'armée, a parlé des fonctions et de la position des samaritains dans le service de santé coordonné.

Le programme d'activité 1982 prévoit en particulier la réalisation de formation de Lostorf, l'encouragement de la formation d'ambulanciers et de sanitaires

d'entreprises, la promotion du parcours de sauvetage, ainsi que l'assistance aux sections lors de services sanitaires de grande envergure.

Les séances d'information ont été consacrées à l'aspect communautaire du travail samaritain (soins aux malades à domicile, travail pour les handicapés et collaboration dans les maisons de santé) et à la réforme des statuts de l'ASS dont la révision doit être terminée l'année prochaine.

Dans son rapport présidentiel, M. Bloechlinger a annoncé que, conformément aux désirs des membres, le comité central a résilié son contrat avec la Croix-Rouge suisse. La collecte 1982 se déroulera toutefois encore selon les termes du contrat. Par ailleurs, M. Bloechlinger a insisté sur le rôle que doit jouer l'ASS dans le cadre de l'Année des handicapés et a formulé les conditions impératives pour que ce rôle soit efficacement rempli: être prêt à aider, être capable d'aider et collaborer, dans le domaine de l'assistance, avec toutes les organisations compétentes ainsi qu'avec les autorités. (ats)

Manifestation de handicapés à Berne



Une vue prise dans les rues de Berne au moment où les manifestants bloquent la circulation des trams.

Plusieurs centaines de handicapés venus de toute la Suisse ont manifesté samedi à Berne afin de faire connaître leurs revendications. Parmi celles-ci figurent un relèvement des rentes de l'assurance-invalidité, des logements correspondant à leurs besoins, des conditions de travail et des salaires décents ainsi que la suppression de la taxe militaire

pour les inaptes au service en raison de leur santé. Les participants, qui luttent aussi contre l'immatriculation des fauteuils roulants électriques et pour l'égalité des droits entre valides et invalides dans la future loi sur l'assurance-chômage, ont organisé dans la soirée une fête sur une grande place de la Ville fédérale. (sh)

D'un bout à l'autre du pays

Attentat près d'Ardon

Hier en fin d'après-midi, le commandant de la police cantonale valaisanne M. Marcel Coutaz a remis à la presse un communiqué officiel à la suite de l'attentat commis le jour même dans la plaine d'Ardon. Sa teneur est la suivante:

«Dans la nuit de samedi à dimanche, plusieurs explosions ont ébranlé la région d'Ardon et Vétroz. Il s'agit d'actes délictueux qu'aucune tension économique ou politique ne permet d'excuser et qui ont eu pour conséquence l'effondrement d'un pont sur la Lizerne à la limite des communes d'Ardon et de Vétroz et le sectionnement d'un poteau de ligne électrique. Le commandant de la police cantonale invite les entreprises de tout genre et la population à collaborer intensément à la découverte des criminels. Tout vol d'explosif et tout renseignement utile doivent être communiqués à la police cantonale qui, en la collaboration avec la police scientifique, a ouvert une enquête».

TROIS HOLD-UP DANS LA RÉGION DE ZURICH

Trois hold-up ont été commis samedi dans la région de Zurich. Leurs auteurs, qui ont emporté au total pour plus de 200.000 francs de butin, n'ont pas été retrouvés.

Les deux premiers coups semblent être l'œuvre de mêmes malfaiteurs, deux hommes armés et masqués, qui se sont attaqués aux bureaux de poste de Villmergen (AG) et Vitikon (ZH). Pendant que l'un d'eux tenait le buraliste en respect, l'autre vidait la caisse, qui contenait 96.500 francs dans le premier cas, et 8400 francs dans le second. Ils ont ensuite pris la fuite en voiture.

Le troisième hold-up a eu lieu dans une bijouterie de Zurich. Là encore, les malfaiteurs étaient deux. Après avoir ligoté le bijoutier dans l'arrière boutique, ils ont fait main basse sur des bijoux d'une valeur totale d'environ 100.000 francs et sur 1000 fr. en argent liquide. Ils ont réussi à quitter les lieux sans être inquiétés.

TRAGÉDIE ROUTIÈRE DANS LE JORAT

Une terrible collision dans laquelle ont été impliqués quatre automobiles de Suisse allemande a fait un mort et huit blessés - dont six très grièvement atteints - vendredi à 18 h. 05, à Ussières, près de Ropraz (Jorat), sur la route Lausanne-Berne.

Une VW saint-galloise, conduite en direction de Lausanne par M. Alfred Stoller, 26 ans, domicilié à Widnau, a dévié sur le voie de dépassement réservée aux usagers roulant en direction de Moudon, et est entrée en collision frontale avec l'automobile de M. Roger Gross, 21 ans, habitant Zoug.

Simultanément, la VW a été heurtée par une voiture argovienne pilotée, en direction de Moudon, par Mme Armanda Widerkehr. Sous l'effet du double choc, la VW a pirouetté à droite et a été à nouveau touchée par une auto grisonne conduite, vers Lausanne, par M. Hans Stoller, 23 ans, domicilié à Davos-Dorf.

Les cinq occupants de la VW ont été éjectés. Mme Annina Pader, 60 ans, habitant Davos-Dorf, a été tuée sur le coup. Mmes Irmgard Jaquet, 21 ans, de Lucens (VD), Irmgard Stoller, 46 ans, de Davos, et Ruth Stoller, 26 ans, de Widnau, ainsi que la conductrice argovienne et les deux conducteurs saint-gallois et grison, grièvement blessés, ont été transportés au CHUV, par des ambulances de Lausanne et de Moudon et par un hélicoptère.

Les deux occupants de l'auto Gross ont pu quitter l'hôpital peu après. A noter que les deux familles Stoller se rendaient à un mariage.

MONTHEY: UN MOTOCYCLISTE SE TUE

Un habitant de Martigny s'est tué hier à moto en ville de Monthey. La victime est M. Paride Viapiana, 18 ans. Le jeune homme heurta le bord de la chaussée avec sa moto et fut violemment projeté sur le sol. Il succomba en arrivant à l'hôpital. Son camarade M. Carmelo Iaia, âgé de 17 ans, domicilié à Monthey, qui avait pris place sur le siège-arrière a été gravement blessé et hospitalisé.

ORON: PERTE DE MAÎTRISE

Un accident mortel est survenu samedi, peu avant cinq heures, sur la route Bulle-Lausanne, à Oron-Le-Châtel. M. Hans-Peter Zemp, 22 ans, habitant Zell (Lucerne), qui roulait en automobile en direction de Lausanne, a perdu la maîtrise de sa machine, qui a embouti l'angle d'une ferme. Il a été tué sur le coup.

UVRIER: IL FAUCHE DEUX PASSANTES

Un conducteur valaisan de 18 ans, domicilié à Uvrier, près de Sion, a fauché, dans la nuit de vendredi à samedi, deux personnes qui traversaient un passage pour piétons. Les deux personnes ont trouvé la mort. L'une d'elles est Mme Sophie Widmann, septuagénaire, de Sion, l'autre, Mme Léonce Taramaraz, 81 ans, de Sion, également. (ats)

Syndicat du livre Référendum

L'assemblée ordinaire des délégués du Syndicat du livre et du papier (SLP) a décidé, ce week-end à Baden, de renvoyer définitivement à l'automne l'élection du président central, qui se fera à nouveau sous la forme d'un référendum.

On se souvient que cette élection, à laquelle avaient pris part, au mois de mai, l'ensemble des membres du syndicat alors qu'elle est normalement de la compétence de l'assemblée des délégués, avait été contestée en raison de «manipulations» et renvoyée par le comité central à l'automne. C'est cette décision qui vient d'être avalisée par l'assemblée des délégués. (ats)

Elections soleuroises

Le Tribunal fédéral devra-t-il trancher?

Six semaines après les élections cantonales du 10 mai, la composition définitive du Grand Conseil soleurois n'est toujours pas connue. Après comptage et recomptage des suffrages exprimés, après double tirage au sort, les trois principaux partis politiques du canton continuent à se disputer les deux sièges qui restent à attribuer.

Les résultats ont été si serrés dans le district de Kriegstetten que le dernier mandat a déjà changé plusieurs fois de mains. D'abord attribué au parti radical par tirage au sort, il a ensuite passé au parti socialiste après un nouveau comptage. Un troisième comptage, dont les résultats ont été révélés samedi, a remis les deux formations à égalité, mais le tirage au sort a cette fois favorisé les socialistes. Pourtant le prd ne s'avoue pas encore battu, si bien que le ps menace de porter l'affaire devant le Tribunal fédéral...

Dans le district d'Oltén, où un second comptage a également été ordonné, un siège d'abord attribué au ps devrait finalement revenir aux démocrates-chrétiens. A condition que ce résultat, ob-

L'été a commencé

Même si le temps qui régnait ce week-end n'en donnait pas l'impression, l'été a officiellement commencé hier. Du point de vue astronomique, on peut même en situer le début hier à 13 h. 45. Il reste à espérer que ce premier jour d'été ne servira pas de modèle au reste de la saison. Car le temps était frais et pluvieux pratiquement dans tout le pays. Cela explique l'absence totale de difficultés sur les routes du week-end. (ats)

GRANDSON. - Le Conseil d'Etat vaudois a nommé préfet du district de Grandson M. René Perdrix, à dater du 1er septembre, pour succéder à M. Georges Schneider, démissionnaire. Agé de 37 ans, instituteur, M. Perdrix était depuis 1974 syndic de Giez, sa commune de domicile.

LA CHASSE AU TRÉSOR

est ouverte à Coop City !

«La Chasse au Trésor» est lancée !

Il s'agit cette fois-ci de trouver

le nom de la collaboratrice du rayon enfants de Coop City dont le portrait est exposé au rez-de-chaussée, rayon colifichets

Des bulletins de participation sont à votre disposition à Coop City; glissez-les, complètement remplis, dans l'urne disposée à cet effet vers le rayon collants au rez-de-chaussée. Le tout dernier délai est fixé au mardi 30 juin 1981. Un seul bulletin de participation est admis par personne. Les résultats de ce concours seront affichés à Coop City et publiés dans Coopération.

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT !

150.- francs de prix !

(1 bon d'achat de Fr. 100.- et 2 de Fr. 25.- chacun) récompenseront les gagnants qui seront désignés par tirage au sort.

Tous les coupons de participation qui n'auront pas la chance de sortir au tirage au sort de «La question insolite» sont conservés par nos soins et participent automatiquement au mois de décembre au

supertirage du Trésor des Fêtes

doté de

1000.- francs de prix !

(1 bon d'achat de Fr. 500.- et 5 de Fr. 100.- chacun)

(les collaboratrices et collaborateurs de Coop City et leurs familles ne sont pas autorisés à participer au concours de La Chasse au Trésor)

**Tentez votre chance
au concours
«La Chasse au Trésor»**

coop city Rue de la Serre
La Chaux-de-Fonds

4619
ouverture
lundi 13 h 30 à 16 h 30
mardi à
vendredi 8 h à 16 h 30
samedi 8 h à 17 h
les 2 premières heures
Fr - 50



CONSULTATION GRATUITE DE VOS OREILLES (audition) JEUDI 25 JUIN LA CHAUX-DE-FONDS

De 14h. à 16h.

Optique VON GUNTEN

23, av. Léopold Robert - Tél. (039) 22 38 03

60.359.204

CENTRE D'ACOUSTIQUE MÉDICALE
43 bis, avenue de la Gare

1001 LAUSANNE

M. DARDY
Tél. (021) 23 12 45

OFFRES D'EMPLOIS

Garage-Carrosserie cherche

EMPLOYÉ DE BUREAU

connaissant si possible la branche automobile. Travail intéressant et varié. Date d'entrée, tout de suite ou à convenir.

Veillez faire offre à :

Garage-Carrosserie
Jäggi Pierre S.A. - Grand-Rue 29
2606 Corgémont D 06-12242

Hôtel des XIII Cantons
SAINT-IMIER

Téléphone (039) 41 25 46

cherche

personnel de service

pour le dimanche 28 juin.

D 06-12259



Manufacture de boîtes de montres
Rue des Champs 24
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 36 02

cherche

ouvriers ouvrières

pour travaux d'usinage soignés, sur petites machines.

Se présenter ou téléphoner pour prendre rendez-vous. 15434



L'imprimerie du
«Démocrate SA», à
Delémont, cherche à
engager un ou une

comptable qualifié(e)

Nous demandons :

- un diplôme d'employé(e) de commerce
- une solide expérience en comptabilité financière, analytique et des salaires
- une bonne connaissance de l'informatique
- le sens des responsabilités et de l'organisation.

Nous offrons :

- un travail intéressant et varié
- un salaire en rapport des qualités requises
- des prestations sociales modernes.

Les offres de services doivent être adressées à la :

Direction du Démocrate SA
Case postale, 2800 Delémont

D 14-36266

au printemps

Nous cherchons pour nos services administratifs

EMPLOYÉE DE BUREAU

à temps complet
aimant les chiffres.

DACTYLO

à mi-temps.

Place stable avec tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01.

28.12260

Atelier d'horlogerie engage

colleuse plusieurs remonteuses

pour :

- mécanismes dessus
- rouages
- calendriers
- automatiques

Travail en atelier uniquement. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à : ELMEC, avenue Léopold-Robert 75,
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 66 95 15330

GARDE-FRONTIERE



un métier intéressant et varié, offrant des responsabilités et une activité indépendante au grand air !

Demandez notre prospectus détaillé à l'une de nos directions d'arrondissement des douanes :

4010 Bâle
8201 Schaffhouse
7001 Coire

6901 Lugano
1001 Lausanne
1211 Genève 11

Veillez m'envoyer des précisions sur la profession de garde-frontière. NE 1

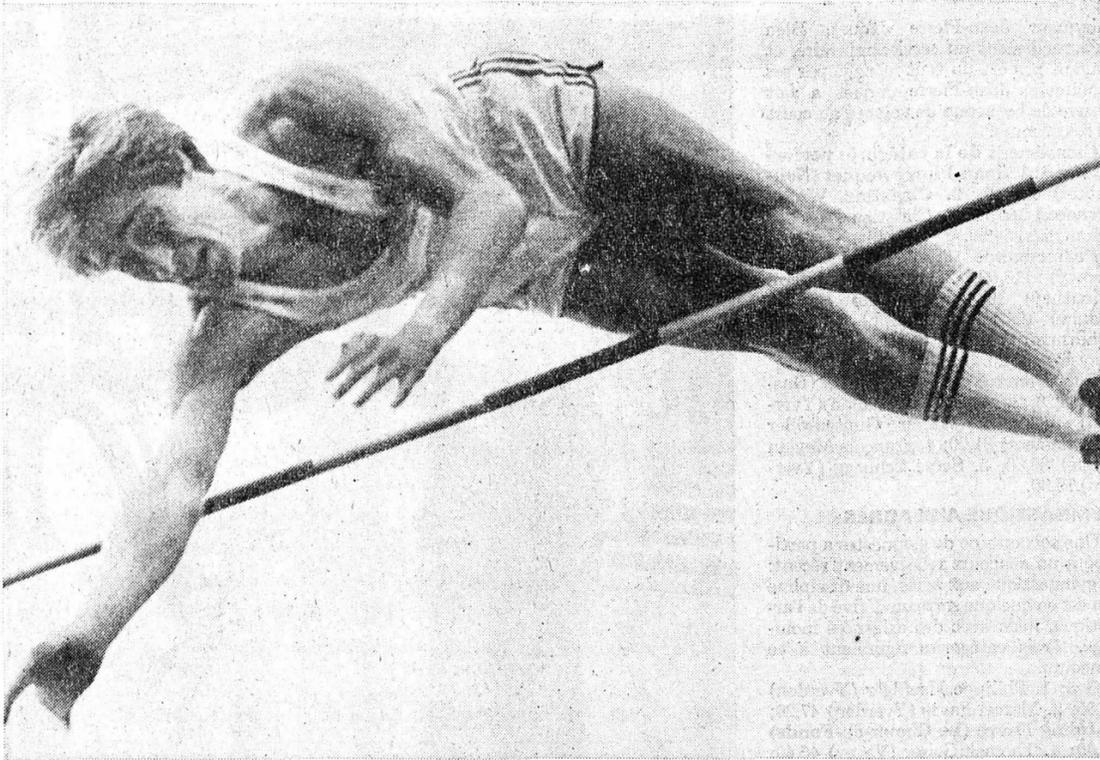
Nom et prénom: _____

Adresse: _____

No postal/Lieu: _____

Fabuleux record du monde du saut à la perche

Thierry Vigneron: toujours plus haut!



5,80 m.: un fabuleux record pour Thierry Vigneron. (Bélino AP)

Au cours d'une réunion qui s'est tenue à Mâcon, le Français Thierry Vigneron a repris le record du monde du saut à la perche, un record qu'il avait déjà détenu avec 5 m. 75 en juin 1980 avant d'être dépossédé dans un premier temps par son compatriote Philippe Houvion (5 m. 77 en juillet 1980), puis par le Polonais Wladyslaw Kozakiewicz, lequel avait réussi 5 m. 78 en finale des jeux de Moscou, le 30 juillet 1980. A Mâcon, Vigneron, qui a fêté son 21^e anniversaire en mars dernier, a franchi 5 m. 80, améliorant ainsi de deux centimètres le précédent record de Kozakiewicz.

Malheureux à Moscou, Thierry Vigneron a battu le record du monde à son premier essai. Il a du même coup dominé son compatriote Jean-Michel Bellot, deuxième du concours avec 5 m. 70, et surtout le Soviétique Constantin Volkov, médaille d'argent des Jeux olympiques, troisième seulement avec 5 m. 65.

Pourtant, les mousquetaires français de la perche ne croyaient pas à une telle performance avant d'affronter Volkov et les autres Soviétiques. «Vigneron est actuellement très fatigué par les épreuves du concours du professorat d'éducation physique qu'il a terminées jeudi dernier seulement», disait l'entraîneur des perchistes français Jean-Claude Perrin. Ce dernier ajoutait: «Nous redoutions cette

confrontation avec des Soviétiques beaucoup plus affûtés que nos représentants.»

Vigneron, qui a eu du mal à trouver ses marques, a passé 5 m. 30 au deuxième essai, 5 m. 50, 5 m. 65 et 5 m. 75 à sa deuxième tentative également, avant de réussir à 5 m. 80 son meilleur saut de la soirée, à son premier essai, et pour améliorer le record mondial de deux centimètres. Résultats du concours de Mâcon:

RÉSULTATS

1. Thierry Vigneron (Fr), 5 m. 80 (record du monde, ancien 5 m. 78 par Wladyslaw Kozakiewicz, Pol); 2. Jean-Michel Bellot (Fr), 5 m. 70; 3. Constantin Volkov (URSS), 5 m. 65; 4. Philippe

Houvion (Fr), 5 m. 50; 5. Anatoli Poliakov (URSS), 5 m. 50.

Chronologie du record du monde

5 m. 63: Bob Seagren (EU), le 2.7.72 à Eugène.
5 m. 65: Dave Roberts (EU), le 28.3.75 à Gainesville.
5 m. 67: Earl Bell (EU), le 29.3.76 à Wichita.
7 m. 70: Dave Roberts (EU), le 22.6.76.
5 m. 71: Mike Tully (EU), le 19.5.78 à Corvallis.
5 m. 72: Wladyslaw Kozakiewicz (Pol), le 11.5.80 à Milan.
5 m. 75: Thierry Vigneron (Fr), le 1.6.80 à Paris.
Thierry Vigneron (Fr), le 29.6.80 à Lille.
5 m. 77: Philippe Houvion (Fr), le 17.7.80 à Paris.
5 m. 78: Wladyslaw Kozakiewicz (Pol), le 30.7.80 à Moscou.
5 m. 80: Thierry Vigneron (Fr), le 20.6.81 à Mâcon.

Championnats des Etats-Unis

Carl Lewis à 8 m. 73 mais...

Vainqueur du 100 m. (10"13) et du saut en longueur (8 m. 62, deuxième meilleure performance mondiale de tous les temps) des championnats des Etats-Unis, à Sacramento, le jeune Américain Carl Lewis a égalé le record, vieux de 45 ans, de son prestigieux compatriote Jesse Owens. En 1936, le futur héros des Jeux olympiques de Berlin avait en effet gagné consécutivement l'épreuve de vitesse et le saut en longueur des championnats universitaires américains, puis des championnats des Etats-Unis. Sa performance a été rééditée à Bâton Rouge puis à Sacramento par Lewis (19 ans), étudiant à l'université de Houston et sociétaire du club californien des «Santa Monica Striders». Cette année, Carl Lewis a aussi remporté les épreuves de sprint et du saut en longueur des championnats des USA en salle, à Détroit.

Comme pour favoriser son entreprise, le vent était quasiment nul en fin d'après-midi. Il faisait encore 38 degrés centigrades mais cela n'était pas pour le gêner.

Sans forcer son talent, il avait terminé deuxième de sa demi-finale du 100 mètres, et il s'était immédiatement dirigé vers l'aire d'élan du saut en longueur, qui allait débiter. Il était le premier sur la liste des concurrents.

Il se concentra longuement puis s'élança, pour retomber à 8 m. 62, meilleure performance mondiale de la saison, deuxième de tous les temps et «record du monde au niveau de la mer», derrière le fabuleux saut de son compatriote Bob Beamon à Mexico (8 m. 90). Son seul rival national, Larry Myricks, jusque-là le meilleur spécialiste aux Etats-Unis (8 m. 52), applaudit son adversaire et... il s'ouvrit la main droite en retombant sur une pointe de sa chaussure lors de son premier essai. Il put reprendre le concours et terminer deuxième avec 8 m. 45.

Sur 100 mètres, la tâche de Lewis apparaissait encore plus difficile. Stanley Floyd, James Sanford, Mel Lattany, figuraient au départ. Ce fut Lattany qui partit le mieux mais, après 40 mètres de course, Lewis et Floyd étaient en tête. Quelques mètres avant la ligne, Lewis put se permettre de lever les bras, sûr de sa victoire. Il retourna ensuite sur l'aire de saut. Mais il n'eut pas besoin de quitter son survêtement. Un seul saut (et deux courses) avaient suffi à son bonheur du jour.

La veille, lors des éliminatoires, ce prodige américain avait sauté à 8 m. 73. Mais cette performance, la deuxième de tous les temps, ne pourra être retenue

puisque au moment de son saut, Lewis fut aidé par un vent favorable de 4,57 m./sec.

Il se confirme désormais que le record

de Bob Beamon est à la portée de Lewis. «Tout peut arriver mais je me crois capable de franchir la barre des 29 pieds (8 m. 84) à n'importe quel moment», devait expliquer le héros de ces championnats des USA. «Je me sentais très bien et la longueur représentait mon objectif dans ces championnats», devait-il ajouter. «Après ce premier saut - je voulais assurer mon succès et me laisser le temps de préparer la finale du 100 mètres - je ne pensais plus effectuer d'autres essais. Mais je m'attendais à un exploit toujours possible de Larry Myricks et c'est pourquoi je suis resté près du sautoir jusqu'à la fin de la compétition.»



Lewis: le record de Beamon en point de mire. (Bélino AP)

Championnat suisse de décathlon

Niklaus: les 8000 points franchis

Quatre semaines seulement après son décathlon-record de Götzis, le Bâlois Stephan Niklaus (23 ans) a réussi, au cours des championnats suisses à Zurich, à franchir la «barrière» des 8000 points. Avec 8072 points, il a amélioré de 111 points le total qu'il avait réussi à Götzis. Malgré le froid de la première journée et la pluie au cours de la seconde, il a obtenu deux records personnels: 14 m. 60 au poids et 14"57 au 110 mètres haies. Mais, surtout, en dépit d'une douleur à l'épaule, il a retrouvé toute son efficacité au javelot, réussissant un jet de 65 m. 70.

Contre un adversaire qui prit la tête du classement dès la première épreuve en courant le 100 mètres en 10"67, les Allemands Hens Schulze et Heinz-Dieter Antretter, deux anciens «8000 points», n'ont rien pu faire. Antretter a pris la deuxième place avec 7497 points cependant que, largement battu, son compatriote a abandonné au cours de la deuxième journée. En ce qui concerne le championnat suisse, la médaille d'argent est revenue à Michele Rufenacht (tenant du titre) avec 7445 points, devant Armin Spoerri (7398).

Chez les juniors, on a noté la nette progression du Bernois Roland Huchthausen qui, avec 6948 points, a obtenu sa qualification pour les championnats d'Europe juniors.

Chez les dames, qui se mesuraient sur l'autoground zurichois alors que les messieurs étaient en lice au Sihlhelzli, la Zurichoise Corinne Schneider (19 ans) a comme prévu amélioré le record national de l'heptathlon pour la troisième fois. Avec 5648 points, elle a battu de 31 points le total qu'elle avait réussi à fin mai à Götzis. Son troisième record et son premier titre national, Corinne Schneider les doit principalement à sa progression dans le lancer (12 m. 30 au poids et 41 m. 30 au javelot) et au saut en hauteur (1 m. 81). Elle ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin: elle a été handicapée par le fait qu'elle passe actuellement ses examens pour l'obtention de sa maturité. Elle compte bien dépasser les 5700 points en juillet, car elle sera alors en vacances.

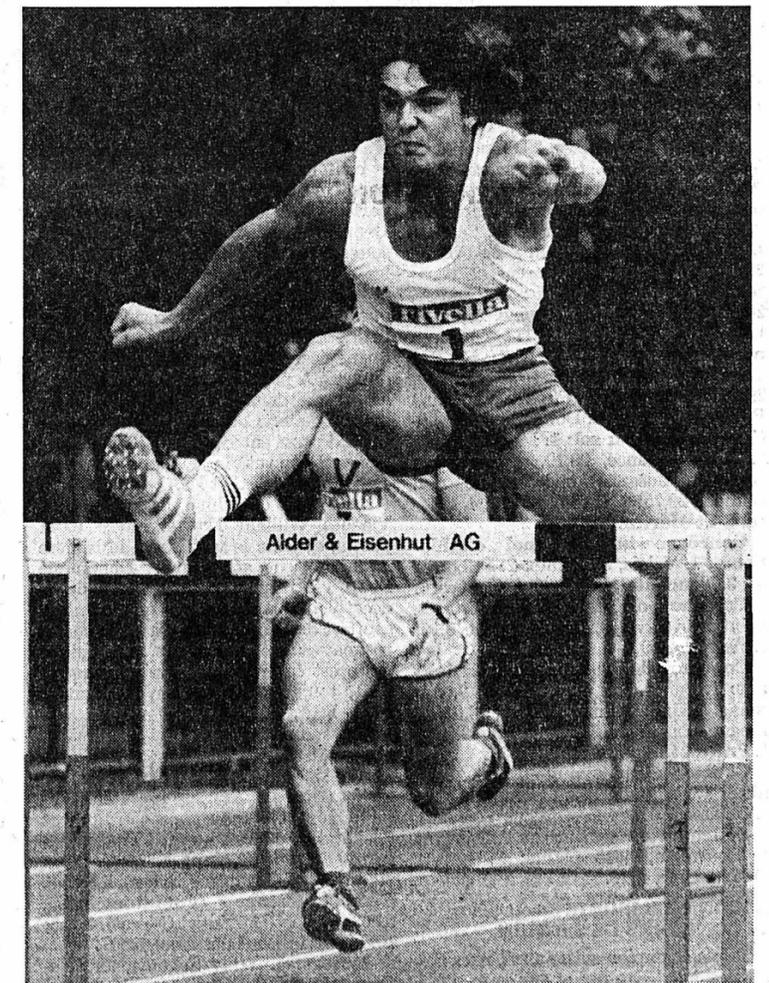
DÉCATHLON

Classement final: 1. Stephan Niklaus (Bâle) 8072 points (100 mètres 10"67; longueur 7 m. 13; poids 14 m. 60; hauteur 2 m. 01; 400 mètres 47"99; 110 mètres haies 14"57; disque 45 m. 96; perche 4 m. 30; javelot 65 m. 70; 1500 mètres 5'01"17); 2. Heinz-Dieter Antretter (RFA) 7497 points (11"09, 7 m. 03, 14 m. 00, 1 m. 83, 49"73, 15"43, 43 m. 56, 3 m. 80, 58 m. 82, 4'31"80); 3. Michele Rufenacht (Ascona) 7445 points (10"74, 6 m. 51, 13 m. 21, 1 m. 89, 49"62, 14"53, 44 m. 60, 4 m. 10, 52 m. 36, 4'55"52); 4. Armin Spoerri (Zurich) 7398; 5. Pierino Pampuri (Locarno) 7388; 6. Christian Gugler (Aarau) 7210; 7. Dirk Feyeraabend (RFA) 7195; 8. Patrick Vetterli (Ascona) 7016; 9. Rolf Weber (Bâle) 6839. - JUNIORS: 1. Roland Huchthausen (Berne) 6948 points.

HEPTATHLON

Classement final: 1. Corinne Schneider (Zurich) 5648 points (100 mètres haies 14"62; poids 12 m. 30; hauteur 1 m. 81; 200 mètres 26"18; longueur 5 m. 78; javelot 4 m. 13; 800 mètres 2'28"56); 2. Silvia Baumann (Zurich) 5375 points (14"80, 10 m. 94, 1 m. 69, 26"33, 5 m. 58, 33 m. 88, 2'18"77); 3. Esther Sutter (Binningen) 5180; 4. Doris Oberer (Liestal) 5070; 5. Elisabeth Andres (Langenthal) 5032; 6. Susanna Grossbacher (Winterthur) 4885.

JUNIORS: 1. Marianne Isenschmid (Berne) 5247 points (13"99, 10 m. 16, 1 m. 60, 25"43, 5 m. 63, 32 m. 18, 2'29"60); 2. Sonja Friedrich (Berne) 4992; 3. Claudia Patschneider (Zurich) 4894; 4. Corina Frei (Zurich) 4811.



Stefan Niklaus: le premier suisse à franchir le cap des 8000 points. (Bélino AP)

Match des lanceurs à Saint-Etienne

La Suisse deux fois dernière

La Suisse n'a pu éviter la dernière place tant chez les messieurs que chez les dames dans le match des lanceurs de Saint-Etienne. Chez les messieurs, elle n'avait guère d'espoir à nourrir. Chez les dames, une blessure d'Edith Anderes au disque lui a fait perdre toute chance d'inquiéter éventuellement la France ou la Grande-Bretagne. Edith Anderes a toutefois réussi la meilleure performance suisse avec un jet de 16 m. 16 au poids.

RÉSULTATS

MESSIEURS, javelot: 1. David Ottley (GB) 84 m. 40; 8. Albert Luder (S) 71 m. 72; 11. Werner Guenther (S) 67 m. 60; 12. Theo Schild (S) 63 m. 66. **Poids:** 1. Nikolai Christov (Bul) 19 m. 49; 9. Heinz Stettler (S) 16 m. 26; 10. Werner Guenther (S) 15 m. 82; 11. Fritz Niederhauser (S) 15 m. 74. **Marteau:** 1. Emanuel Djulgerov (Bul) 73 m. 06; 10. Peter Stiefenhofer (S) 62 m. 08; 11. Christian

Hostettler (S) 58 m. 70. Disque: 1. Velko Velez (Bul) 61 m. 14; 10. Alfred Diezi (S) 52 m. 82; 11. Theo Wyss (S) 50 m. 98; 12. Heinz Stettler (S) 48 m. 32.

Classement par nations: 1. Bulgarie 111 points; 2. France et Grande-Bretagne 88; 4. Suisse 28.

DAMES, poids: 1. Verchinia Vesselnova (Bul) 20 m. 27; 6. Edith Anderes (S) 16 m. 16; 7. Ursula Staeheli (S) 14 m. 59. **Javelot:** 1. Antoinetta Todorova (Bul) 67 m. 52; 6. Regula Egger (S) 52 m. 26. **Disque:** Svelta Bjokova (Bul) 66 m.; 7. Claudia Elsener (S) 43 m. 74; 8. Edith Anderes (S) 42 m. 92.

Classement par nations: 1. Bulgarie 42 points; 2. France et Grande-Bretagne 24; 4. Suisse 22.

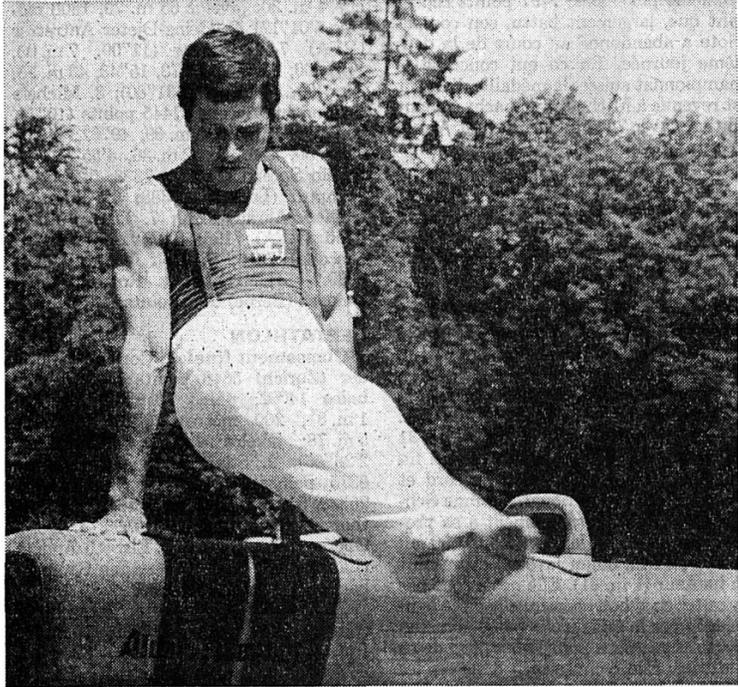
Voir autres informations sportives en page 14

Douzième Fête romande de gymnastique à Genève Jean-Pierre Jaquet vainqueur à l'artistique

Vingt-deux démonstrations finales ont mis un terme hier à la 12e Fête romande de gymnastique à Genève, où un bon millier de spectateurs a assisté à un programme très varié, tant masculin que féminin de tout l'éventail de ce qui est pratique tant au sein de la Société fédérale de gymnastique que de l'Association suisse de gymnastique féminine.

La pluie a contrarié la fin du programme, et le couronnement des bannières et des vainqueurs de cette 12e Fête romande. La proclamation des résultats et les couronnements ont eu lieu finalement à l'intérieur du Pavillon des sports de Champel.

Au cours de cette distribution des prix, le conseiller d'Etat genevois, Pierre Wellhauser, a apporté le salut des autorités de la ville et du canton de Genève. MM. André Ruffieux, président du comité d'organisation, et René Bohnenblust, président de l'Union romande ont également dit leur satisfaction au travail et au sérieux des gymnastes.



Le Neuchâtelois Jean-Pierre Jaquet s'est montré particulièrement brillant. (Photo Schneider)

Les trois meilleures sections à chaque engin, quelle que soit la division, ont participé à des démonstrations en matinée. Les résultats de ces finales aux engins sont les suivantes:

Anneaux: 1. Chiasso, 29,90 points; 2. Yverdon, 28,87; 3. Serrières, 28,81. - **Anneaux balançants:** 1. Vevey Jeunes patriotes, 29,21; 2. Vevey Ancienne, 29,08; 3. Lausanne Bourgeoise, 28,79. - **Barre fixe:** 1. La Chaux-de-Fonds, 29,13; 2. Chailly sur Clarens, 27,55. - **Sauts par appréciation:** 1. Chiasso, 29,50; 2. Yverdon Amis gyms, 29,31; 3. La Chaux-de-Fonds, 29,11. - **Barres parallèles:** 1. Ascona, 29,77; 2. La Chaux-de-Fonds, 29,50; 3. Chiasso, 29,38. - **Cheval-arçon:** 1. Lausanne Bourgeoise, 29,02; 2. Domdidier, 28,44. - **Gymnastique au sol:** 1. Morges, 29,45; 2. Aigle Alliance, 29,10. - **Ecole du corps:** 1. Lausanne Amis gyms, 29,87; 2. Gampel, 29,75; 3. Renens, 29,28; 4. Chézard-St-Martin, 29,12.

Concours intercantonal d'athlétisme: 1. Valais, 36 points; 2. Fribourg, 35; 3. Neuchâtel, Vaud, 30; 5. Genève, 6.

Concours de sections féminines: 1. Saint Jean Cayla, 9,20; 2. Caroighe, 9,10; 3. Helvetia, 8,9.

Concours de groupes trois disciplines: 1. Saint-Jean Cayla, 23,50; 2. Ascona, 23,35; 3. Femina Renens, 23,06; 4. Pregny Chambésy, 22,50. - **Catégorie 2:** 1. Prilly, 24,10; 2. Payerne, 23,30.

Concours de gymnastique féminine: 1. Prilly, 8,20; 2. Courtepin, 8,00; 3. Chiasso, 7,60.

Concours de section au triathlon: 1. Courtepin, 4545 points; 2. Lavey, 4535; 3. Broc, 4516.

ASCONA REMPORTE LE CONCOURS DE SECTION

Triple champion suisse aux barres parallèles, à la barre fixe et aux sauts, l'US Ascona a remporté le concours de sections de la 12e Fête romande de Genève, totalisant 118,44 points sur un maximum possible de 120 points. Les Tessinois se sont particulièrement distingués aux barres parallèles par un double programme, qui leur a valu la note de 59,22 sur un maximum de 60,0.

Les résultats du concours de sections: 1re division. 1. Morges, 116,63; 2. Guin, 111,78; 3. Corps de police Genève, 110,03; 2e division: 1. Chêne, 107,78; 4e division: 1. Sion jeunes, 114,90; 2. Lausanne Bourgeoise, 113,39; 3. La Tour de Peilz, 112,97; 5e division: 1. Chiasso, 118,18; 2. Gampel, 117,18; 3. Amis gyms Yverdon, 115,94; 6e division: 1. La Chaux-de-Fonds ancienne, 116,73; 2. Blonay, 115,69; 3. Morat, 115,65; 7e division: 1. US Ascona, 118,44; 2. Riddes, 116,97; 3. Bassecourt, 116,79; 4. Chézard-St-Martin (NE), 116,24; 5. Fontainemelon, 116,16.

FRINGELI VAINQUEUR EN DÉCATHLON

Dominique Loup a bel et bien obtenu le plus de points (6.792, nouveau record genevois électrique) au décathlon de la 12e Fête romande de gymnastique, mais

ce n'est pas lui qui est le vainqueur de la fête dans cette discipline de l'athlétisme.

En effet, le club dont Dominique Loup est membre, le CGA Onex - Genève (Club olympique et athlétique d'Onex) n'a pas participé au concours de sections, et conformément aux directives édictées par l'Union romande pour cette fête, la participation au concours de sections. Depuis la création de la Fédération suisse unique d'athlétisme en 1971, tous les athlètes helvétiques sont regroupés sous la FSA avec une licence unique, quelle que soit leur provenance, de l'athlétisme ou de la gymnastique. Pour cette raison, tout détenteur d'une licence de la FSA peut participer à un décathlon, même dans le cadre d'une fête de gymnastique. Ceci est prévu dans le contrat passé entre la Société fédérale de gymnastique et la Fédération suisse d'athlétisme (SFG et FSA).

Second du décathlon, le Jurassien de Vicques William Fringeli, avec 6.641 points, et donc le vainqueur de la Fête romande en athlétisme. Dominique Loup, est néanmoins le premier de ce décathlon romand, qui a quand même souffert de la concurrence avec le champion suisse de Zurich. Dominique Loup est également champion genevois 1981, toujours en fonction du contrat SFG - FSA.

Classement finale: 1. Dominique Loup (Onex), 6.792 points; 2. William Fringeli (Vicques), 6.641; 3. Pierre Zingg (Bassecourt), 5.974; 4. René Forter (Onex), 5.961; 5. Hans Gunthardt (Genève), 5.936; 6. Jean-Claude Besomi (Fontainemelon), 5.881; 7. Maurice Weibel (Fontainemelon), 5.812; 8. René Lauener (Fontainemelon), 5.803; 9. Beat Baeriswyl (Morat), 5.755; 10. Lievin M'Bu (Lausanne), 5.607.

Juniors: 1. Willy Schumacher (Naters), 6.092; 2. Christopher Erard (Bassecourt), 5.566; 3. Bertrand Robert (Fontainemelon), 5.432; 4. Armin Furrer (Viège), 5.319; 5. Pierre-Yves Hirschy (Lausanne), 5.151; **Dominique Joye (Neuchâtel), 4.934; 7. Carlo Bulfone (Neuchâtel), 4.210.**

JAQUET DEVANT WICKY

Déjà en tête après les exercices imposés, le Neuchâtelois Jean-Pierre Jaquet, membre de l'équipe nationale, a remporté la Fête romande à l'artistique en totalisant 111,10 points, soit 55,20 pour les imposés et 55,90 pour les libres. Ces deux notes constituent d'ailleurs les meilleures délivrées par les juges. Une seule fausse note est intervenue dans ce concours à l'artistique. Les concurrents de la catégorie performance 6 ont effectué leur programme libre en début de soirée, alors que le public s'était déplacé en nombre pour suivre leurs évolutions plus tard dans la soirée.

Dans cette catégorie performance 6, il n'y avait que trois candidats, après le forfait du Tessinois Gianfranco Plebani (Chiasso). De plus, la blessure du Montreuxien Christian Henchoz réduisait à deux seulement le nombre des candidats au succès dans cette catégorie, dont le

vainqueur Jean-Pierre Jaquet. Bien qu'actuellement au service militaire, et n'ayant pas été du tout ménagé par ses supérieurs, Jean-Pierre Jaquet a fait preuve de beaucoup de volonté au cours de ce concours.

Classement de la catégorie performance 6: 1. Jean-Pierre Jaquet (Neuchâtel) 111,10; 2. Christian Wicky (Peseux) 105,10; 3. Christian Henchoz (Montreux) 54,90.

Performance 5: 1. Oscar Frey (Lancy) 110,60; 2. Philippe Urnerm (Monthey) 108,20; 3. Reto Pedrett (Lancy) 104,20; 4. Philippe Dénériaz (Chexbres) 103,80; 5. Daniel Zysset (Leysin) 100,20.

Performance 4: 1. Eric Porchet (Russein) 83,20; 2. Marc-André Vallon (Yverdon) 81,10; 3. Walter Gunterswiler (Mandement) 81,00; 4. François Meylan (Aigle) 80,60; 5. Serge Schnegg (Yverdon) 79,90.

GYMNASTIQUE AUX AGRÈS

Une soixantaine de gymnastes a participé à un concours relativement récent: la gymnastique aux agrès, une discipline qui est en quelque sorte un dérivé de l'artistique, mais avec des exigences moindres. Trois catégories figuraient à ce concours.

G 5: 1. Philippe Haefliger (Yverdon) 47,35; 2. Marcel Favre (Yverdon) 47,20; 3. Johnny Favre (La Chaux-de-Fonds) 47,00; 4. Thomas Geiser (Vevey) 46,40; 5. Marcel Keller (Vevey) 46,35.

G 6: 1. Claude Joly (Vevey) 47,90; 2. Olivier Schmalz (Lausanne) 47,70; 3. Jean-François Martin (Vevey) 47,20; 4. Rémy Bonzon (La Tour-de-Peilz) 46,65; 5. Jean-Michel Mayor (Lausanne) 46,20.

G 7: 1. Denis Golay (Morges) 48,85; 2. Jean-Claude Perroud (La Chaux-de-Fonds) 47,90; 3. Eric Bovey (Vevey) 47,00; 4. Michel Vincent (La Chaux-de-Fonds) 46,40; 5. Marc Buntschu (Fribourg) 46,05.

Domination genevoise

Les Genevoises ont dominé les épreuves de la Fête cantonale féminine en remportant aussi bien le concours du niveau 3 que 4. Par équipes, Genève-Artistique s'est imposé devant Leysin.

Record battu dans la Transat en double

Les Anglais Blyth et James victorieux



Blyth (à gauche) et James: un formidable exploit. (Bélino AP)

Les Anglais Chay Blyth et Robert James, à bord de leur trimaran de 20 mètres «Brittany Ferries», construit spécialement pour la Transat en double, ont amélioré le record de l'épreuve, qu'ils ont aisément remportée. Les deux Britanniques n'ont mis que 14 jours, 13 heures et 55 minutes pour gagner Newport, à 8,02 nœuds de moyenne.

Jamais l'Atlantique nord n'avait été traversé aussi rapidement d'est en ouest, de Plymouth à Newport, par un voilier. L'année dernière, l'Américain Philip Weld avait couvert un peu plus de 3000 milles en 17 jours, 23 heures et 12 minutes, à la moyenne de 6,50 nœuds.

Pratiquement assurés de s'imposer depuis cinq jours, Chay Blyth (41 ans) et Robert James (35 ans) ont été accueillis par une dizaine de vedettes. Après avoir doublé l'île de Nantucket sans répondre aux appels radio des gardes côtes, ils sont passés à proximité d'un chapelet d'îles: Tuneckertnut, Martha's Vineyard



Voici la cérémonie de remise de la bannière romande du banneret de La Chaux-de-Fonds au banneret de Genève. (ASL)

Niveau 3 (11 concurrentes): 1. Nicole Zysset (Genève) 35,70; 2. Bénédicte Lasserre (Genève) 35,10; 3. Lara Comandini (Ascona) 34,10; 5. Isabelle Grand (Genève) 33,50; 6. Francine Tauxe (Leysin) 32,55.

Niveau 4 (10): 1. Francine Payot (Meyrin) 32,50; 2. Sandra Lehmann (Genève) 31,95; 3. Elisabeth Neuhofer (Meyrin) 31,30; 4. Sophie Michel (Mey-

rin) 31,10; 5. Monica Ghilardi (Chiasso) 30,90; 5. Christine Staudenmann (Carouge) 30,55.

Niveau 5: Helena Kern (Chiasso) 28,40.

Par équipes: 1. Genève-Artistique 104,30; 2. Leysin 98,10; 3. Ascona 96,80; 4. Meyrin 94,90; 5. Chiasso 87,0.

Ayasse, sur le catamaran «Elf Aquitaine», a pris la deuxième place. Les deux hommes ont réussi à distancer dans les derniers milles de la course deux autres Français, Eric Loizeau et Halvard Mabire, sur «Gauloise IV». Pajot est arrivé un peu plus de seize heures après l'Anglais Chay Blyth.

Champion suisse des 5 m. 50 Le titre à Gorgerat

Le championnat suisse des 5 m. 50, qui s'est déroulé au large de Neuchâtel, et qui s'est terminé vendredi soir, a été dominé par les bateaux neuchâtelois. La victoire est revenue en effet à François Gorgerat de Neuchâtel, alors que Jean-Claude Vuithier, également membre du CVN, s'est adjugé la médaille de bronze.

Classement final: 1. F. Gorgerat - G. Chopard - Ph. Chopard (Neuchâtel), 4,5 pts; 2. Wunderli - Fassbind - Ritz (Meilen), 11,7 pts; 3. J.-C. Vuithier - L'Huilier - Sarrasin (Neuchâtel), 13,5 pts.

Boxe

Arguello dans le gotha...

Le Nicaraguayen Alexis Arguello a trouvé place dans le gotha de la boxe en devenant, à Londres, l'un des rares boxeurs à avoir détenu le titre mondial dans trois catégories différentes. Il avait déjà été champion du monde des plumes (version WBA) et des superplumes (version WBC). Samedi au stade de Wembley, il a conquis le titre des légers (version WBC) en battant l'Ecosse Jim Watt, détenteur de la couronne mondiale, aux points en quinze reprises.

Avez-vous gagné?

Sport-toto
2 2 1 2 1 1 1 x 1 x x 1

Toto-X
11 - 12 - 26 - 28 - 31 - 32
Numéro complémentaire: 20

Loterie à numéros
6 - 11 - 36 - 37 - 39 - 40
Numéro complémentaire: 28.

Pari-Trio
Course suisse: 2 - 6 - 8
Course française: 10 - 7 - 15

Voir autres informations sportives en page 17

Le Français Marc pajot, associé à Paul

**UNION
CARBIDE**

TÉLÉPHONISTE- RÉCEPTIONNISTE

Nous cherchons, pour notre usine de piles située à La Chaux-de-Fonds, une téléphoniste-réceptionniste qualifiée.

Nous demandons: — langue maternelle française
— de la pratique dans un poste similaire
— des notions d'anglais.

Quelques notions d'allemand seraient un avantage.

Nous offrons: — de bonnes prestations sociales
— un salaire intéressant
— le 13e salaire
— une excellente ambiance de travail
— un restaurant d'entreprise.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres écrites, avec curriculum vitae, certificats et deux photographies à:

UNION CARBIDE EUROPE SA

Le service du personnel
43, rue L.-J. Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds

28-12068

APPARTEMENT À LOUER

A LOUER

Charrière 89
2 STUDIOS NON MEUBLÉS
avec cuisinette séparée et WC-bains.
Loyer dès 226.-

GERANCLIA SA

Léopold-Robert 102 91-358
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33



À LOUER POUR DATE À CONVENIR

BEL APPARTEMENT

de 5 pièces, entièrement refait à neuf,
balcon, salle de bain, rue de la Paix. 15912

APPARTEMENTS

de 3 pièces, dans immeubles rénovés,
salle de bain, rues du Doubs, Serre. 15913

APPARTEMENTS

de 3½ pièces, dans petite maison moderne,
service de conciergerie, cuisine agencée,
balcon, à l'est de la ville. 15914

APPARTEMENT

de 5 pièces, dans immeuble rénové, salle
de bain, avec fourneau à mazout relié à
la citerne centrale, rue du Doubs. 15915

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A louer

appartement 4½ pièces

avec petite conciergerie, très tranquille,
pour le 1er juillet 1981, rue de la Ruche,
loyer modéré.

Tél. (039) 23 65 80 heures des repas 15485



A LOUER

APPARTEMENTS

Situation: rue du Locle

1 appartement de 2½ pièces
Loyer: Fr. 491.-, charges comprises

2 appartements de 3½ pièces
Loyer: dès Fr. 550.-,
charges comprises

2 appartements de 4½ pièces
Loyer: dès Fr. 659.-,
charges comprises

1 appartement de 5½ pièces
Loyer: Fr. 745.-
charges comprises

Grands living, tout confort
Libres tout de suite ou à convenir

Pour traiter:

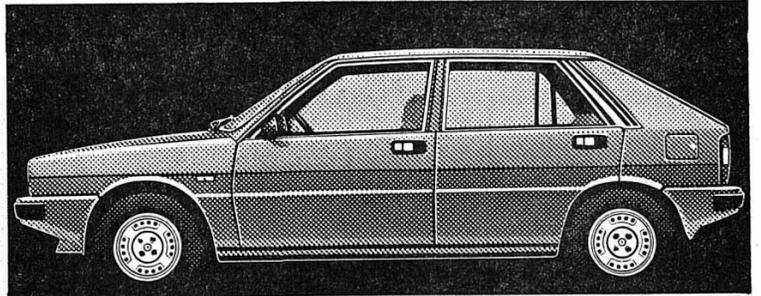
Gérance GECO
Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 11 14-15

28-12214

UNE PRÉSENCE ROMANDE

LE GROUPE GECO LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHÂTEL

LANCIA



Pourquoi chanterais-je ses louanges.
Lancia Delta. La voiture de l'année 1980.

**GARAGE
DES 3 ROIS SA**
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81
Le Locle
Tél. (039) 31 24 31
Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01



15758

Barbados Lutteurs

Don Carlos MCGREGOR

Nous aimerions compléter le team d'un de nos départements de
vente par l'engagement d'une

employée de commerce

qualifiée, sachant travailler seule, qui s'occupera en tant que
responsable d'un service de vente. Entrée immédiate ou à conve-
nir.

Notre nouvelle collaboratrice devrait être de langue maternelle
française et posséder des connaissances de la langue allemande
(possibilité de perfectionner ces dernières). Les relations écrites
et téléphoniques avec la clientèle en Suisse romande, au Tessin
et en partie en Suisse alémanique seront à assurer. Il s'y ajoute
quelques travaux de secrétariat pour la direction du Profit Cen-
ter.

Un travail varié et riche en contacts lui est garanti.

Elle bénéficiera de conditions d'engagement ainsi que d'assu-
rances sociales présentant tous les avantages qu'offre une
grande entreprise.

Les personnes intéressées voudront bien se mettre en rapport
avec M. H. Schärer pour d'éventuels renseignements
complémentaires et lui adresser leurs offres avec les annexes ha-
bituelles. Après 18 h. et le samedi, elles pourront atteindre H.
Schärer au No (064) 81 25 71.

51-395137

Fehlmann AG
Freizeit-Mode AG
Personalabteilung

Tel. 064/812333 5040 Schöftland

La Bâloise

ASSURANCES

Dans le cadre de l'ouverture de notre nouvelle agence
générale pour les Montagnes Neuchâteloises à La
Chaux-de-Fonds, nous cherchons des collaborateurs
pour notre service externe. Si vous êtes domiciliés à La
Chaux-de-Fonds, dans la vallées des Ponts-de-Martel ou
dans le district du Locle, cette annonce vous intéresse.

Vous souhaitez

- travailler librement à votre bureau et chez vos clients
- utiliser votre esprit d'initiative pour atteindre vos objectifs
- obtenir un revenu confortable vous permettant de jouir de la vie
- Faire valoir votre goût du contact humain pour servir votre prochain.

Alors, quelle que soit votre profession actuelle, nous
vous invitons à faire un **test d'aptitude** qui vous dira si
vous avez de bonnes chances de succès dans la fonc-
tion d'expert en assurances de La Bâloise.

Ensuite, vous déciderez en toute liberté de changer de
profession ou au contraire de rester à votre place
actuelle.

Faites ce pas décisif vers un avenir passionnant et pre-
nez contact avec nous.

AGENCE GÉNÉRALE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 43 33, ou par écrit à M. P.-A. Bois,
agent général, sous mention « personnel »,
avenue Léopold-Robert 42, 2300 La Chaux-de-Fonds.

15337

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 35.- - 6 mois: Fr. 66.50 - annuellement: Fr. 126.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds



La Chaux-de-Fonds

**MENUISIERS !
BRICOLEURS !**
Attention
nous vous
proposons

**scie circulaire
Combi avec
raboteuse**

Moteur 220 volts
Marque INCA
Prix Fr. 1999.-
Prix Nusslé Fr.

1499.-

15893

Tél. (039) 22 45 31



A vendre
**LAMES
À CHANFREIN**
(pin, sapin, etc.),
dès Fr. 7.90 le m2.
Plateaux de
copeaux pressés,
plinthes, dalles, à
prix rabaisé:
Isolations
Service de coupe.
Le tout peut être
livré sur place.
Pratiquons
continuellement des
offres spéciales -
demandez notre
prix-courant.



4242 Laufen
Tél. (061) 89 22 89.

A vendre

Yamaha 125

Enduro
modèle 80, parfait
état.
Tél. (039) 26 90 62
heures repas.

15904

A vendre voiture

OPEL KADETT 1100 COUPÉ RALLY

76 000 km, expertisée.
Tél. (039) 23 40 10 heures des repas. 15762

DEMANDES D'EMPLOIS

Employée de bureau

cherche changement de situation pour début
septembre 1981.

Ecrire sous chiffre MB 15422 au bureau de
L'Impartial.

EMPLOYÉE DE BUREAU

bonne formation commerciale, cherche
changement de situation, à temps partiel.

Téléphone (039) 22 68 67 15871

MAÎTRE MÉCANICIEN

cherche changement de situation.
Expérience boîte de montre et mécanique
générale.

Ecrire sous chiffre DC 15658 au bureau de
L'Impartial.

URGENT

cherchons

AIDE - MÉCANICIEN

Place stable

Téléphone (039) 23 12 82 15626



On cherche

cuisinier

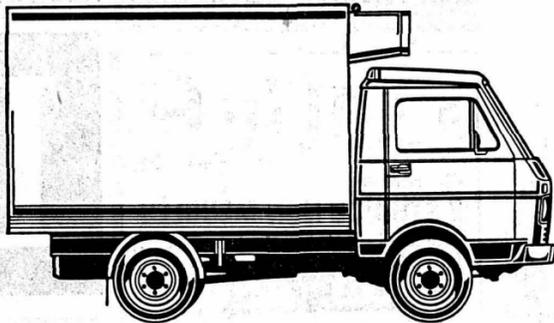
sommelier (ère)

connaissant les deux services

Prière de téléphoner
au 039/23 12 21 15627



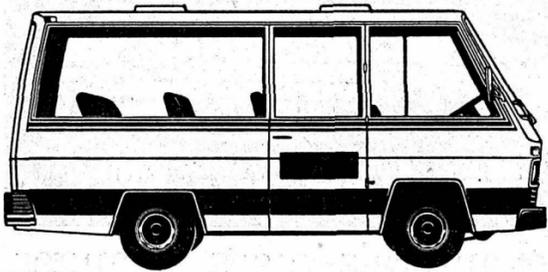
Camping-car



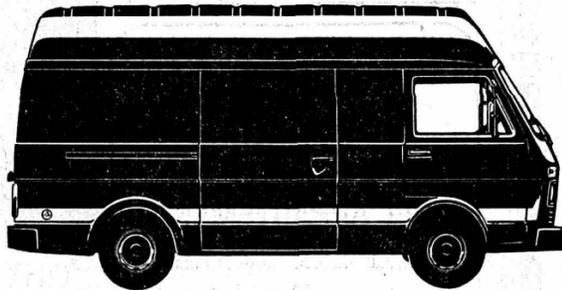
Fourgon frigorifique



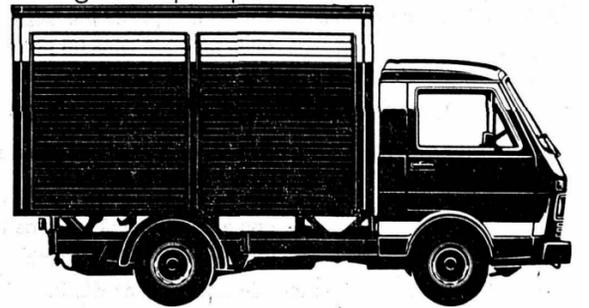
Fourgon de pompiers



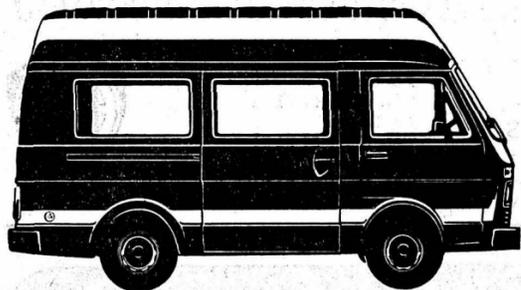
Bus panoramique



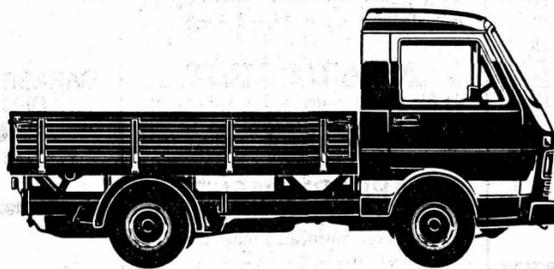
Fourgon surélevé



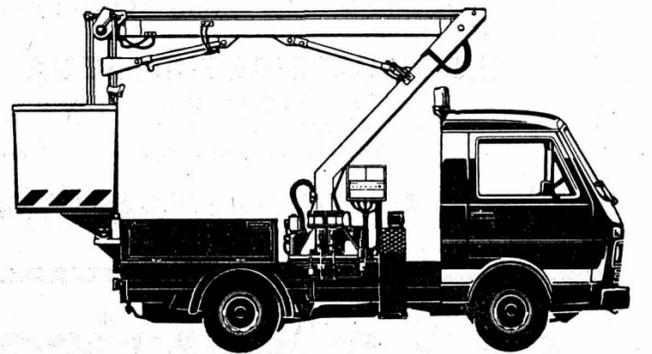
Fourgon en métal avec stores à rouleaux



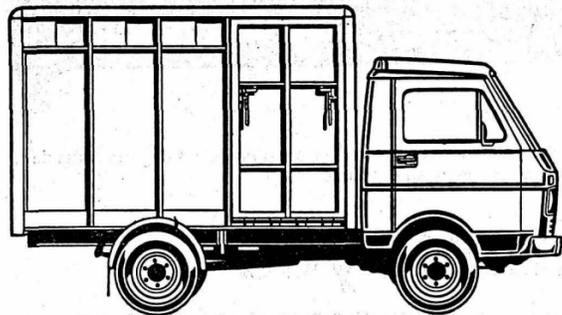
Combi surélevé



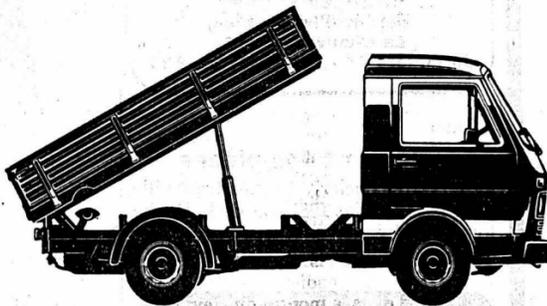
Pick-Up



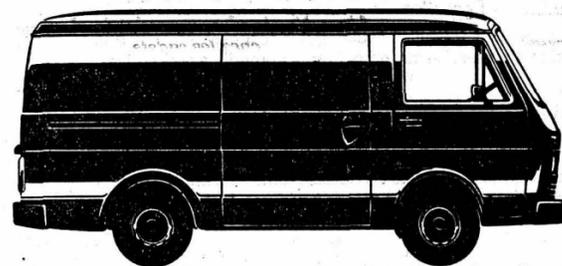
Châssis-cabine avec nacelle



Bétaillère



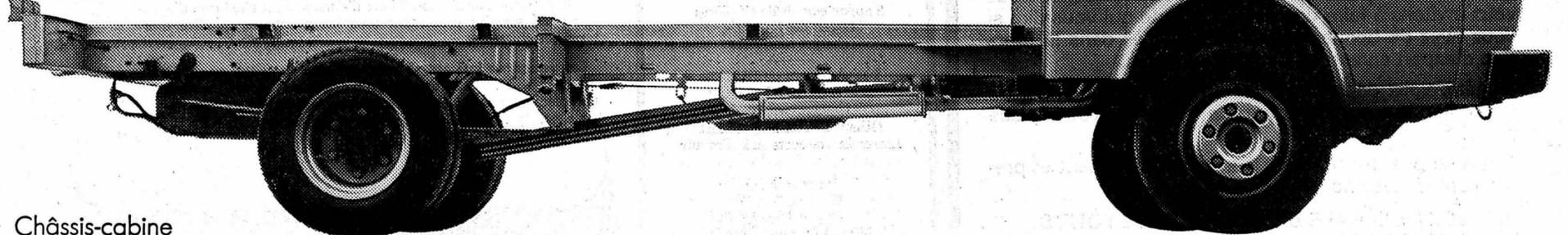
Pont basculant 3 côtés



Fourgon



Combi



Châssis-cabine

Le VW LT: il transporte tout, à votre guise!

Voici pourquoi le LT est un utilitaire léger de grande capacité exceptionnel: il est universel, sans problème, pas cher à l'entretien, à la fois spacieux et compact, confortable à souhait et très facile à conduire.

Tous ces avantages se retrouvent sur plus de 100 versions du LT. Y compris sur les diesel. En châssis-cabine, il peut recevoir pratiquement toutes les carrosseries spéciales et équipements imaginables. Sa charge utile: 1,9 tonne. Son

volume de chargement: près de 12 mètres cubes!

Pour le conduire, le permis tourisme (cat. B) suffit.

1 an (ou 50 000 km) de garantie. 1 an (ou 100 000 km) de garantie sur le moteur, la boîte et les essieux moteurs.

Entreprises et artisans, demandez donc l'intéressante offre de leasing.

Tél. 056/43 01 01

Il existe déjà une version de LT pour fr. 20 910.- + fr. 70.- de transport.

Coupon. Veuillez m'envoyer votre documentation sur le VW LT.

Nom et adresse: _____

NP et localité: _____

Prière de découper et d'expédier à: 75
AMAG, Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.



5116 Schinznach-Bad

Economisez de l'essence: en VW

Championnat des trois nations au Luxembourg Premier titre pour Stefan Mutter

Le Suisse Stefan Mutter, l'Allemand Hans Neumayer et le Luxembourgeois Eugène Urbany se sont adjugés les titres nationaux en jeu à Leudelange (Lux), sur un parcours de 216 km. dans le 7e championnat commun de Suisse, de RFA et du Luxembourg. Stefan Mutter, qui avait déclenché l'offensive dans le 14e des 18 tours, a terminé seul, avec 1'52 d'avance sur Daniel Gisiger et 2'35 sur Erwin Lienhard. Quant à Jean-Mary Grezet, il a terminé au 14e rang à 14'03 de Mutter.

Une première décision se fit dès le 4e tour. Un groupe de dix hommes se lança à la poursuite de l'Allemand Hans Hindelang, parti dans la boucle précédente. Parmi eux, le futur trio vainqueur, Mutter, Gisiger et Lienhard. Ce groupe, qui rejoignit Hindelang au 5e tour, augmenta constamment son avance sur le peloton, pour la porter à sept minutes à l'issue du 12 tour. Au Kohlenberg, diffi-

culté principale du circuit, Mutter attaqua au 14e tour, derrière lui, Gisiger, Jakst, Neumayer, puis Lienhard se détachaient du reste du groupe. Ils ne purent revenir sur le Bâlois, qui fonça seul vers son premier titre de champion suisse.

Parmi les coureurs helvétiques de premier plan, un était absent: Sepp Fuchs, dont la femme a accouché samedi. Ro-

land Salm, quatre fois vainqueur, souffrant d'une bronchite, n'était pas là non plus. Gody Schmutz, le détenteur du titre, se plaignant de maux de ventre, abandonna dès le 4e passage, imité quatre tours plus tard par le vainqueur du Tour de Suisse Beat Breu. Au 11e tour, Dietrich Thurau, favori pour le titre allemand, en faisait de même.

Championnat du Luxembourg, de RFA et de Suisse à Leudelange, 216 km.: 1. Stefan Mutter (champion suisse) 5 h. 03'55; 2. Daniel Gisiger (S) à 1'52; 3. Erwin Lienhard (S) à 2'35; 4. Hans Neumayer (champion d'Allemagne) à 2'39; 5. Peter Jakst (RFA), même temps; 6. Fridolin Keller (S) à 2'52; 7. Hans Hindelang (RFA) à 3'13; 8. Guido Frei (S), même temps; 9. Bruno Wolfer (S) à 3'18; 10. Gregor Braun (RFA) à 6'46; 11. Klaus-Peter Thaler (RFA); 12. Rolf Haller (RFA); 13. Marcel Summermatter (S), tous même temps; 14. Jean-Mary Grezet (S) à 14'03; 15. Ruedi Weber (RFA), même temps; 16. Josef Wehrli (S) à 18'00; 17. Eugène Urbany (champion du Luxembourg); 18. Heinz Betz (RFA), même temps; 19. Udo Hempel (RFA) à 18'47; 20. Hans Joachim Bohm (RFA), même temps.



Stefan Mutter vainqueur en solitaire.

D'un pays à l'autre...

Les «grands» du cyclisme n'ont pas toujours accordé toute l'attention voulue à leur championnat national, ce qui a permis à quelques coureurs qui n'avaient guère fait parler d'eux jusqu'ici d'endosser un maillot de champion assez inattendu. Ce fut le cas en France où, à La Ferté-Gaucher, Serge Beucherie (26 ans, professionnel depuis 1978) s'est imposé au sprint devant Bernard Vallet et Hubert Linard. Parmi les favoris, Gilbert Duclos-Lassalle a terminé à 11" cependant que Bernard Hinault a concédé

plus de quatre minutes, de même d'ailleurs que son ancien coéquipier Jean-René Bernaudeau et le tenant du titre, Pierre-Raymond Villemiane.

En Hollande, à Geulle, le titre est revenu à un «inconnu», Jaak Hanegraaf, qui fêtera son 21e anniversaire le 14 décembre prochain. Néo-professionnel, le nouveau champion de Hollande a participé au dernier Tour de Suisse mais il n'y avait guère fait parler de lui. Il s'est imposé au sprint, devant son coéquipier Gerrie Knetemann, ancien champion du monde.

En Belgique, Roger de Vlaeminck a gagné au sprint, à Putte, devant Gerry Verlinden. On sait qu'il avait quitté le Tour de Suisse à Lugano pour s'en aller préparer son championnat national. Son plan a donc été couronné de succès.

En Italie, le titre s'est également joué au sprint. C'est Francesco Moser qui s'est montré le plus rapide devant un groupe comprenant notamment Leonardo Natale, le troisième du Tour de Suisse.

France (à La Ferté-Gaucher): 1. Serge Beucherie 252 km. 750 en 6 h. 12'26"; 2. Bernard Vallet; 3. Hubert Linard; 4. Jean-François Pescheux, même temps; 5. Patrice Thévenard à 11"; 6. Jacques Michaud à 45. Puis: 36. Bernard Hinault à 4'24".

Italie (à Compiano) 247 km.: 1. Francesco Moser; 2. Wladimiro Panizza; 3. Alfredo Chinetti; 4. Leonardo Natale, même temps

Belgique (à Putte): 1. Roger de Vlaeminck; 2. Gerry Verlinden, même temps; 3. Benjamin Vermeulen à 40".

Hollande (à Geulle): 1. Jaak Hanegraaf; 2. Gerrie Knetemann; 3. Aad Van der Poel; 4. Johan Van de Velde.

Le Giro amateur Victoire soviétique

Le Soviétique Serguei Voronine (19 ans) a remporté la douzième édition du «Giro» amateur, le Tour d'Italie des dilettantes. Il s'agit de la deuxième victoire étrangère enregistrée dans cette épreuve après celle du Suédois Alf Segeraal en 1979. Le classement général final:

1. Serguei Voronine (URSS), 36 h. 34'49" (moyenne 40,650 kmh. pour les 1487 km); 2. Serguei Kadatsky (URSS) à 19"; 3. Giovanni Fedrigo (It) à 21"; 4. Viatcheslav Dedenov (URSS) à 28"; 5. Jérôme Simon (Fr) à 1'17"; 6. Fabrizio Verza (It) à 1'23".

● **Tour du Mendrisiotto (163 km. 800):** 1. Gilbert Glauz (Hochdorf) 4 h. 00'03"; 2. Hubert Seiz (Arbon); 3. Nikolaus Rüttimann (Buchs); 4. Rocco Cattaneo (Bironico); 5. Julius Thalmann (Romoos); 6. Antonio Peretti (Fribourg), même temps; 7. Stefan Maurer (Schaffhouse) à 37"; 8. Mike Gutmann (Jonjny); 9. Luca Cattaneo (Bironico), même temps; 10. Peter Wollenmann (Volketswil) à 55".

Championnat de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne Florent Ferraroli vainqueur au sprint

Alain Montandon chez les cadets, Christian Jeanneret chez les juniors et Florent Ferraroli chez les amateurs ont remporté hier le championnat cantonal de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne, un championnat qui s'est disputé sur la traditionnelle boucle La Chaux-de-Fonds - La Sagne - Les Ponts-de-Martel - La Chaux-du-Milieu - La Brévine - Le Cerneux-Péquignot - Le Locle - La Chaux-de-Fonds soit au total 57 kilomètres. Cette course, parfaitement bien organisée par le Vélo-Club Les Francs-Coureurs, s'est déroulée dans des conditions idéales.

Dix-sept coureurs se sont présentés au départ dans la catégorie des amateurs parmi lesquels ont relevait la présence de quatre amateurs élites: Florent Ferraroli, Michel Schafroth, tous deux de La Chaux-de-Fonds, Alain von Allmen du Locle et le Jurassien Bernard Voillat, vainqueur de cette épreuve l'an dernier. Vu leur statut, ils entamaient cette course avec un handicap de 1'15. Roulant à fond dans la montée du Reymond, ils opéraient la jonction à l'entrée des Ponts-de-Martel. Dans l'ascension de la côte menant à la Grande-Joux, huit coureurs se détachaient dont les quatre amateurs élites plus, Patrick Schneider, Marcel Neuenchwander et Philippe Hontoir, tous trois du V.C Vignoble Colombier, Didier Beuret de Bassecourt et le surprenant Chaux-de-Fonnier Daniel Berger qui, à 32 ans, dispute sa première saison chez les amateurs.

montra le plus rapide, remportant ainsi une victoire amplement méritée.

CHRISTIAN JEANNERET SOUVAIN CHEZ LES JUNIORS

Dans la catégorie juniors, le Loclois Christian Jeanneret s'est montré souverain. Il a dominé cette course de la tête et des jambes. Attaquant un kilomètre après le départ, dans la montée du Reymond, il a laissé quasiment sur place tous ses adversaires qui ne devaient plus jamais le revoir. Il a franchi la ligne d'ar-



Alain Montandon: une victoire logique chez les cadets.

rivée avec près de quatre minutes d'avance sur Pascal Gunzinger de La Chaux-de-Fonds. Enfin, chez les cadets qui avaient à parcourir un seul tour de circuit, la victoire est revenue logiquement au Chaux-de-Fonnier mais sociétaire du V.C Edelweiss Le Locle, Alain Montandon. Lui non plus n'a laissé aucune chance à ses adversaires. Seuls Laurent Singelé, John Rossi et Yves Fiorellino sont parvenus à le suivre jusqu'au Ponts-de-Martel. Mais dans la côte de la Grande-Joux, Alain Montandon, avec une aisance déconcertante, s'en alla seul. Dans la vallée de la Brévine, il augmenta régulièrement son avance qui se chiffra à plus d'une minute à l'arrivée. Incontestablement le V.C Edelweiss détient en ce garçon l'un de ses plus sûrs espoirs après Jean-Mary Grezet.

M. D.

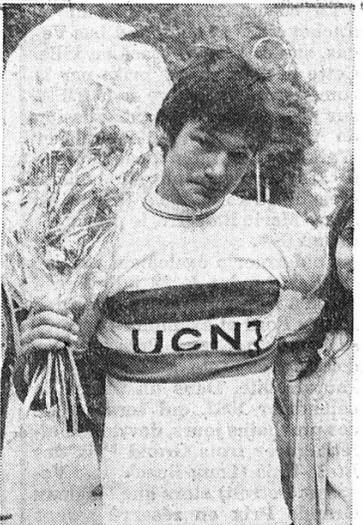
Résultats

Amateurs et élites (114 km): 1. Florent Ferraroli (La Chaux-de-Fonds) en 2 h 47'55. 2. Patrick Schneider (Colombier) à 3". 3. Alain von Allmen (Le Locle) à 40". 4. Philippe Hontoir (Colombier) à 1'20. 5. Michel Schafroth (La Chaux-de-Fonds). 6. Daniel Berger (La Chaux-de-Fonds), même temps. 7. Bernard Voillat (Bassecourt) à 1'23. 8. Didier Beuret (Bassecourt) à 1'35. 9. Marcel Neuenchwander (Colombier) à 1'58. 10. Franco Belligotti (Le Locle) à 8'56.

Juniors (76 km): 1. Christian Jeanneret (Le Locle) en 1 h 56'25. 2. Pascal Gunzinger (La Chaux-de-Fonds) à 3'50. 3. Didier Simon (Le Locle) à 3'53. 4. Claude-Alain Roy (La Chaux-de-Fonds) à 3'55. 5. Pascal Kohler (Bassecourt) à 4'00. 6. Germann Eschler (Le Locle) à 4'58. 7. Jean-Michel Berset (Le Locle) à 5'20. 8. John Tendon (Bassecourt) à 5'45. 9. Luis Ruis (La Chaux-de-Fonds) à 6'35. 10. Olivier Verdon (Le Locle) à 14'47.

Cadets: 1. Alain Montandon (Le Locle), 1 h. 26'10. 2. Laurent Singelé (Le Locle), à 1'12. 3. John Rossi (Le Locle), même temps. 4. Yves Fiorellino (Le Locle), même temps. 5. Thierry Schopfer (Cornaux), à 5'40. 6. Stéphane Boillat (Tramelan), à 5'42. 7. André Kornmayer (Le Locle), à 5'43. 8. Alain Audemars (Le Locle), même temps. 9. Martial Broillet (Le Locle), même temps. 10. Michel Gandier (Môtiers), à 5'50.

Ces neuf hommes augmentèrent rapidement leur avance sur leurs poursuivants, un écart qui se monta à près de neuf minutes à l'arrivée. Dans ce groupe de tête la bagarre n'éclata que dans le deuxième tour du circuit, à une trentaine de kilomètres de l'arrivée. En effet, peu avant le Cerneux-Péquignot, Patrick Schneider plaça un démarrage entraînant dans son sillage Ferraroli. Rapidement ces deux hommes qui s'entendirent à merveille, creusèrent l'écart. Avant d'entamer la descente du Prévoux, ils comptèrent près d'une minute d'avance sur leurs adversaires qui, au lieu de réagir, s'avouèrent battus. Seul Alain von Allmen tenta vainement de rejoindre les deux fuyards. Au sprint, à la rue des Crêtets où fut jugée l'arrivée, Ferraroli se



Christian Jeanneret, champion cantonal juniors.



Florent Ferraroli l'a emporté chez les amateurs, battant au sprint Patrick Schneider. (Photo Schneider)

Voir autres informations sportives en page 18

Finale de première ligue Aurore Bienne promu

Au terme du «programme normal» des finales de première ligue, Aurore Bienne, après Monthey et Ibach, a également obtenu sa promotion en ligue nationale B, s'imposant à Lausanne contre le Stade par 6-4... Dans le groupe Est, par contre, Locarno, vainqueur d'Ibach par 2-1, et Altstaetten, gagnant 3-2 à Emmenbrucke, devront disputer un match de barrage pour la deuxième place, demain à Næfels. Le vainqueur de ce barrage sera promu, le perdant affrontant dans un nouveau barrage - aller et retour - Stade Lausanne pour la cinquième place de promu. Si bien que le perdant de Locarno - Altstaetten aura finalement disputé neuf matchs de promotion!



Aurore Bienne: une promotion méritée. (Photo ASL)

GROUPE OUEST, sixième et dernière journée: Birsfelden - Monthey 1-2 (1-0); Stade Lausanne - Aurore Bienne 4-6 (1-3).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Monthey	6	4	2	0	11	6 10
2. Aurore Bienne	6	4	1	1	12	6 9
3. Stade Lausan.	6	2	1	3	21-16	5
4. Birsfelden	6	0	0	6	3-20	0

Monthey et Aurore sont promus en ligue nationale B, tandis que Stade Lausanne disputera un barrage pour la cinquième place en LNB contre le perdant du barrage Altstaetten - Locarno.

GROUPE EST, sixième et dernière journée: Locarno - Ibach 2-1 (0-0); Emmenbrucke - Altstaetten 2-3 (0-2).

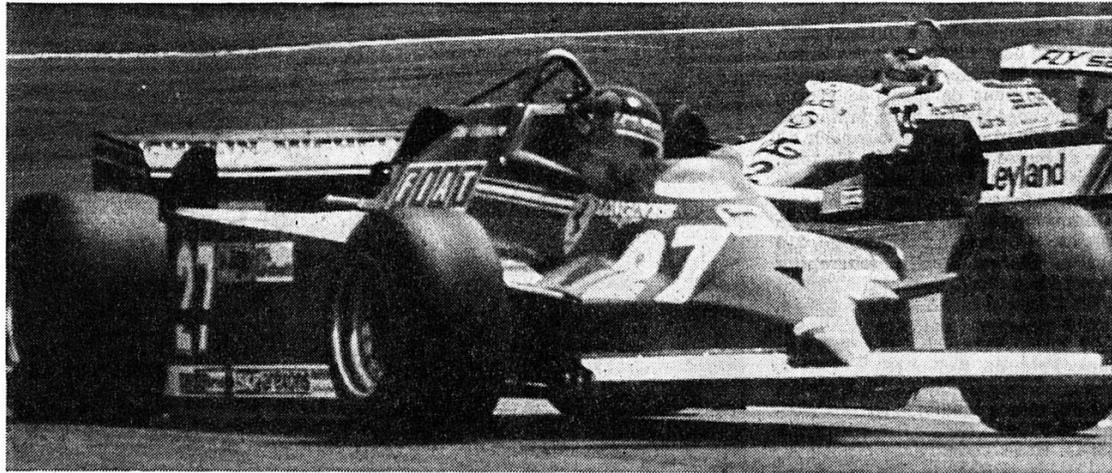
CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Ibach	6	3	1	2	9-5	7
2. Locarno	6	2	2	2	10-8	6
3. Altstaetten	6	2	2	2	9-12	6
4. Emmenbrucke	6	2	1	3	8-11	5

Ibach est promu en LNB, Locarno et Altstaetten disputeront un match de barrage pour la deuxième place mardi à Næfels; le vainqueur sera promu, le perdant rencontrera le troisième du groupe Ouest pour la cinquième place de promu.

Grand Prix d'Espagne à Jarama

Gilles Villeneuve sur le fil



Dans un mouchoir, Villeneuve a remporté ce Grand Prix d'Espagne. (Bélino AP)

Cinq voitures dans un mouchoir durant les 20 derniers tours du Grand Prix: rarement spectacle aura été aussi total que celui présenté par les pilotes engagés dans le Grand Prix d'Espagne de formule 1, septième manche comptant pour le championnat du monde des conducteurs, qui s'est déroulée sur le circuit madrilène de Jarama. Au terme d'une lutte extraordinaire, Gilles Villeneuve a conservé l'avantage, battant littéralement au sprint Jacques Laffite, John Watson, Carlos Reutemann et Elio De Angelis.

Le petit pilote canadien a du même coup fêté sa deuxième victoire consécutive, puisqu'il s'était déjà imposé à Monaco, et la sixième de sa carrière au volant de sa Ferrari à moteur turbo. Quant à Jacques Laffite, il a confirmé le retour au premier plan des Talbot-Ligier: après avoir réussi le meilleur temps des essais, mais après aussi un départ catastrophique, le Français a réussi à décrocher une belle deuxième place. Ce Grand Prix d'Espagne a d'ailleurs démontré que les Williams et les Brabham n'étaient désormais plus seules. Il suffit de lire le classement final pour s'en convaincre: une Ferrari, devant une Talbot, devant une McLaren, devant une Williams, devant une Lotus...

Au classement du championnat du monde, Carlos Reutemann a conservé la tête et il totalise désormais 37 points, contre 24 à son coéquipier Alan Jones (une nouvelle fois en difficulté à Jarama), 22 à Nelson Piquet (sortie de route qui semble devenir une habitude), et 21 à Gilles Villeneuve. Non seulement la situation s'est-elle resserrée, mais avec l'avènement de plusieurs écuries au plus haut niveau, la suite de ce championnat du monde s'annonce passionnante.

LAFFITE MANQUE SON DÉPART

Sur la grille de départ de ce Grand Prix d'Espagne, Laffite en «pole-position» faillit bien voler son départ. Au moment où il devait relever le pied, le feu passait au vert et le Français se retrouvait en onzième position à l'issue du premier des 80 tours du circuit madrilène, long de 3 km. 404. Cette erreur de Laffite profita avant tout à Jones, Reutemann et Villeneuve, qui passaient dans l'ordre. Dès la deuxième boucle, Villeneuve se portait au deuxième rang; mais Jones, dont la Williams semblait nettement la plus rapide du lot, creusait immédiatement l'écart.

COUP DE THÉÂTRE

On s'attendait alors à un long monologue du champion du monde en titre dans ce grand prix disputé par une chaleur accablante et devant un public clairsemé, qui avait visiblement bouédé l'épreuve. Mais au quatorzième tour c'était le coup de théâtre: Jones sortait de la piste et il ne repartait qu'en seizième position. Si elle continuait, pour lui la course était pourtant perdue. Gilles Villeneuve se retrouvait alors au commandement, suivi comme son ombre par Carlos Reutemann.

Clôture de la saison à Las Vegas

La saison 1981 de formule 1 s'achèvera le 17 octobre à Las Vegas, sur un circuit tracé en ville. Cette décision a été prise par la commission exécutive de la FISA, sur proposition de la commission de formule 1, pour remplacer Watkins Glen, qui n'a pas fait face à ses engagements financiers. C'est ce qu'a indiqué à Jarama M. Jean-Marie Balestre, le président de la FISA.

Ce dernier a également précisé qu'il se rendra le 22 juillet prochain à Detroit pour y rencontrer Henry Ford et examiner l'organisation d'un Grand Prix en 1982 dans la capitale américaine de l'automobile. Dans un projet de calendrier 1982, qui sera publié ces prochains jours, devrait en effet figurer trois Grand Prix des Etats-Unis (Long Beach, Las Vegas et Detroit) alors que les deux Grands Prix en réserve seront ceux de Saint-Marin et de Suisse (circuit de Dijon).

Dans un premier temps, Laffite passait sans coup férir Reutemann et se portait dans le sillage de Villeneuve. Watson revenu lui aussi de l'arrière, prenait également l'avantage sur Reutemann et se hissait en troisième position. Six tours plus loin, alors qu'il restait encore 14 boucles à couvrir, Elio De Angelis ramenait lui aussi sa Lotus au niveau des quatre premiers. Les derniers kilomètres devaient ainsi être passionnants, et la lutte incertaine jusqu'à la ligne d'arrivée. Mais on connaît la fin de l'histoire. Bien que harcelé sans cesse par Laffite, Villeneuve tenait bon et remportait ce Grand Prix d'Espagne 1981 qui restera dans les mémoires pour la qualité du spectacle présenté. Une revanche sur le sort pour les organisateurs madrilènes qui avaient eu la malchance de faire disputer leur épreuve l'an dernier hors championnat du monde, au moment où éclatait la querelle qui allait secouer longtemps le monde de la formule 1.

CLASSEMENT

1. Gilles Villeneuve (Can) Ferrari, 80 tours soit 272 km. 320 en 1 h. 46'35"01 (moyenne de 149 km. 160); 2. Jacques Laffite (Fra) Ligier-Talbot à 21 centièmes; 3. John Watson (GB) McLaren à 57 centièmes; 4. Carlos Reutemann (Arg) Williams à 1"; 5. Elio De Angelis (Ita) Lotus à 1"24; 6. Nigel Mansell (GB) Lotus à 28"57; 7. Alan Jones (Aus) Williams à 56"57; 8. Mario Andretti (EU) Alfa Romeo à 1'00"79; 9. René Arnoux (Fra) Renault à 1'07"07; 10. Bruno Giacomelli (Ita) Alfa Romeo à 1'13"64; 11. Chico Serra (Brésil) Fittipaldi, à un tour; 12. Keke Rosberg (Fin) Fittipaldi à deux tours; 13. Patrick Tambay (Fra) Theodore; 14. Eliseo Salazar (Chili) Ensign, à trois tours; 15. Didier Pironi (Fra) Ferrari, à quatre tours; 16. Derek Daly (Irl) March, à 17 tours; 17. Eddie Cheever (EU) Tyrrell, à 18 tours.

Tour le plus rapide par Alan Jones, en 1'17"81 (moyenne de 153 km. 022).

CHAMPIONNAT DU MONDE (sept manches): 1. Carlos Reutemann (Arg) 37 points; 2. Alan Jones (Aus) 24; 3. Nelson Piquet (Brésil) 21; 4. Gilles Villeneuve (Can) 21; 5. Jacques Laffite (Fra) 17; 6. Ricardo Patrese (Ita) 10; 7. Elio De Angelis (Ita) 7; 8. Eddie Cheever (EU), Didier Pironi (Fra) et Nigel Mansell (GB) 5; 11. John Watson (Irl), Alain Prost (Fra) et Marc Surer (Suisse) 4; 14. Mario Andretti (EU) et Hector Rebaque (Mex) 3; 16. René Arnoux (Fra) 2; 17. Patrick Tambay (Fra) et Andrea De Cesaris (Ita) 1.

Jour J pour le Tournoi de Wimbledon
Borg: un nouveau défi à l'impossible

Quand Bjorn Borg pénétrera aujourd'hui à 14 heures précises - c'est une tradition - sur le tapis vert du court central en gazon de Wimbledon en compagnie de son adversaire du premier tour, en l'occurrence l'Américain Peter Rennert, il lancera un nouveau défi à l'«impossible». Vainqueur des cinq derniers tournois, de 1976 à 1980, ce qui représente 35 matchs gagnés (un record), le Suédois de 25 ans remet en 1981 son titre et son prestige en jeu. C'est une habitude pour ce champion hors du commun depuis qu'il est au sommet de la pyramide, soit presque depuis une décennie.

Chaque année, depuis 1976, Wimbledon est pour Borg une aventure extraordinaire avec, au bout d'une route semée d'embûches, le triomphe absolu dans ce qui est toujours considéré fort justement comme le plus beau et le plus grand tournoi du monde. Après avoir gagné son premier Wimbledon sans perdre un set, Borg connu bien des émotions avant de parvenir à chaque fois à la victoire finale. Il y eut Mark Edmondson au deuxième tour, Vitas Gerulaitis en demi-finale et Jimmy Connors en finale, en 1977. Il y eut Victor Amaya au premier tour en 1978. Il y eut encore Roscoe Tanner en finale en 1979. Il y eut enfin John McEnroe en 1980, dans une finale inoubliable, marquée par un «tie-break» de légende.

UN CAS UNIQUE

Borg est un cas unique pratiquement sur herbe, une sorte d'énigme pour les

grands spécialistes australiens et américains qui remportaient les titres à coups de services et de volées. Or, le Suédois, joueur de terre battue à l'origine, a montré qu'avec son propre style, son propre jeu de fond de court, il pouvait s'imposer sur la surface rapide et délicate de Wimbledon, grâce justement à une vitesse de déplacement absolument remarquable. Ses progrès au services et à la volée lui ont certes permis de combler des lacunes incontestables. Maintenant, Borg est un joueur complet qui ne se contente plus de battre son adversaire avec des «passing shots» imparables mais qui peut aller chercher des points au filet.

Va-t-il gagner une sixième fois consécutivement? C'est la question que tout le monde se pose. C'est une question qui est posée avant chaque édition depuis 1977. Il y a deux réponses possibles: pourquoi pas une sixième fois, il est tellement fort

ou il finira bien par perdre un jour... et ce jour-là, son «vainqueur» entrera dans l'histoire par la grande porte. En tout cas, Borg est en forme. Il l'a prouvé, il y a deux semaines, en remportant une... sixième fois les championnats internationaux de France, mettant ainsi un terme aux rumeurs selon lesquelles il avait perdu sa rage de vaincre.

ROY EMERSON REJOINT?

Gagner les grands titres pour être considéré comme le plus grand joueur de tous les temps: c'est la ligne de conduite de Borg. Il en a déjà onze à son actif, six Roland-Garros et cinq Wimbledon. Une nouvelle victoire à Londres lui permettrait de rejoindre le recordman, l'Australien Roy Emerson. Son objectif serait alors bien sûr de le dépasser à l'occasion évidemment de l'US Open en septembre, le seul tournoi qu'il n'a jamais gagné... et celui qu'il «veut» gagner avant de se retirer. Mais une victoire américaine à Flushing Meadow, comme l'accomplissement d'un «grand chelem», sont pour le moment de la fiction pour Borg. Et la fiction est un domaine que le Suédois n'aime guère aborder tout en ayant au plus profond de lui-même l'intime conviction qu'elle deviendra bien un jour une réalité.

Rallye Treize Etoiles - Sallanches
Une grande hécatombe

La quatrième manche du championnat suisse des rallyes a été marquée dès le départ par un nombre d'abandons si élevé parmi les favoris qu'on peut parler d'une véritable hécatombe.

J.-P. Corthay, Ph. Roux, E. Fornage, R. Menghini, P. Carron, E. Chapuis et C. Blanc manquaient déjà à l'appel, à la première neutralisation de Sallanches, soit environ au quart du parcours.

Au terme des 335 km. d'épreuves chronométrées que comptait le rallye, le classement général est le suivant:

1. Ch. Carron, Porsche Turbo, groupe 4; 2. J.-M. Carron, Porsche, fr. 4; 3. B. Chenevière, Porsche, fr. 4; 4. J.-C. Béring, Datsun Violet, gr. 4; 5. J.-P. Balmer - Ph. Eckert, Opel Ascona 400, gr. 4; 6. R. Krattiger - P. Ferrari, Fiat 131 Abarth, gr. 4; 7. C. Hotz - P. Jeannin, Porsche Sc, gr. 3; 8. C. Jacquillard et Mme. Opel Ascona 400, gr. 4; 9. M. Luini - M. Wyder, Datsun Violet, gr. 2; 10. M. Gall - M. Günter, Porsche SC, gr. 3.

Les régionaux ont eux également connu des fortunes diverses. Des quatre équipages de l'écurie chaux-de-fonnière Sanderias Taiffyn seules deux voitures se sont retrouvées à l'arrivée dimanche au lever du jour: H.-P. Brack - P. Gloor réalisent une performance remarquable au volant d'une Opel GTE et remportent le groupe 1, la classe 2000 cmc. et se classent au 13e rang du général; M. Barbezat - T. d'Iglio sur Opel GTE également figurent au 21e rang du général et au 6e

rang du groupe 1 après une course régulière. Les deux autres équipages ont dû abandonner: A. Reymond - P.-A. Guyot (Opel GTE) dans la première épreuve après une quasi explosion du moteur et J.-C. Guggisberg - Y. Muller (Saab 99 Turbo) dans la 2e épreuve après un arbre de roue cassé.

Six autres équipages neuchâtelois étaient au départ, et ont réalisé les résultats suivants:

J.-C. Béring - J.-C. Schertenleib au volant d'une Datsun Violet, groupe 4 d'usine se classent au 4e rang après une course régulière et très soutenue. Un coup de chapeau à leur assistance qui a procédé au remplacement de la boîte à vitesses et de l'embrayage en moins d'une demi-heure.

J.-P. Balmer - Ph. Eckert remportent la 5e place du général au volant de leur Opel Ascona 400, groupe 4 très rapide. C. Hotz - P. Jeannin remportent le groupe 3 et placent leur Porsche SC au 7e rang du général.

W. Bregnard - J.F. Buhler sur Porsche 930 Turbo ainsi que les équipages P. Scemama - M. Bacchler (Opel GTE, groupe 1) et F. Toedli - L. Ricci ont été contraints à l'abandon soit suite à une touchette soit sur panne mécanique ou électrique.

Le prochain rendez-vous est fixé au 5 et 6 septembre au Rallye ADAC Reichstadt qui se déroulera sur territoire allemand. (stg)

Après la défaite de La Tour-de-Peilz
La grande chance de Saint-Imier Sports

Au repos ce week-end, le FC Saint-Imier Sports a réussi, malgré tout, une bonne opération dans l'optique de conquérir le deuxième billet en jeu pour l'ascension en première ligue. En effet, La Tour-de-Peilz s'est incliné sur son terrain, par 3 à 1, face à Onex. Bien que promu depuis une semaine, les hommes de Gilbert Cottier ont joué le jeu jusqu'au bout. A leur manière, les Onésiens ont effacé une image de marque peu flatteuse due à leur intransigeance dans le renvoi d'une semaine du premier match des finales.

La grande chance de Saint-Imier Sports réside dans le fait d'accueillir mercredi 24 juin à 19 heures La Tour-de-Peilz sur le terrain de la Fin-des-Fourches. Un dernier match qui revêt une importance capitale. Un billet d'ascension en première ligue récompensera le vainqueur. En cas d'égalité, un match de barrage se disputera le dimanche 26 juin à Yverdon.

DES JOUEURS PRÊTS

Dans les rangs imériens, dirigeants et joueurs ont accueilli avec satisfaction le résultat de ce dernier week-end.

Moralement les «jaune et noir» sont prêts. Leur première défaite

subie à l'extérieur au cours de la saison 1980-81 contre Onex n'est plus qu'un mauvais souvenir. Du côté de l'infirmerie, le gardien Bourquin soigne intensivement sa contusion à la cheville. demi-offensif, Pierre-André Kern a repris l'entraînement. La thérapie effectuée contre sa tendinite n'a cependant pas apporté le résultat escompté. Toutefois les deux hommes ont la ferme intention de participer à cette confrontation capitale.

PAS DE CHANGEMENT

Face au champion vaudois, Saint-Imier Sports sera vraisemblablement au complet. En cours de répétition, Gérard Vuilleumier s'est vu accorder, grâce à l'obligeance de son commandant, un congé dès midi mercredi.

La préparation en vue de la rencontre n'a guère été changée. Les joueurs se sont entraînés normalement mardi et jeudi. En stage à Mocolin pour l'obtention du diplôme A, Bernard Challandes a encore un prévu un léger entraînement ce soir et des soins pour mardi. Mercredi 24 juin, l'équipe se retrouvera dans le courant de l'après-midi pour préparer cette échéance d'importance. L. G.

Classement: 1. Onex 4-8 (12-4) promu; 2. La Tour-de-Peilz 3-1 (6-9); 3. Saint-Imier 3-1 (4-9).

Cressier-Chaumont: première réussie

Peter Haid (23 ans), de Taeuffelen, a remporté la manche du championnat d'Europe de la montagne, Cressier-Chaumont (13 km.) avec 1'46" d'avance sur Albrecht Moser. Haid, qui participait pour la première fois à une course de côte, avait pris la tête dès le deuxième kilomètre. Stefan Soler, leader du championnat d'Europe, n'a terminé que vingt-troisième.

Manche du championnat d'Europe de la montagne, Cressier-Chaumont (13 km., 750 m. de dénivellation): 1. Peter Haid (Taeuffelen) 50'10"; 2. Al-

brecht Moser (Münchenbuchsee) 51'56"; 3. Colombo Tramonti (Erstfeld) 52'03"; 4. Peter Reiher (RFA) 52'34"; 5. Toni Gorbunov (RFA) 52'58"; 6. Mark Donahue (EU) 53'04.

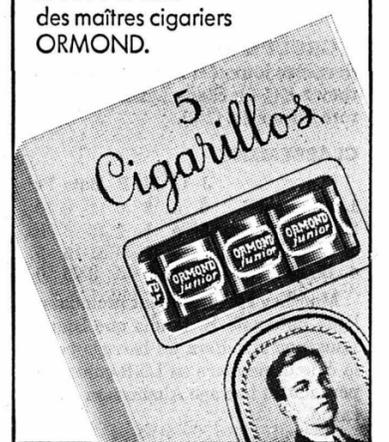
Classement intermédiaire du championnat d'Europe: 1. Stefan Soler (Savognin) 246 points; 2. Daniel Opplinger (Bienne) 223; 3. Jean André (Fra) 187.

PUBLICITÉ

83-345

ORMOND junior

concrétise deux hautes exigences: la vôtre et celle des maîtres cigariers ORMOND.



Haltérophilie

Châtelaine gagne la Coupe de Suisse

Châtelaine Genève a succédé à Lausanne au palmarès de la Coupe de Suisse en finale, à Genève, Châtelaine a en effet battu Rorschach par 611,1831 points Muttoni à 598,846. A noter le retour à la compétition pour la circonstance dans les rangs genevois de Michel Broillet, dont c'était la première réapparition depuis les jeux de Moscou 1980. L'équipe de Châtelaine alignait Gros, Liechti, Balestra et Broillet. A Rorschach, à relever le résultat obtenu par le poids léger Roland Zimmermann, lequel n'a pas encore 18 ans: 95 kg. à l'arraché et 120 à l'épaulé-jeté (total 215 kg.).

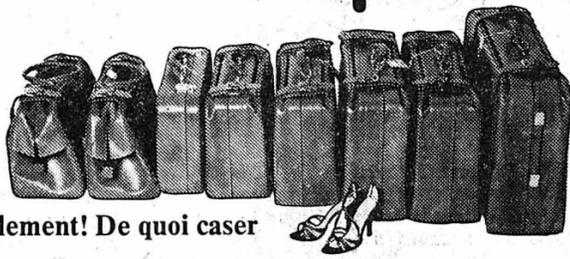
Hors finale, les lourds-légers Daniel Tschanz (Tramelan) et Roger Galetti (Fribourg) ont également obtenu de bons résultats: respectivement 135 + 160, soit 295 pour Tschanz, et 140 + 160 soit 300 kg. pour Galetti.

Venez l'admirer, venez l'essayer chez nous!

Des vacances de tout repos: en Jetta.

La Jetta vous enlève vos soucis de bagages pour les vacances. En l'acquérant, vous pouvez en effet acheter aussi ces huit valises d'une valeur de 600 francs pour 195 francs seulement! De quoi caser sans peine vos bagages pour les vacances.

Raison de plus pour examiner la Jetta de plus près en vue de vos prochaines vacances, plus tellement éloignées. Un essai vous convaincra.



Et sachez que la Jetta vous coûtera bien moins que vous ne pensez. Les 500 agences VW de toute la Suisse vous réservent en effet une offre incroyable.



LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 – LE LOCLE: Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 – LES BRENETS: Garage des Brenets, P. Schick, tél. 039/32 16 16 – LA FERRIERE: Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 – LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 – SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

15619

La Jetta: un coffre prodigieux.

CMN TC

RT JR

TRANSPORTS RÉGIONAUX
NEUCHÂTELOIS

cherchent une

EMPLOYÉE DE COMMERCE

chargée du secrétariat et de divers travaux comptables.

Ce poste demande une formation commerciale du niveau diplôme ou certificat fédéral de capacité, une bonne connaissance de la dactylographie et des aptitudes pour les contacts directs ou téléphoniques avec le public.

Entrée en fonction à convenir.

Les offres de services avec curriculum vitae, photographies, copies de certificats et prétentions de salaire sont à adresser à la Direction des transports régionaux neuchâtelois, avenue Léopold-Robert 77, 2300 La Chaux-de-Fonds 15945

MOJER
Sanitaire
Ferblanterie
Corthesy & Girard

Grenier 31, tél. 039/22 11 95

Il reste encore

3 places d'apprentissage

ferblantier - installateur sanitaire

15799

Importante entreprise de la région horlogère offre à pourvoir un poste de

délégué commercial

pour la présentation et la vente de ses produits à la clientèle.

La connaissance de l'habillement complet de la montre serait souhaitée.

Les offres de services, avec curriculum vitae et pièces justificatives, sont à adresser sous chiffre 93-31117, aux Annonces Suisses SA, ASSA, rue du Collège 3, 2610 Saint-Imier

D 93-505

OFFRES D'EMPLOIS

UNION
CARBIDE

RECHERCHE DE PERSONNEL

Etes-vous à la recherche d'une situation stable, vous offrant de réelles possibilités d'avancement? Si vous êtes disposé à travailler en HORAIRES D'ÉQUIPES, nous engageons du

personnel féminin de production

Nous offrons également quelques postes d'

électriciens

pour lesquels nous demandons le CFC et quelques années d'expérience dans les installations et le dépannage.

Si vous désirez en savoir plus sur l'électronique, que vous avez le désir d'apprendre, que vous voulez développer vos connaissances et trouver une place stable, alors nous attendons votre postulation.

Nous sommes aussi à la recherche de

mécaniciens faiseurs d'étampes et spécialistes en injection plastique

Le rôle principale de la fonction consiste à s'occuper de l'entretien d'étampes progressives et de moules à injecter, tout comme du réglage et du bon fonctionnement des presses Bruderer hautes cadences, Nesthal Sycap et autres.

Nous demandons le CFC ou titre équivalent, mécanicien de précision en étampes ou outilleur, avec quelques années de pratique plus un esprit d'initiative et la faculté de travailler seul, tout comme le goût pour les installations d'avant-garde.

Pour tous les postes, nous offrons:

- une formation technique par nos soins
- des prestations sociales d'avant-garde
- un salaire intéressant et le 13e salaire
- un fonds de prévoyance avec assurance-vie
- une assurance perte de gain
- une excellente ambiance de travail
- un restaurant d'entreprise
- un club de loisirs.

Veillez nous contacter téléphoniquement au 039/25 11 01 et nous vous fixerons volontiers un rendez-vous.

UNION CARBIDE EUROPE SA

43, rue L.-J.-Chevrolet, 2300 La Chaux-de-Fonds

P 28-12068

UNION
CARBIDE

CONTREMAÎTRE DE PRODUCTION

Notre entreprise est à la recherche de contremaîtres pour les départements de production.

Nous demandons:

- aptitudes à diriger du personnel et à maintenir une bonne communication entre les différents départements
- esprit d'analyse développé
- expérience dans un poste similaire
- bonne formation mécanique de base souhaitée.

Nous offrons:

- des prestations sociales d'avant-garde
- un salaire intéressant
- le 13e salaire
- un fonds de prévoyance avec assurance-vie
- une assurance perte de gain
- une excellente ambiance de travail
- un restaurant d'entreprise.

Ces postes exigent un travail en HORAIRES D'ÉQUIPES.

Si vous êtes intéressé, nous vous prions de bien vouloir soumettre votre offre écrite, avec prétentions de salaire, certificats et deux photos-passeport à:

UNION CARBIDE EUROPE SA

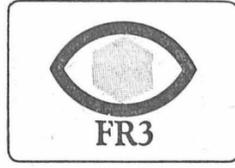
Chef du Personnel

43, rue L.-J.-Chevrolet, 2300 La Chaux-de-Fonds

P 28-12068

Lundi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	romande	TF1	
12-14 h	 <i>A la TV romande ce soir, peut-être Michel Simon...</i>	12.05 Réponse à tout: jeu 12.25 Une minute pour les femmes 12.30 Midi première: variétés 13.00 TF1 actualités	12.00 Les élections Résultats et commentaires 12.05 Passez donc me voir: Par Philippe Bouvard 12.29 Les Amours des Années folles: Le Trèfle à Quatre Feuilles 12.45 Journal 13.35 Face à vous: critiques et réponses
14-16 h	15.50 Point de mire: Programmes radio	14.00 Après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui 14.05 La ligne d'Ombre, téléfilm d'aventures 15.45 Variétés Philippe Chatel	14.00 Aujourd'hui Madame Des auteurs face à leurs lectrices: Bernard Clavel - Agustin Gomez - Arcos - Catherine Paysan 15.00 Formation continue
16-19 h	16.00 Vidéo-club de l'été: Victor Vasarely 16.40 «Salut Vico» 17.05 Yves Montand 18.00 Téléjournal 18.05 L'antenne est à vous Action commune d'évangélisation 18.25 Peter au Zoo: dessin animé 18.30 Comme il vous plaira TV à la carte: Le vote téléphonique - Actualités régionales - Un jeu: Il se passe toujours quelque chose en Suisse romande	16.05 Au grenier du présent: Géométrie à la française 16.45 Une vie, une musique: Igor Stravinski 17.20 De branche en branche 17.45 A votre service 18.00 C'est à vous 18.25 1, Rue Sésame 18.50 Jeu: Avis de recherche	16.30 Kerela: Un pays de tolérance 17.20 Fenêtre sur... La maison de Freud 17.52 Récré A2: enfants 18.30 C'est la vie 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19-24 h	19.30 Téléjournal 19.45 Actuel Emission spéciale consacrée aux élections législatives françaises 20.00 TV à la carte 5e épisode de la série quotidienne choisie mercredi dernier 20.50 TV à la carte: Cinéma sur petit écran Selon le vote par téléphone de ce soir, c'est l'un des trois films suivants qui passera à l'antenne: ● Michel Simon dans «Ce sacré grand-père»; ou bien ● Jean Gabin et Jean-Paul Belmondo dans «Un singe en hiver», ou encore ● Bourvil et Fernandel dans «La cuisine au beurre». 22.20 env. Téléjournal	19.20 Actualités régionales 19.45 Jeu: Les paris de TF1 20.00 TF1 actualités 21.00 L'avenir du futur: Les Evadés de la Planète des Singes Un film de Don Taylor (1971) - Avec: Roddy McDowell - Kim Hunter - Bradford Dillman - Nathalie Trundy Débat: Existe-t-il une intelligence animale? 23.45 TF1 actualités	19.20 Actualités régionales 19.45 L'escargot: jeu 20.00 Journal 20.35 Question de temps Reportages et interviews 21.55 Documentaire: SOS Bonnes Mers 22.45 Fenêtre sur... Cinéma: Cinéma du réel: Beaubourg 81 23.30 Journal

TF1 à 16 h. 05
Géométrie à la française
L'histoire de la géographie de l'hexagone. Un exemple: Les derniers territoires rattachés à la France, ceux de Tende et de Brigue, sont devenus français par plébiscite le 12 octobre 1947. Enclaves italiennes jusqu'à cette date, ces deux comtés étaient la voie de communication la plus courte entre le Piémont et la Méditerranée et, de ce fait, représentaient une situation stratégique privilégiée sur la ligne des crêtes. A partir de cet exemple et du film que Roland Coste a réalisé à Tende, c'est l'histoire du territoire français qui va être évoquée au cours de l'émission, avec pour en parler, en direct: José Balareello, maire de Tende et Jacques Dupaquier, historien.



18.30 FR3 Jeunesse
Hebdo jeunes - Mixmo match
18.55 Tribune libre

19.10 Soir 3: informations
19.20 Actualités régionales
19.55 Les Misérables: dessin animé
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 Le rire du lundi: Le Trèfle à Cinq Feuilles
Un film d'Edward Freess - Avec: Philippe Noiret - Liselotte Pulver - Thalie Fruges - Jean Carmet - Jean-Roger Caussimon - Paul Préboist - Micha Bayard - Maurice Biraud
22.00 Soir 3: informations

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE
16.15 Rendez-vous
17.00 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal

Antenne 2 à 16 h. 30
Kerala et tolérance
Grand comme un pays européen de moyenne importance, mais avec une population d'une vingtaine de millions d'habitants, le Kerala est l'un des vingt-trois Etats de l'Inde. Bien qu'il ne soit ni souverain ni indépendant, il jouit d'une autonomie interne importante, car il est dirigé par un Gouvernement responsable devant un parlement élu au suffrage universel. Enfin, il constitue un tout géographique, humain et culturel; par exemple, il a sa propre langue nationale, le Malayalam, et une civilisation originale très ancienne.
Au Kerala, Communisme et Capitalisme ne sont pas antinomiques: bien que le parti communiste contrôle le gouvernement (le Secrétaire du parti est le Premier Ministre), il existe une bourgeoisie prospère; de même, une sorte de consensus s'est établi entre les partis de gauche et l'Eglise catholique, à laquelle adhèrent environ vingt pour cent de la population.
«Le Kerala, un pays de tolérance» est à la fois le titre du film et sa conclusion.
En effet, à force d'être ouverts à ce qui vient de l'étranger, les habitants de ce pays ont réussi à préserver, dans ce continent qu'est l'Inde, une identité originale, et ce en adoptant envers les agressions aussi bien physiques que morales une sorte d'acceptation passive... en fait, on peut se demander si toutes les influences occidentales que nous décelons aujourd'hui ne finiront pas par être assimilées et par se confondre avec un ensemble de traditions restées très vivantes.

18.00 The Muppet Show
18.25 Les programmes
18.35 Point de vue
19.00 Kassensturz
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Connaissances méconnues
20.50 Sciences et techniques
21.35 Téléjournal
21.45 Cycle Billy Wilder: Reporter des Satans

SUISSE ITALIENNE
18.30 Téléjournal
Programme d'été pour les jeunes
18.35 Barbapapa
18.40 Chers Amis
19.00 Vicky le Viking
19.30 Sport graffiti
20.00 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Negro Africana
21.40 Sogni in Rosa
23.00 Avant-premières cinématographiques
23.15 Téléjournal

ALLEMAGNE 1
16.10 Téléjournal
16.15 Votre désir, notre programme
17.00 Pour les enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Rebecca (2)
21.15 Peur à Harlem
21.45 Magazine de variétés
22.30 Le fait du jour
23.00 Rotation
0.20 Téléjournal

ALLEMAGNE 2
16.30 La chimie au second plan
17.00 Téléjournal
17.10 Lassie
17.40 Plaque tournante
18.20 Der Fuchs von Övelgönne
19.00 Téléjournal
19.30 Disco 81
20.15 Magazine médical
21.00 Téléjournal
21.20 Kennwort Schmetterling
22.50 19e Journée allemande de l'Eglise évangélique
23.20 Téléjournal

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO •

SUISSE ROMANDE (MF)
12.05 Salut les cousins. 12.20 Lundi... l'autre écoute. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Au jour le jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Spectacles-première. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 L'inspecteur n'aime pas chanter (6). 22.55 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Le masque et l'allégorie musicale. 21.30 Jean Cocteau et ses amis. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE
14.30 Musiques. 18.02 Le club du jazz. 18.30 Quotidien concert. 20.05 Chasseurs de son stéréo. 20.30 Festival de Lille 1980. 22.30 Les chants de la terre. 23.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Atelier de recherche instrumentale. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Libre parcours jazz. 18.30 La vie entre les lignes. 19.25 Jazz. 19.30 Présence des arts. 20.00 La lampe donne sur ses yeux. 21.00 L'autre scène. 22.30 Nuits magnétiques.

MARDI
SUISSE ROMANDE (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute océanique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la

presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La musardise. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'italien. 10.00 Portes ouvertes sur la formation professionnelle. 10.58 Minute océanique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

FRANCE MUSIQUE
6.02 Quotidien musique. 9.02 Le matin des musiciens. 12.02 Midi-Deux.

A VOIR
Les fabuleux récits des ex-voto...
Antenne 2 à 21 h. 55: «SOS, bonnes mers»
Voici l'aventure extraordinaire arrivée au matelot Antoine Plancher. Le 27 juin 1855, en plein milieu de l'Atlantique, à 6 h. du matin, il tombe à l'eau et personne, à bord, ne s'aperçoit de sa disparition. Il se retrouve atrocement seul, au milieu de la mer désertique.
En professionnel de la navigation, il sait qu'il est perdu. Même si l'on constate sa disparition, l'équipage de son navire ne pourra le repérer dans l'immensité. Alors, il fait un vœu à la Bonne Mère: «Sainte Vierge, si vous daignez me sauver, je promets de vous offrir un ex-voto et de le porter, pieds nus, à votre sanctuaire d'Antibes.»
Et à 11 h. 30, par miracle, Plancher est sauvé par son navire qui a rebrousse chemin. Il a enduré, comme il le dit, «cinq heures de mortelle agonie».
Revenu à terre, il tient parole. Il commande son ex-voto, c'est-à-dire un tableau qui relate avec un luxe de détails inouï tout ce qui s'est passé au moment de son accident, et il l'accroche au mur du Sanctuaire de la Garoupe, parmi des milliers d'autres. Tous ces ex-votos racontent des tragédies qui ont connu un heureux dénouement. Et ils les racontent avec tant de précision, que le passant vit le drame comme s'il y avait participé.
Le film «SOS Bonne Mère» laisse la parole aux ex-voto marins. Plus qu'un documentaire, c'est un fantastique film d'actions. Et quelles actions! Cyclones, tempêtes, abordages, naufrages, échouages, orages, incendies, combats! En tout, une trentaine d'histoires vraies à couper le souffle.
Chaque ex-voto constitue un drame complet, avec scénario, décors, personnages. La caméra isole les différents éléments du tableau et les enchaîne à la manière d'une bande dessinée.
Les images sont somptueuses et crèvent l'écran. Elles sont belles parce que les ex-voto sont des œuvres «innocentes» et possèdent ce mystérieux privilège de maintenir le contact entre le Ciel et les marins...
L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Economiste.

Peut-être Bourvil, ce soir à la TV romande...

soleil vacances



Pour bien soigner
votre peau, il faut commencer
par la connaître.

Voilà pourquoi Vichy vous invite à la faire analyser. Gratuitement et sans engagement de votre part. Afin que vous puissiez choisir exactement les soins de beauté qui lui conviennent.

De plus, pour tout achat de produits Vichy à partir de Fr. 25.-, vous pouvez choisir gratuitement un produit de maquillage d'une valeur de plus de Fr. 10.-.

VICHY
Préparations cosmétiques

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Secteur Cosmétique-Parfumerie

Avenue Léopold-Robert 57
Tél. (039) 22 11 33 - 34
La Chaux-de-Fonds

Passez donc nous voir:

La déléguée de la maison
VICHY sera à votre disposition
DU 22 JUIN AU 26 JUIN

**ACTION SPÉCIALE «SOLEIL»
UN CADEAU
EN PLUS
POUR 2 PRODUITS SOLAIRES, UN
SAC DE PLAGE GRATUIT**



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES RÉGLEMENTAIRES DES ASSURÉS

MM. les assurés du district de La Chaux-de-Fonds sont convoqués en assemblée générale le

Jeudi 2 juillet 1981, à 20 h., à

La Chaux-de-Fonds, Hôtel de Ville, salle du Tribunal

avec l'ordre du jour suivant :

- a) Communication de la direction sur l'activité de la Caisse cantonale d'assurance populaire au cours des années 1977 à 1980
- b) Nomination du comité de district pour la période du 1er juillet 1981 au 30 juin 1985
- c) Propositions à soumettre à l'administration de la Caisse cantonale d'assurance populaire en vue de l'amélioration et du développement de l'institution.

L'assemblée générale du district est composée (art. 8 du règlement d'exécution):

- a) des assurés du district au bénéfice d'une assurance individuelle et porteurs de leur police ou de leur dernier carnet de quittances de primes
- b) des représentants des assurances de groupes ou des représentants des caisses ou des institutions réassurées.

Toute société, entreprise commerciale ou industrielle, caisse ou institution de retraite et de prévoyance qui a assuré collectivement ses membres, ouvriers ou employés à la Caisse cantonale d'assurance populaire ou qui est réassurée auprès d'elle, a le droit d'être représentée par deux délégués à l'assemblée de son siège.

Les sociétés qui ont des sections dans plusieurs districts du canton peuvent être représentées à chacune de ces assemblées, dans la même limite.

Tout assuré individuel a droit à une seule voix (art. 13 du règlement d'exécution). Il en est de même pour les représentants des assurances de groupes et pour les représentants des caisses ou des institutions réassurées.

La représentation conventionnelle d'un assuré individuel n'est pas admise. 28-307

Caisse cantonale d'assurance populaire
L'administrateur-délégué : Robert Moser

Journée de démonstrations

AES MATÉRIEL

LA SOCIÉTÉ AES, vous convie à une présentation de ces systèmes de traitement de texte.

Date:

mercredi 24 juin 1981

Lieu:

Hôtel Fleur-de-Lys

13, av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds

Heures: 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 h. 18-27483

OFFRES D'EMPLOIS

ret sa

Recherches économiques et techniques
Entreprise régionale de promotion d'entreprises fournissant des services d'appui variés recherche

un directeur

Ce poste requiert:

- de solides connaissances en microtechnique, électronique et mécanique
- une expérience des opérations industrielles, de l'introduction et de la promotion de produits existants ou d'innovations techniques commerciales
- la maîtrise de la langue française et une bonne pratique de l'anglais et de l'allemand
- un sens élevé de la communication et des contacts
- la capacité d'animer et de conduire des équipes
- une forte aptitude à prendre des initiatives.

Nous offrons au titulaire de cette fonction:

- la possibilité d'accomplir une mission passionnante en s'appuyant sur une équipe qui a fait les preuves de son efficacité au service des entreprises
- le traitement d'objectifs nombreux et variés
- de multiples contacts de haut niveau en Suisse et à l'étranger
- une rémunération et des conditions sociales en rapport avec les exigences du poste.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leurs offres de services complètes à l'adresse suivante:

Monsieur Alain GRISEL
Président du Conseil d'Administration de RET SA,
12, avenue Léopold-Robert,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS. P 28-12165

OFFRES D'EMPLOIS

Frappes d'ébauches de cadrans
Frappes de fonds de boîtes
Numéroteurs - Composteurs - Poinçons
Gravure sur acier

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir:

mécaniciens de précision

ou

mécaniciens outilleurs

pour fine mécanique, travail varié

Prière de se présenter, de téléphoner ou d'écrire à

14648

SCHLÉE & Co
LA CHAUX-DE-FONDS

Repos 9-11 Tél. (039) 23 46 01/02



POURQUOI?

Oui, pourquoi tant d'hommes et de femmes du second et troisième âge confient-ils à Beaufort leurs soucis de cheveux? Parce que chez Beaufort, la solution à cet évanouissement indésirable de la chevelure est résolue de façon professionnelle et personnelle.

Pas d'opération ni de collage: vous conservez vos propres cheveux - nous y ajoutons des neufs. Et le service Beaufort, justement réputé, vous délivrera de tout souci.

Si vous savez déjà le «pourquoi», nous vous dirons le «comment» et le «quoi». La visite d'information est gratuite. Alors, sautez vite sur votre téléphone et nous conviendrons d'un rendez-vous. Saisissez l'occasion aux cheveux: vous avez tout à y gagner.



Institut pour une nouvelle chevelure

Genève	Rue du Port 8	Tél. 022 28 87 33
Lausanne	Rue de Bourg 8	Tél. 021 20 45 43
Zürich	Bahnhofplatz 3	Tél. 01 211 86 30
Winterthur	Technikumstr. 38	Tél. 052 22 57 25
Berne	Erlingerstr. 8	Tél. 031 25 43 71
Bâle	Eliasbethenanlage 7	Tél. 061 23 30 55
Soleure	Hauptgasse 29	Tél. 065 22 06 48
Ottens	Solothurnstr. 8	Tél. 062 32 35 92
Lucerne	Pfistergasse 7	Tél. 041 22 48 88

Ouvert lundi-vendredi sans interruption dès 10 h 30



Mitsubishi Galant. La technologie de demain. Nouveau: Dès maintenant aussi comme turbo-diesel.

La Mitsubishi Galant est une voiture avec succès. Depuis son introduction, plus de 10 000 véhicules de ce type ont été vendus en Suisse. Or, désormais ce modèle existe également en version turbo-diesel. Et cette innovation établit des nouvelles dimensions dans l'histoire de l'automobile. Car Mitsubishi est le premier constructeur japonais à réaliser un moteur diesel suralimenté équipant une voiture de tourisme. Rapide, fiable et économique, il se distingue encore par son fonctionnement doux et silencieux.

Mitsubishi Galant: nouveau, à partir de Fr. 13 990.- jusqu'à Fr. 18 990.-.

Informations détaillées, démonstration et course d'essai auprès du représentant Mitsubishi.

Allez en vacances sans souci avec une nouvelle



GARAGE DE L'OUEST

Avenue Léopold-Robert 165 - Tél. 039/23 50 85 - La Chaux-de-Fonds

SERVICE DE LOCATION «LOUE-MOI»

J'ACHÈTE TOUJOURS
vieux meubles - bibelots - tableaux
livres - vaisselle - pendules et tous
objets anciens même en mauvais état.
Appartements complets.
A. Loup, 038/42 49 39

Réparations de machines à laver

33 ans d'expérience

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

René TANNER Neuchâtel

Portes-Rouges 149
Téléphone (038) 25 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, montres, réveils et pendules en tous genres.
Service à domicile, sur demande.
Horlogerie Rochat, Tél. (039) 31 89 22 ou 22 12 88



Gratuit! Une semaine chez vous, pour vous convaincre.

Presser avec le nouveau système de presse à vapeur vap-o-jet d'elna - c'est mieux. Pour vous et votre linge. Pour vous en convaincre, essayez chez vous, sans engagement, une elnapress pendant une semaine.

elnapress dès Fr. 690.-
electronic/vap-o-jet

Réservez votre elnapress aujourd'hui encore chez:

MACHINES À COUDRE «ELNA»

Agent pour la région
GIOVANNI TORCIVIA
Avenue Léopold-Robert 83
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 52 93

ELNA-SERVICE ST-IMIER

SEMON-MUSIQUE
Rue Francillon 12
Tél. (039) 41 20 85

ELNA-SERVICE LE LOCLE

«Au Vieux-Moutier»
Mme Monique PELLATON
D.-JeanRichard 35
Tél. (039) 31 27 74

QUI DIT MIEUX?

Nous exposons pour vous :
une dizaine de
tentes canadiennes

de Fr. 69.-
à Fr. 395.-

Trois
caravanes pliantes

à Fr. 2 980.-, Fr. 4 500.-
et Fr. 4 976.-

Le Crêt-du-Loche
Téléphone (039) 26 78 78



A vendre

plusieurs BECHLER A 7

perceurs 3 broches d'horlogerie BECHLER.

Perceurs simples BECHLER
Combiné XII Y TORNOS.

Nous avons encore des disponibilités dans notre atelier de grattage.

WALNET SA Revision machines
Chemin de la Nant 1 B
2740 Moutier, tél. (032) 93 44 50

Micromécanicien

pour travail indépendant sur la fabrication d'outillage, prototypes et réglage de machine.

Faire offres à:

ISATRONIC

Nord 62 bis, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 26 04.



Section de La Chaux-de-Fonds

Service de soins à domicile

engage pour compléter son équipe

une infirmière en soins généraux

pour un poste à 50%.

Bonnes prestations sociales.

Conditions d'engagement à discuter.

Entrée en fonction début septembre ou début octobre.

Faire offres écrites au président Marc-A. Nardin, Sophie-Mairet 28, 2300 La Chaux-de-Fonds.

au printemps

Nous cherchons pour notre SUPER MARCHÉ

MAGASINIER

robuste et consciencieux.

Place stable avec tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

VOUMARD

Nous cherchons pour notre usine de LA CHAUX-DE-FONDS

ouvrier d'atelier

pour notre stock de pièces terminées travaux de manutention

Faire offres ou se présenter le matin à
VOUMARD MACHINES CO S.A., rue Jardinière 158
2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 65

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

A Chézard-Saint-Martin Concert du Chœur d'enfants

Le village de Chézard-Saint-Martin est décidément voué à la musique, plus particulièrement à l'art choral, ces temps-ci. C'est un concert de haute qualité qui a été offert vendredi soir à un auditoire très nombreux et enthousiaste, par les élèves de M. Benoît Zimmermann.

Depuis deux ans, celui-ci, instituteur, chargé d'une classe de trente-deux élèves, voue un certain temps à l'étude du solfège, plus particulièrement durant la première année. Puis, les chants divers qui ont été donnés, ont été travaillés, remis sur le métier encore et encore, avec persévérance et même opiniâtreté. Il en est résulté un merveilleux concert qui a soulevé l'enthousiasme du public venu remplir l'église dans ses moindres recoins. L'orgue, tenu par M. Georges-Henri Pantillon accompagnait quelques œuvres. Mais, avec ou sans orgue, en

forte ou pianissimo, même les tenues les plus longues étaient très pures et justes! Que ce soit la berceuse polonaise, tout en douceur, l'Alphabet de Mozart, les mélodies populaires qu'elles soient du Vivarais ou d'Angleterre, un choral et un extrait de cantate de Bach, un psaume de Dvorak, des œuvres de Shumann, Morley, Johann-Christoph Bach et enfin, ce negro spiritual «Oh mes souliers dorés» dans lequel les enfants ont mis tant de jeu, tout était parfait et d'une justesse qui peut défier les meilleurs chœurs d'enfants! Par leurs applaudissements, les auditeurs ont bien montré leur joie et leur satisfaction.

Ce groupe d'enfants mérite un grand bravo et son directeur, M. Zimmermann, les plus vives félicitations pour avoir amené cette trentaine d'enfants à une si grande perfection. Des disques seront offerts aux enfants en souvenir de ces deux années laborieuses sur tous les points.

Relevons encore que pour le repos des enfants, le concert a été entrecoupé d'un duo pour violoncelle et contrebasse, de Rossini, tenus par Christophe Pantillon et Marc-Antoine Bonanomi.

A l'orgue également, M. G.-H. Pantillon a joué en le commentant, «Le combat de David et Goliath», sonate biblique de Kuhnau, le tout a également été très apprécié de chacun. Disons encore que M. Zimmermann a remercié publiquement, M. Georges-Henri Pantillon pour sa précieuse collaboration dès le début du projet de concert.

Quoiqu'il en soit, toute la population dit un grand merci à tous les artisans de cette chaleureuse soirée. (yhi)

ENGOLLON

Voiture sur le toit

Vendredi à 23 h. 30, M. H. K., de Coffrane, circulait de Valangin à Engollon. Dans un tournant à gauche, suite à une vitesse excessive, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui zigzagua sur la chaussée pour ensuite se retourner sur le toit. Blessés, le conducteur et ses deux passagers, MM. S. A. et Ramiz Mehic, 30 ans, de Saint-Martin, ont été conduits à l'Hôpital de Landeyeux par un automobiliste. Après avoir reçu des soins, MM. K. et A. ont pu regagner leur domicile.

VAL-DE-TRAVERS

Des incidents à Travers

Samedi, alors que la soirée récréative des «Amis pour le futur» battait son plein à la salle de l'Annexe, un incident est venu troubler les retrouvailles de ces jeunes protecteurs de la nature. Une Chaux-de-Fonnière invitée et membre de la SPA a mené grand tapage car des veaux se trouvaient attachés, dans le verger d'une ferme toute proche.

La paysanne dont le mari se trouve actuellement à l'hôpital s'est prise de bec avec la dame au cœur trop sensible, lui expliquant que si les animaux généralement libres, étaient attachés, c'est parce qu'ils avaient pris la clé des champs à plusieurs reprises pendant la semaine.

La discussion s'animant, des propos injurieux auraient été échangés et finalement la police s'est rendue sur place. En arrivant, elle a constaté que des tracteurs se trouvaient au milieu de la route pour empêcher le départ de la voiture chaux-de-fonnière. Une des filles de la

paysanne ne voulait pas retirer ses véhicules tant que des excuses n'auraient pas été présentées à sa mère.

Après de longs palabres pendant lesquels M. Pierre Lang, fondateur des «Amis pour le futur», a tenté de calmer les esprits, la dame de la SPA est venue s'excuser. A un certain moment, cette dernière a reçu une gifle dans la confusion la plus totale. Plainte a alors été déposée.

Un vétérinaire présent l'autre soir nous a confirmé que les animaux étaient bien traités chez cet agriculteur et qu'il fallait mettre ce geste de mauvaise humeur sur le compte de la fatigue accumulée par la paysanne et sa fille, responsables d'un grand domaine alors que le chef de famille se trouve à l'hôpital depuis plusieurs semaines.

L'affaire devrait trouver son épilogue au tribunal. (jjc)

Môtiers: assemblée de La Paternelle du Val-de-Travers

Récemment, à l'Hôtel des Six-Communes à Môtiers, les membres de la Société neuchâteloise de secours mutuels aux orphelins, La Paternelle, ont siégé sous la présidence de M. Jacques Grosclaude, de Fleurier.

Après quelques communications de correspondance, le président céda la parole à M. Jean-Pierre Mischler, de Fleurier, qui donna lecture du dernier procès-verbal de la dernière assemblée générale de 1980.

Puis M. Grosclaude, président, releva quelques points marquants dans la vie de la société, notamment la satisfaction d'une très forte participation de la population du Val-de-Travers à la fête des familles à Riaux en 1980. Le président insista également sur la question du recrutement de membres. Son souhait est de voir chaque membre actuel apporter une admission au sein de notre société La Paternelle du Val-de-Travers en cette année 1981 afin de combler tous les départs, et surtout d'assumer la relève et l'avenir de la société.

Dans son rapport, Mme Liliane Berginz, de Couvet, caissière, fit état d'un bilan positif pour l'exercice écoulé. Au nom des vérificateurs des comptes, M. Robert Marlétaz, remercia la caissière pour son travail et demanda à l'assemblée de lui en donner décharge.

Puis M. Léon Rey, responsable des manifestations, souligna la bonne marche de ces dernières que met sur pied chaque année la société. Il en profita également pour remercier chaque collaboratrice et collaborateur, sans oublier les Autorités communales pour l'intérêt qu'elles apportent à La Paternelle.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Plusieurs membres du comité ont donné leur démission. Pour 1981 le comité se compose comme suit: président: MM. Jacques Grosclaude, Fleurier; vice-président: Robert Marlétaz, Couvet; secrétaire verbaux et coordinateur du recrutement: Jean-Pierre Mischler, Fleurier; secrétaire-caissière: Mme

Liliane Berginz, Couvet; secrétaire adjoint: MM. Roger Niggeler, Fleurier; responsables des manifestations: Léon Rey, Môtiers; adjoint: Jean Mazzoleni, Môtiers; vérificateurs des comptes: Mme Arlette Mazzoleni, M. Charles Jeanrenaud; suppléante: Mme Annette Rota; assesseurs: MM. Fernando Hoya, Couvet, Emile Steiner, Couvet, Michel Veil, Couvet, Mario Gasparini, Couvet, Claude Hirschi, Couvet.

Membre de la Commission d'apprentissage. - M. Jacques Grosclaude, Fleurier.

Délégués à l'Assemblée cantonale. - MM. Robert Marlétaz, Couvet, et Léon Rey, Môtiers.

Suppléant. - M. Jacques Grosclaude, Fleurier.

MANIFESTATIONS 1981

Il sera organisé le 23 août la traditionnelle fête des familles à Riaux/Môtiers, et la fête de Noël le samedi 12 décembre à Môtiers. Dans les divers, le président Grosclaude a l'agréable mission de remettre un cadeau au responsable des transports, M. Jean-Jacques Bobillier, ainsi qu'un bouquet de fleurs à son épouse. M. Robert Marlétaz, vice-président du comité directeur, apporta le salut de ce dernier, et commenta dans les grandes lignes un complément très important, la possibilité de souscrire à tarif avantageux un capital-épargne pour les survivants. Et M. Marlétaz de conclure en signalant que la section du Val-de-Travers avait à nouveau pu bénéficier de l'action vacances 1981 dont trois veuves sont inscrites, pour passer des vacances au Tessin.

Pour clore cette assemblée, le comité avait fait appel à M. Hans Mägli, de La Côte-aux-Fées, qui agrémenta cette soirée par des films.

L'assemblée qui se déroula à Môtiers, a dénoté sa vitalité, le dynamisme de ses responsables, la compétence de ses dirigeants et le talent de ceux qui assument le perfectionnement de la continuité de la Société du Val-de-Travers. (lr)

• CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE •

Union synodale Berne-Jura Cinquante mille francs pour la jeunesse

La jeunesse préoccupe beaucoup les autorités de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura. Le synode de l'union qui siègeait les 16, 17, et 18 juin dans la ville fédérale a adopté en effet un crédit-cadre de 50.000 francs à la disposition du conseil synodal, qui permettra à l'Eglise d'intervenir en faveur de la jeunesse dans des cas difficiles (par exemple le centre autonome des jeunes, provisoire de la Taubenstrasse à Berne).

D'autre part, un pasteur sera chargé à temps partiel de parfaire la formation des catéchètes, qui assument une part de l'enseignement religieux dans les paroisses.

Soucieux de compléter la formation continue des pasteurs, le synode a aussi décidé de leur accorder un congé de quatre mois après dix ans de service, dispositions qui seront probablement renouvelées lorsque tous les serveurs de l'Eglise en auront bénéficié.

Parmi les nombreux autres points à l'ordre

du jour, on note que le synode s'apprête à renouveler le contrat qui lie l'Eglise au centre de réforme de Gwatt, près de Thoun. La question du débit des boissons alcoolisées qui a soulevé quelques contestations ne fera pas partie des négociations, comme l'auraient souhaité plusieurs membres du synode.

Si aucun référendum n'est lancé, le conseil synodal comptera bientôt un second poste à plein temps: le président conserverait les affaires extérieures, tandis que les affaires internes de l'Eglise seraient l'objet de ce second poste.

Enfin, le synode a décidé de surseoir à la création du ministère pour l'économie et l'industrie. Il attend que le synode catholique romain se soit constitué pour se prononcer sur sa participation à ce ministère commun aux deux Eglises.

(ats)

Le Parti socialiste bernois à Lyss

Cinq cents personnes, dont 200 invités, ont participé à la journée cantonale du Parti socialiste bernois à Lyss.

Après avoir acclamé la réélection du président cantonal, M. Richard Muller, les participants ont accepté le lancement de deux initiatives, l'une cantonale, concernant la construction de logements et devant débiter cet automne, l'autre, fédérale, sur les caisses-maladie mais qui doit encore attendre l'aval du Parti socialiste suisse. (ats)

District de Moutier

SAICOURT Bouclement de comptes très favorable

Le Conseil municipal a pris connaissance du résultat des comptes de 1980. Contrairement au budget qui laissait prévoir un excédent de dépenses de l'ordre de près de 8000 fr., c'est un reliquat actif de 237.000 fr. qui est enregistré. Les prévisions budgétaires se trouvent très largement dépassées puisque, aussi bien aux produits qu'aux charges, les sommes marquent des hausses importantes, soit 324.000 fr. de rentrées supplémentaires et 87.000 fr. de dépenses supérieures. Dans de telles conditions, on imagine aisément que le Conseil municipal ait donné un préavis favorable à l'intention de la prochaine assemblée communale.

L'autorité communale a ratifié la proposition de la commission scolaire d'implanter la nouvelle classe de l'école infantine dans le bâtiment primaire du Fuet.

M. Werner Gyger, préposé aux cultures des Vacheries, a été désigné comme responsable du recensement des arbres fruitiers. (gt)

• CANTON DU JURA •

Les 8 et 9 août prochains 78e Marché-Concours de Saignelégier

Dans moins de deux mois, tous les amoureux du cheval se donneront rendez-vous à Saignelégier, à l'occasion du 78e Marché-Concours national de chevaux, qui se déroulera les 8 et 9 août prochains, dans un magnifique cadre de pâturages et de sapins. Surnommé souvent «Mecque du cheval», le chef-lieu franc-montagnard rassemble chaque année les éleveurs chevalins de toute la Suisse, auxquels se joignent des dizaines de milliers de personnes attirées par la simplicité, la pureté, la spontanéité du spectacle auquel elles sont conviées. Cette année le canton de Bâle-Ville sera l'hôte d'honneur de la manifestation.

Quatre cents chevaux, les meilleurs sujets de l'élevage suisse, sont soumis à l'œil critique des experts. Cette partie de la fête constitue à elle seule un véritable spectacle. Mais ce n'est, et de loin, pas le seul. Le samedi et le dimanche après-midi, des courses folles se disputent sur un circuit dont la qualité depuis longtemps reconnue. Tour à tour, les spectateurs, le cœur battant, verront s'affronter des cavaliers montés sur des chevaux de race Franches-Montagnes, demi-sang, et même des poneys. Dans un tonnerre digne des amphithéâtres antiques, les conducteurs de chars romains tirés par deux puissants coursiers, rivaliseront

d'adresse pour tenter de remporter cette impressionnante épreuve. Toujours très remarquée, la course de chars à quatre chevaux devrait s'attirer les faveurs du public.

(Comm.)

Carnet de deuil

Lajoux. - Le doyen de la commune a été enterré à la fin de la semaine dernière. Il s'agit de M. René Berberat, décédé à l'Hôpital de Saignelégier à l'âge de 96 ans. Né à Fomet-Dessus, il a passé toute son existence dans ce hameau, où il vécut en célibataire. C'était un homme de la nature, passionné de chasse, passe-temps favori qu'il exerça jusqu'à un âge très avancé. (gt)

LES BREULEUX

Nomination d'un instituteur

Ce week-end, 294 électeurs et électrices, soit un peu plus du 30 pour cent des ayants-droit, se sont rendus aux urnes, afin d'élire un instituteur pour la classe de septième année primaire.

Quatorze candidats briguaient le poste. M. Patrick Willemin, des Bois, a été brillamment élu au premier tour, réunissant 201 voix, devant MM. Gérard Rottet, 40 voix, et Pierre-Alain Rérat, 34 voix. (pf)

En Ajoie

ASUEL

Des nouvelles orgues à l'église

L'assemblée de la communauté ecclésiastique catholique d'Asuel - Pleujouse a réuni 21 paroissiens et paroissiennes. Les comptes 1980 ont été acceptés sans autre et l'assemblée a pris une décision importante, soit de voter un crédit de 80.000 francs pour l'achat de nouvelles orgues. (kr)

Carnet de deuil

Lucelle. - C'est avec peine qu'on a appris à Lucelle et en Ajoie le décès de l'abbé Aimé Lidy, directeur de la maison familiale de vacances de Saint-Bernard. Il comptait 43 ans de sacerdoce et avait fondé l'Association jeunesse et famille, à Lucelle. Il est décédé après une longue et très pénible maladie. (kr)

mémento

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Blou-danis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Aimez-vous les uns les autres,
comme je vous ai aimés.

Madame et Monsieur Serge Vuilleumier-Barbezat, leurs enfants
et petits-enfants;

Monsieur et Madame Georges Barbezat-Fivaz, à La Tour-de-Peilz,
leurs enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu William Jacot;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu
Léon Bieri;

Les descendants de feu Georges Barbezat,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de
faire part du décès de

Madame Rose BIERI-BARBEZAT née JACOT

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie
enlevée à leur tendre affection samedi dans sa 89e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 juin 1981.

L'incinération aura lieu mercredi 24 juin.

Culte au nouveau centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Serge Vuilleumier,
rue du Bois-Noir 49.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

69609

Profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui
lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, la famille de

Monsieur Samuel SCHAAD

exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance
et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un
précieux réconfort.

70042

LE LOCLE

La famille de

Mademoiselle Alice DIÉBOLD

profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui
ont été témoignées lors de son deuil, remercie sincèrement toutes les per-
sonnes qui y ont pris part, soit par leur présence, leurs dons, leurs envois
de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'ex-
pression de sa vive reconnaissance.

16015

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

La famille de

Monsieur Emile WALDMANN

profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui
lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie sincèrement toutes
les personnes qui y ont pris part, soit par leur présence, leurs dons,
leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et les prie de
trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

15707

†
Madame et Monsieur Joseph Tuffli-Iltschenko, à Genève:
Monsieur Michel Tuffli, à Genève,
Mademoiselle Christiane Tuffli, à Genève;
Madame Marthe Pfister-Juillerat, au Locle;
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Clément Juillerat,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de
faire part du décès de

Madame Lucie ROGGLI-ILTSCHENKO née JUILLERAT

leur chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, tante, cousine,
parente et amie que Dieu a rappelée à Lui dimanche à l'âge de 83 ans
munie des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 juin 1981.

La messe de sépulture sera célébrée en l'Eglise de Notre-Dame
de la Paix, mercredi 24 juin à 9 h. 30.

L'incinération aura lieu mercredi 24 juin à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Joseph Tuffli,
16, chemin des Sports, 1203 Genève.

Veillez penser à «La Paix du Soir», ccp 23 - 346.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

69607

Nous avons le chagrin de faire part du décès de notre
chère maman, belle-maman, grand-maman, parente et
amie,

Madame Rose PERRENOUD née AELLEN

qui nous a quittés dans sa 81e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 juin 1981.

Général-Dufour 26.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la
famille.

Ginette et Hans Locher et leurs
enfants;

Yvan et Betty Perrenoud et
leurs enfants,

ainsi que ses fidèles amies.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

69610

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Monsieur et Madame Henri Graber, à Fontainemelon, leurs enfants
et petits-enfants;

Monsieur et Madame Charles Graber, Les Entre-Deux-Monts, leurs
enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Hélène Graber, à Chambrelieu;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean-Ernest
Graber;

Madame et Monsieur Marcel Monnet-Vaucher et leur fils, à Bôle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean GRABER

leur très cher et regretté frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que
Dieu a rappelé à Lui, dans sa 73e année.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, le 20 juin 1981.

Horizon 22.

Veillez et priez, car vous ne savez ni
le jour ni l'heure à laquelle le Sei-
gneur viendra.

Matthieu 25, v. 13.

La cérémonie funèbre aura lieu mardi 23 juin.

Culte à la chapelle protestante des Geneveys-sur-Coffrane, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: Hôpital de Landeyeux.

Adresse de famille: M. et Mme Henri Graber, Vy du Mottier 15,
2052 Fontainemelon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

69608

Profondément touchée de tous les témoignages reçus pendant ces
jours de deuil, la famille de

Monsieur Maurice PROELLOCHS

exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance
et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un
précieux réconfort.

70041

Elections législatives françaises

Majorité absolue pour les socialistes

► Suite de la première page

«Est-ce que nous ne sommes pas des Français comme les autres?», a-t-il ajouté.

Le silence de Giscard

Enfin, M. Michel Poniatowski a déclaré sur TF1 - France-Inter:

«Lorsque vous observerez les années qui viennent de s'écouler, vous réaliserez qu'avec Giscard vous avez perdu un grand président, et je le regrette pour la France.

«Non seulement il a maintenu le rang international de notre pays, mais aussi, dans des conditions difficiles, le niveau de vie des Français, leur liberté, l'unité et la paix civile. Il a montré à la manière dont il a quitté le pouvoir la priorité qu'il donnait à l'intérêt national.

«Respectueux de la démocratie, il ne dira rien.

«Il ne dira rien, mais il est le recours. La France, avec lui, a un homme d'Etat qui a la compétence et l'expérience de sept années de sage gouvernement, et aussi dix ans de moins que son successeur.»

Interrompu quelques secondes à ce moment de sa déclaration par les sifflets et les huées d'une partie des invités du plateau de TF1 - France-Inter, M. Poniatowski a poursuivi:

«Je vous parle de recours, car ne nous leurrions pas: les années qui viennent seront beaucoup plus sombres que les années écoulées. A la crise internationale, dont les socialistes admettent enfin l'existence», va succéder «la crise proprement française».

«Les objectifs choisis, les solutions retenues nous enfoncent dans la crise et l'opinion déçue réalisera prochainement à quel point elle a été trompée. Il ne faudra pas attendre beaucoup de temps pour assister à la chute de la monnaie et à la dévaluation, à la chute de l'économie et au chômage accru, à la chute d'activité des entreprises et à la baisse du niveau de vie.

Les élus et les battus

Par ailleurs, les ministres du gouvernement de M. Mauroy, formé au lendemain de l'élection de M. Mitterrand, ont été les premiers bénéficiaires de la victoire socialiste au second tour.

M. Defferre (ministre de l'Intérieur) est réélu, tout comme M. Rocard (plan), MM. Cot (coopération), Chandernagor (affaires européennes), Fillioud (communication), Joxe (industrie) ainsi que Mme Edith Cresson (agriculture) ont également été élus, tout comme le fils du chef de l'Etat, M. Gilbert Mitterrand.

Parmi les nouveaux ministres élus, figurent encore Mmes Nicole Questiaux (solidarité nationale), Edwige Avice (sports), Catherine Lalumière (chargée de la fonction publique), et MM. Crépeau (environnement), Hervé (santé), Laurain (anciens combattants), Labarère (chargé des relations avec le Parlement), et Abadie (secrétaire au tourisme).

DU CÔTÉ DE L'ANCIENNE MAJORITÉ

En revanche, de nombreux anciens ministres de M. Giscard sont battus, comme M. Peyrefitte (justice) ainsi que M. Lecat (culture), et Mme Pelletier (au-

paravant à la condition féminine) qui avaient été deux des principaux artisans de la campagne de l'ancien président. M. Fourcade (finances) a également été éliminé.

M. Soisson (giscardien, ancien ministre des sports) est en revanche réélu.

Des personnalités gaullistes marquantes, députés de longue date, comme M. Robert Poujade, qui fut ministre de l'environnement, ou M. Yves Guena, un des anciens leaders du parti gaulliste, ne siégeront pas à l'Assemblée.

Enfin, parmi les battus on trouve encore le président du groupe giscardien (UDF) dans l'ancienne Assemblée, M. Chinaud, Deniau, ancien ministre des réformes administratives, et le vice-président du CNPF (patronat français), M. Maury Larivière, il y a un an victime d'un rapt.

CHEZ LES COMMUNISTES

Chez les communistes, M. Paul Verges est battu dans l'île de la Réunion. Les principaux leaders communistes battus l'avaient été dès le premier tour de l'élection, parmi eux figurent le numéro 2 du parti, M. Fiterman, ainsi que le directeur du quotidien «L'Humanité», M. Roland Leroy.

M. Georges Marchais, secrétaire général du PC, était seul candidat dans sa circonscription et a été réélu, ainsi que

celui quelquefois donné comme son possible successeur, M. André Lajoie.

France métropolitaine
Les résultats définitifs

Voici un tableau des résultats des élections législatives françaises (premier et second tours) selon le ministère de l'Intérieur, sur la base des chiffres connus de 480 circonscriptions sur un total de 491. Il s'agit des circonscriptions métropolitaines. Les résultats des autres circonscriptions ne seront connus que ce matin; mais ils ne modifieront guère les résultats finals.

	Sortants	Elus
Extrême-gauche	0	0
Parti communiste	86	43
Parti socialiste (dont 14 rad-soc.)	116	283
divers gauche	2	2
Ecologiste	0	0
RPR	150	82
UDF	122	63
divers droite	12	7
Extrême-droite	0	0

Le taux d'abstention est d'environ 24 pour cent.

DISCIPLINE

Notons que ce second raz-de-marée en huit jours s'est opéré grâce à une grande

discipline de vote des électeurs communistes (et socialistes) qui, conformément au récent accord national PS-PC, ont reporté leurs voix sur le candidat socialiste (ou communiste) le mieux placé.

Cet apport des voix communistes a ainsi permis l'ampleur de la victoire du PS, et amène chacun à se demander si le nouveau gouvernement que M. Pierre Mauroy sera prochainement appelé à former, comprendra des ministres communistes.

Le dernier cas de majorité absolue détenue par un parti en France s'était produit en 1968 quand, au lendemain des «événements» du mois de mai, les élections législatives furent l'occasion d'un raz-de-marée en faveur du mouvement gaulliste, l'UDR; ce parti, avec les républicains indépendants sous la même bannière, avait obtenu 358 sièges.

Démission du gouvernement

Le premier ministre français, M. Mauroy, a indiqué hier en quittant l'Elysée, qu'il remettrait la démission de son gouvernement à M. Mitterrand ce matin lundi.

Cette décision était prévue; tous les observateurs s'attendent que M. Mauroy sera chargé de constituer le nouveau gouvernement dans les tous prochains jours.

(ats, afp, ap, Imp)

Alors qu'ils n'en détenaient que trois jusqu'alors

Les socialistes comtois emportent 7 sièges sur 9

En Franche-Comté, comme partout en France, les abstentionnistes du premier tour des législatives n'étaient pas totalement ce que l'on croyait, c'est-à-dire des électeurs éventuellement favorables à l'ancienne majorité présidentielle et qui devaient se motiver au second tour pour sauver ce qui pouvait l'être, notamment à Besançon.

Dans le Doubs, les trois sièges étaient en ballottage. Après les résultats du premier tour, les positions étaient parfaitement nettes dans deux circonscriptions. A Montbéliard, fief socialiste, le député sortant, Guy Bêche, qui avait manqué de peu de franchir le poteau lors du premier parcours, devait nécessairement l'emporter sans coup férir. Le seul intérêt était de savoir quel allait être son score qui, sorte de triomphe personnel, s'établit à 53.383 des suffrages exprimés, distançant son adversaire de 15.000 voix.

La situation était inversée dans la circonscription de Pontarlier qui, ne possédant pas de grand bassin ouvrier, était la seule du département à résister à la poussée socialiste. Le député sortant, M. Roland Vuillaume (RPR) qui, en décembre dernier, avait succédé au président Edgar Faure, lors de l'élection de celui-ci au Sénat, avait nettement pris l'avantage sur le candidat socialiste, M. Joseph Parrenin, agriculteur. Il était pourtant généré par une candidature parallèle, bénéficiant du soutien d'Edgar Faure, qui, par ricochet, subit, lui aussi, un cuisant échec. Dans le Haut-Doubs, le problème posé par l'après-faurisme, se trouve à présent réglé. M. Vuillaume sera donc le seul élu de l'ancienne majorité du Doubs à rejoindre le Palais Bourbon, avec un résultat hautement satisfaisant, 31.283 des suffrages exprimés contre 20.413 au candidat socialiste. Néanmoins, la ville de Pontarlier a voté en majorité socia-

liste, parti qui gagne partout des électeurs, dans les milieux ruraux.

L'inconnue résidait à Besançon où le député sortant (RPR), M. Raymond Tourrain (que Jacques Chirac était venu personnellement appuyer entre les deux tours, ainsi que le général Bigeard), était en ballottage défavorable. Tenant compte des reports de voix, il lui fallait glaner plus de 8000 suffrages pour se hisser au niveau de Joseph Pinard, socialiste, adjoint au sénateur-maire de Besançon. Il les a bien recueillis parmi les 36.000 abstentionnistes, un électeur sur trois seulement ayant voté au premier tour. C'est là que se situe la véritable surprise, car M. Pinard, de son côté, en gagnait près de 15.000. Voilà qui déjoua les calculs et qui dépassait toutes les espérances socialistes. Dans cette circonscription, le PS l'emporte avec 55,33% contre 44,67%, ce qui représente un écart

En bref • En bref

● SAINT-GEORGES. - Le premier ministre de la Grenade (dans les Caraïbes), M. Maurice Bishop, a annoncé samedi l'interdiction de la dernière publication non gouvernementale de l'île, l'hebdomadaire «The Grenadian Voice».

● LISBONNE. - Le président portugais Eanes et M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais, ont eu à Lisbonne leur premier entretien depuis décembre. A l'issue de la rencontre, M. Soares a déclaré que ses «relations politiques» avec le général Eanes étaient «désormais normalisées».

● LONDRES. - Vingt-huit jeunes gens, pour la plupart Noirs, ont été arrêtés hier aux premières heures de la matinée après de nouvelles scènes de violence dans le quartier londonien de Peckham, à environ trois kilomètres de Brunton, théâtre de violentes émeutes en avril.

Aux Philippines
Le président Marcos officiellement élu

Au cours d'une séance extraordinaire du Parlement philippin, le président Ferdinand Marcos, ayant obtenu 88 pour cent des voix lors de l'élection présidentielle du 16 juin, a été déclaré officiellement élu hier.

M. Marcos, qui s'est engagé devant les 181 parlementaires à mettre en place «une nouvelle République, a révélé à l'occasion de cette séance qu'il avait échappé durant la campagne à un complot destiné à le tuer. Un guet-apens devait lui être tendu le 23 mai à l'occasion d'une réunion électorale organisée dans la ville de Baguio, à 200 km. au nord de Manille. Il n'a fourni aucun autre détail.

L'ancien président Macapagal, au pouvoir de 1961 à 1965, a pour sa part dénoncé hier dans un communiqué la réélection de M. Marcos en affirmant que l'élection était «truquée» et que son maintien au pouvoir, avec le soutien des Etats-Unis, «conduit les Philippines à de violents changements et au communisme». Il a accusé les quatre derniers présidents américains d'être en partie responsables de «la destruction de la démocratie» dans le pays. (ap)

de 9000 suffrages. C'est une victoire après laquelle la gauche courait depuis 1958.

UNE VÉRITABLE DÉROUTE

Pour l'ensemble de la Franche-Comté, c'est une véritable déroute pour l'ancienne majorité qui mise à part Pontarlier, ne conserve que le siège de Vesoul. Dans ce département de la Haute-Saône, les socialistes l'emportent également à Lure. Ils ont par ailleurs, fait basculer dans leur camp, les deux circonscriptions du Jura (Dole et Lons-le Saunier).

Ajoutons que les deux sièges du territoire de Belfort, déjà détenus par les socialistes, leurs étaient revenus au premier tour.

Conséquence directe de ce scrutin, la gauche va prendre le commandement du Conseil régional, assemblée formée des parlementaires et maires des grandes villes où la droite n'était majoritaire que de deux sièges. (ap)

Aujourd'hui à Manhattan
Procès du meurtrier de John Lennon

Le procès de Mark David Chapman, meurtrier présumé de John Lennon, s'ouvre aujourd'hui devant un tribunal de Manhattan.

Alors qu'il avait décidé à l'origine de plaider non coupable pour raison d'aliénation mentale, plusieurs journaux, à qui il a accordé des interviews, ont rapporté que Chapman voulait maintenant plaider coupable à la suite d'une «conversation avec Dieu» dans sa cellule.

De source proche du tribunal, on indique que le choix du jury devrait prendre deux semaines, et que le procès, qui s'annonce comme une bataille de psychiatres, durera de cinq à sept semaines. (reuter)

Affrontements à Casablanca

D'importantes forces de sécurité patrouillaient hier dans les rues de Casablanca, où le calme semblait revenu au lendemain des émeutes qui ont éclaté dans les quartiers pauvres de la ville, faisant plusieurs morts dont un Français, M. Alexandre Cuquel, 63 ans.

Ce dernier a été atteint à la tête par une pierre lancée à travers une vitre de sa voiture alors qu'il circulait en compagnie de sa famille dans le secteur des incidents.

Ceux-ci ont éclaté samedi après-midi à la suite d'une manifestation organisée

Cinq Roumains optent pour l'Ouest

Cinq Roumains ont réussi à gagner l'Ouest en se dissimulant pendant 21 heures sous le toit d'un wagon, a révélé hier la police autrichienne.

Les fuyards sont arrivés vendredi à Vienne à bord d'un express venant de Bucarest. Selon le journal «Kurier», l'espace dans lequel ils se sont glissés ne permettait qu'à des gens de faible corpulence de s'y tenir à plat ventre, et ils ont fait le voyage sans vivre ni eau.

Ils ont déclaré à la police qu'ils ont été avertis par les haut-parleurs de l'arrivée du train à Vienne et qu'ils ont alors couru contre les parois du wagon pour attirer l'attention. (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Du paradis au purgatoire

Comme beaucoup de petits archipels, de minuscules îles, de territoires modestes, qui désiraient une certaine autonomie, mais non pas l'indépendance, les îles Bahamas, qui s'étendent au large de la Floride, se sont découvertes orphelines quand la Grande-Bretagne les a laissées à leur propre sort.

Mais, à la seule exception du Saint Empire de Soviétie, la mode est à l'émiettement des nations et à la multiplication des mini-Etats non viables. Et l'on ne va pas contre le cours de l'Histoire!

Ainsi donc, malgré elles, les Bahamas se sont trouvées libérées du joug de Sa très gracieuse Majesté un beau jour de 1973.

Sous le soleil de l'Atlantique, il apparaissait que des jours très heureux attendaient leur population riche de quelque 250.000 unités. Les prospectus touristiques ne décriaient-ils pas l'archipel comme un paradis?

Cependant, quelques années seulement ont suffi à transformer cet Eden en un purgatoire, qui pourrait bientôt se miner en enfer.

On compte, par exemple, aujourd'hui presque un chômeur sur trois jeunes habitants et, pour tous les habitants des Bahamas, le taux des sans emploi ascende de 12 à 13%.

Ce taux a une fâcheuse tendance à s'accroître, du fait que de nombreux réfugiés haïtiens se sont établis illégalement dans l'archipel et que le tourisme diminue régulièrement.

Mais cette foule de chômeurs est loin d'être le seul mal qui a frappé le nouvel Etat indépendant.

L'afflux des réfugiés y a développé le racisme et les Bahamas s'apprentent à décrier des lois interdisant l'entrée de leur territoire à qui ne montrera pas patte blanche et argent sonnante et trébuchant.

D'autre part, la corruption croit en même temps que le trafic de drogue, le vol et l'assassinat. Manquant d'hommes et mal équipée, la police est obligée de laisser faire et les trafiquants ne manquent pas de profiter de cette aubaine.

Par ailleurs, les écoles sont devenues d'une médiocrité insignifiante et les grèves sont monnaie courante.

Le parti au pouvoir - parti libéral progressif - ne paraît guère capable de trouver des remèdes pour améliorer la situation. Toutefois comme l'opposition est divisée, il ne coûte guère de risquer d'être écarté des rênes de l'Etat. Il continuera donc à mener la population vers l'enfer.

Jusqu'au jour où Cuba prendra en mains les mécontents.

Mais à ce moment-là, il faudra se souvenir des véritables responsables de cette situation.

Willy BRANDT

Conjuration du mouvement P-2 en Italie
Nouvelles inculpations

Les responsables de la loge P-2 ont été inculpés samedi de conjuration politique et espionnage, association illégale et fraude.

Le procureur adjoint Domenico Sica a fait savoir que les dirigeants de l'organisation ont trompé les nouveaux membres du mouvement en leur faisant croire qu'ils adhéraient à une loge maçonnique, alors qu'il s'agissait en fait d'une association illégale: la loge avait été suspendue par l'association maçonnique en 1976 et ne pouvait plus dès lors se prévaloir de son appartenance à cette organisation.

Parmi les personnalités inculpées figure le grand maître de la loge, Licio Gelli, qui est en fuite et se serait réfugié en Amérique du Sud; le colonel Antonio Viezzer, déjà accusé d'espionnage et incarcéré, ainsi que le général Giandelio Maletti, ancien chef d'une section des Services secrets, et son ancien adjoint le capitaine Antonio La Bruna.

Le dossier d'instruction soutient que la loge P-2 n'est en fait qu'une organisation secrète qui associe l'agitation politique aux manipulations dans le domaine des affaires, dans le but de détruire l'ordre constitutionnel et d'instaurer un régime présidentiel en Italie. (ap)

Téhéran: M. Bani-Sadr banni

► Suite de la première page

Peu avant le débat, qui a été boycotté par les partisans du président, Radio-Téhéran avait annoncé l'exécution, hier matin, de 15 partisans de M. Bani-Sadr à la prison Evin de Téhéran.

Les autorités iraniennes ignorent depuis mardi dernier où se trouve M. Bani-Sadr. Selon certaines sources jointes dans la capitale iranienne, M. Bani-Sadr se cacherait encore à Téhéran.

Son épouse, Mme Ozra Bani-Sadr, avait été arrêtée samedi soir à la suite des émeutes qui ont fait 30 morts dans le centre de la capitale, mais elle a été relâchée hier matin après avoir subi un interrogatoire à la prison Evin de Téhéran.

La nièce et le beau-frère du président auraient également été arrêtés samedi soir.

Des émeutes sanglantes

Les émeutes de samedi ont opposé des partisans de M. Bani-Sadr appartenant essentiellement à deux mouvements de gauche, les «Moudjahiddin Khalq» et les «Feddayin Khalq», aux intégristes islamiques et aux gardiens de la révolution. Selon les proches de Mme Bani-Sadr, celle-ci a été interrogée sur son rôle éventuel dans ces affrontements. Radio-Téhéran a fait état de plus de 30 morts, de plusieurs centaines de blessés et d'un grand nombre d'arrestations. (ap)

Prévisions météorologiques

La nébulosité sera variable, elle diminuera durant la nuit et les éclaircies deviendront prépondérantes.